

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA VILLE DE LYON

LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

Décisions :

- Convention d'occupation relative à la mise à disposition à titre onéreux d'un logement sis 9 allée du Camping à Dardilly (69570), au profit de M. José Malheiro - EI 99 014. **Page 766**

- Avenant n° 4 à la convention d'occupation du 29 août 2013 consentie par la Métropole de Lyon au profit de la Ville de Lyon, pour la mise à disposition de la Chapelle de la Trinité sise 29 rue de la Bourse à Lyon 2ème - EI 02 112 **Page 766**

- Autorisation d'occupation temporaire consentie par la Ville de Lyon au profit de la société GL Events de la cour du Palais Saint-Jean sise 4 rue Adolphe Max à Lyon 5ème - EI 05 068 **Page 767**

- Renouvellement adhésions associations membres - Année 2018 ..
..... **Page 767**

- Décision d'estimer en justice **Page 767**

- Musées Gadagne - Dons **Page 768 à 770**

Arrêtés municipaux :

- Délégations de signature accordées par M. le Maire de Lyon au personnel municipal en matière de marchés publics - Attributions et abrogations de délégations - Modification de l'arrêté du 18 juillet 2017 modifié. **Page 770 à 775**

- Réglementation provisoire du stationnement des véhicules et de la circulation des véhicules et des piétons **Page 776 à 815**

- Délégation Générale aux Ressources Humaines :

• Arrêtés individuels **Page 815**

INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

- Conseil municipal - Séance publique - Avis **Page 816**

- Comité syndical du Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon
- Avis **Page 816**

- Direction de la Commande Publique - Avis **Page 816**

- Droit des sols : déclarations préalables, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, lotissements, changements d'usage **Page 816 à 828**

LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

Convention d'occupation relative à la mise à disposition à titre onéreux d'un logement sis 9 allée du Camping à Dardilly (69570), au profit de M. José Malheiro - EI 99 014. (Direction centrale de l'immobilier)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°2017/3176 du 17 juillet 2017, transmise en Préfecture du Rhône le 19 juillet 2017, donnant au titre de l'article L. 2122-22 du CGCT, délégation au Maire pour décider de la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

Considérant que la délibération susvisée « accepte que les décisions à prendre puissent être signées, dans tous les cas, par M. le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions » ;

Vu l'arrêté du 20 juillet 2017, transmis en Préfecture du Rhône le 20 juillet 2017, relatif aux délégations données par le Maire à ses adjoints et conseillers municipaux, en application de l'article L. 2122-1 et suivants du CGCT, et déléguant à Mme Nicole Gay, 6ème adjointe, les compétences en matière de préservation et développement du patrimoine immobilier ;

Considérant que la Ville de Lyon est propriétaire d'un ensemble immobilier sis à Dardilly (69570), dénommé « Camping caravanning de la Porte de Lyon ».

Considérant que l'ensemble immobilier dans lequel sont situés les locaux doit faire l'objet d'une cession et qu'il a été convenu de maintenir l'occupation de l'ancien gardien du site jusqu'à la signature de l'acte ;

Considérant qu'il est opportun, pour la Ville de Lyon, au nom de la bonne gestion du domaine privé et de la valorisation de son patrimoine, de répondre favorablement à cette demande ;

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la mise à disposition d'un logement d'habitation de 90 m², situé 9 allée du camping international à Dardilly – 69570 – au sein du Camping Indigo, répertorié sous le numéro d'ensemble immobilier 99 014, composé de trois chambres, un séjour, une cuisine, une salle de bains avec wc et un débarras, à compter du 2 janvier 2018 jusqu'au 15 février 2018, moyennant une redevance mensuelle de 750 € (sept cent cinquante Euros).

Art. 2. - M. le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé par le bénéficiaire de la présente auprès du Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa notification ; et par les tiers, dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Fait à Lyon, le 18 décembre 2017

*Pour le Maire de Lyon,
L'Adjointe déléguée,
Nicole GAY*

Avenant n° 4 à la convention d'occupation du 29 août 2013 consentie par la Métropole de Lyon au profit de la Ville de Lyon, pour la mise à disposition de la Chapelle de la Trinité sise 29 rue de la Bourse à Lyon 2ème – EI 02 112 (Direction centrale de l'immobilier)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°2017/3176 du 17 juillet 2017, transmise en Préfecture du Rhône le 19 juillet 2017, donnant au titre de l'article L. 2122-22 du CGCT, délégation au Maire pour décider de la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

Considérant que la délibération susvisée « accepte que les décisions à prendre puissent être signées, dans tous les cas, par M. le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions » ;

Vu l'arrêté du 20 juillet 2017, transmis en Préfecture du Rhône le 20 juillet 2017, relatif aux délégations données par le Maire à ses Adjoints et Conseillers municipaux, en application de l'article L. 2122-1 et suivants du CGCT, et déléguant à Mme Nicole Gay, 6ème adjointe, les compétences en matière de préservation et développement du patrimoine immobilier ;

Considérant que la Métropole de Lyon est propriétaire d'un bâtiment appartenant à son domaine privé, dénommé « Chapelle de la Trinité », sise 29 rue de la Bourse à Lyon 2ème, dans l'enceinte du Lycée Ampère ;

Considérant que la Ville de Lyon a toujours utilisé cet édifice religieux dans le cadre d'animations culturelles, et que ce bâtiment est mis à la disposition de l'association « Les Grands Concerts » (ex association des Festivals), et répertorié sous le numéro d'ensemble immobilier 02 112 ;

Considérant qu'après accord entre la Ville de Lyon et la Métropole, la cession de l'édifice par la Métropole au profit de la Ville de Lyon était prévue, il avait été établie une convention de mise à disposition du bien se terminant le 31 décembre 2017 ;

Considérant qu'à ce jour la cession n'a toujours pas abouti, et considérant que les besoins de la Ville de Lyon sont toujours d'actualité, la Métropole a accepté de poursuivre la mise à disposition de la « Chapelle de la Trinité » au profit de la Ville de Lyon, jusqu'au 31 décembre 2018 ;

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la conclusion d'un avenant n° 4 à la convention d'occupation du 29 août 2013 relative à la mise à disposition par la Métropole au profit de la Ville de Lyon, de la Chapelle de la Trinité ; le terme de cette convention est porté au 31 décembre 2018. La redevance annuelle avait été fixée à 10 000 euros à la signature de la convention le 29 août 2013.

Art. 2. - M. le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé par le bénéficiaire de la présente auprès du Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa notification ; et par les tiers, dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Fait à Lyon, le 26 janvier 2018

*Pour le Maire de Lyon,
L'Adjointe déléguée,
Nicole GAY*

Autorisation d'occupation temporaire consentie par la Ville de Lyon au profit de la société GL Events de la cour du Palais Saint-Jean sise 4 rue Adolphe Max à Lyon 5ème - EI 05 068 (Direction centrale de l'immobilier)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°2017/3176 en date du 17 juillet 2017, transmise en Préfecture du Rhône le 19 juillet 2017, relative à la délégation d'attribution accordée par le Conseil municipal au Maire, hors gestion de la dette, et plus particulièrement son article 2.6 donnant délégation au Maire au titre de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales de « décider de la conclusion et de la révision du louage de choses, à titre onéreux, pour une durée n'excédant pas douze ans. » ;

Considérant que la délibération susvisée « accepte que les décisions à prendre puissent être signées, dans tous les cas, par M. le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions » ;

Vu l'arrêté n°2017/26834 du 20 juillet 2017, transmis en Préfecture du Rhône le 20 juillet 2017, relatif aux délégations données par le Maire à ses adjoints et Conseillers municipaux, en application de l'article L. 2122-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, et déléguant à Mme Nicole Gay, 6ème adjointe, les compétences en matière de préservation et développement du patrimoine immobilier ;

Considérant que la Ville de Lyon est propriétaire du Palais Saint-Jean sis 4 rue Adolphe Max à Lyon 5ème, de section cadastrale AI 78, relevant de son domaine public ;

Considérant que la Ville de Lyon a été sollicitée pour l'installation d'un chapiteau et des écrans géants édifés dans la cour du Palais Saint-Jean afin de rendre hommage à M. Paul Bocuse par la retransmission de la cérémonie de ses obsèques organisées à la cathédrale Saint-Jean ;

Considérant qu'il convient de mettre à la disposition de la société GL Events, organisateur de l'évènement, la cour du Palais Saint-Jean et de procéder à la conclusion d'une autorisation d'occupation temporaire ;

Considérant qu'afin de faciliter le bon déroulement du projet ;

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la conclusion d'une autorisation d'occupation temporaire de la cour du Palais Saint-Jean sise 4 rue Adolphe Max à Lyon 5ème, consentie au profit de la société GL Events, pour l'installation d'un chapiteau et des écrans géants, afin de rendre hommage à M. Paul Bocuse lors de ses obsèques, prenant effet le jeudi 25 janvier 2018 jusqu'au samedi 27 janvier 2018, moyennant une redevance de 50 euros (cinquante euros) pour la durée de l'occupation.

Art. 2. - Néanmoins, compte tenu du rayonnement international et de la participation de la Ville de Lyon à l'hommage rendu à M. Paul Bocuse lors de ses obsèques à la cathédrale Saint-Jean, une demande de mise à disposition gratuite de la cour du Palais Saint-Jean sera présentée lors d'un prochain Conseil Municipal. Dans l'attente, la redevance ne sera pas mise en recouvrement.

Art. 3. - M. le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé par le bénéficiaire de la présente auprès du Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa notification ; et par les tiers, dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Fait à Lyon, le 1er février 2018

*Pour le Maire de Lyon,
L'Adjointe déléguée,
Nicole GAY*

Renouvellement adhésions associations membres - Année 2018 (Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L2122-22 et 2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération N°2017/3176 du 17 juillet 2017 donnant au titre de l'article 2122-22, Alinéa 24 du code général des collectivités territoriales délégation au Maire d'autoriser le renouvellement de l'adhésion aux associations dont la Ville est membre,

Considérant que la délibération susvisée accepte que les décisions à prendre puissent être signées dans tous les cas par M. le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions,

Vu les demandes de renouvellement d'adhésion présentées par les associations animant les réseaux de l'économie sociale et solidaire et du développement économique locale,

Vu l'arrêté du Maire du 20 Juillet 2017 déléguant à M. Richard Brumm les compétences en matière de renouvellement des adhésions aux associations.

Décide :

Article Premier. - D'accepter le renouvellement des adhésions figurant dans le tableau ci-dessous :

Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat
RTES - Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire
Aradel - Association de professionnels du développement économique en Rhône-Alpes

Art. 2. - Le montant des adhésions de la Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat renouvelées pour 2018 est estimé à 3 100 €.

Art. 3. - M. le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée. Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa publication

Fait à Lyon, le 2 mars 2018

*Pour le Maire de Lyon,
L'Adjoint délégué,
Richard Brumm*

Décision d'ester en justice - Référé liberté de la S.M.M.C. contre l'arrêté du 1er mars 2018 enjoignant au responsable de l'établissement sis 15 rue Casimir / 83 cours Charlemagne à Lyon (69002) l'interdiction d'accès au public (Direction des affaires juridiques)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2017/3176 du 17 juillet 2017, donnant au titre de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales, délégation au maire pour tenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle,

Considérant que la délibération susvisée «rappelle que les décisions à prendre ... pourront être signées dans tous les cas par le Maire, l'Adjoint délégué ou un Conseiller municipal ayant reçu délégation dans les matières dont relèvent les dites décisions»,

Vu l'arrêté du Maire de Lyon du 20 juillet 2017 déléguant à Mme Sandrine Frih les compétences relatives au contentieux général.

Vu la requête n°1801513 du 6 mars 2018 déposée par la S.M.M.C., représentée par Maître Sébastien Bracq, avocat au Barreau de Lyon.

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la défense de la Ville de Lyon dans l'action intentée par la S.M.M.C., représentée par Maître Sébastien Bracq, devant le Tribunal Administratif de Lyon tendant à obtenir :

- la suspension de la décision du 1er mars 2018 enjoignant au responsable de la Sarl de l'établissement sis 15 rue Casimir / 83 cours Charlemagne à Lyon (69002) l'interdiction d'accès au public,

- la condamnation de la Ville de Lyon au paiement d'une somme de 3000 € sur le fondement des dispositions de l'article L.761-1 du Code de justice administrative,

- La condamnation de la Ville de Lyon aux dépens sur le fondement des dispositions de l'article L.761-1 du Code de justice administrative.

Art. 2. - M. le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Fait à Lyon, le 7 mars 2018

*Pour le Maire de Lyon,
L'Adjointe déléguée,
Sandrine FRIH*

Musées Gadagne - Don de M. Roger Levrat (Direction des affaires culturelles)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2017/3176 du Conseil municipal du 17 juillet 2017, envoyée en Préfecture le 19 juillet 2017, donnant au titre de l'article L 2122-22 -9° du code général des collectivités territoriales, délégation au Maire pour décider d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,

Considérant que la délibération susvisée accepte que les décisions à prendre puissent être signées dans tous les cas par M. le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions,

Vu la proposition de don gracieux, faite aux musées Gadagne de la Ville de Lyon, par M. Roger Levrat, Professeur de médecine, retraité, demeurant au 12 quai Saint-Antoine, 69002 Lyon,

Vu l'arrêté du Maire de Lyon en date du 20 juillet 2017 déléguant à M. Richard Brumm, Premier Adjoint délégué aux Finances et à la Commande publique les compétences en matière d'acceptation des dons et legs à La Ville,

Décide :

Article Premier. - d'accepter le don à titre gracieux de M. Roger Levrat d'un lot de 18 gravures représentant des personnalités lyonnaises du monde scientifique (médecins, botanistes, vétérinaires) :

- deux portraits gravés de Claude Bourgelat (Lyon, 1712 - Lyon, 1779), fondateur en 1791 de l'École vétérinaire de Lyon, première école vétérinaire au monde

- un portrait gravé de Louis Vitet (Lyon, 1736 - Paris, 1809), médecin et maire de Lyon pendant la Révolution

- un portrait gravé de Claude Pouteau (Lyon 1725-1775), docteur en médecine et en chirurgie, ancien chirurgien en chef du grand Hôtel-Dieu de Lyon

- trois portraits gravés d'Antoine-Laurent de Jussieu (Lyon 1748 - Paris 1836), botaniste lyonnais

- un portrait de Bernard de Jussieu (1699 -1777), botaniste lyonnais

- un portrait de Jean-Louis Boucharlat (1775, Lyon – 1848, Paris), mathématicien lyonnais

- un portrait de Pierre Poivre (Lyon, 1719, Saint-Romain-au-Mont-d'Or, 1786), célèbre botaniste et explorateur lyonnais

- un portrait de Claude Martin (1735, Lyon – 1800, Lucknow- Inde-), fondateur du lycée La Martinière, où se sont formés de nombreux techniciens et ingénieurs pour l'industrie lyonnaise

- un portrait de François-Vincent Raspail (Carpentras, 1794, Arcueil, 1878), chimiste, botaniste et député du Rhône sous le Second Empire

- trois portraits de Marc-Antoine Petit (1766, Lyon, 1811 Villeurbanne), premier chirurgien major de l'Hôtel-Dieu de Lyon

- un portrait d'Amédée Bonnet (1809, Ambérieu-en-Bugey, 1858, Lyon), chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Lyon

- un portrait de Claude-Antoine Bouchet (Lyon, 1785 - 1839) chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu.

grevé ni de conditions ni de charges pour la Ville de Lyon, d'une valeur estimative de 900 €.

Art. 2. - M. le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa notification.

Fait à Lyon, le 28 février 2018

*Pour le Maire de Lyon,
L'Adjoint délégué,
Richard BRUMM*

Musées Gadagne - Don de M. Dominique Deau (Direction des affaires culturelles)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2017/3176 du Conseil municipal du 17 juillet 2017, envoyée en Préfecture le 19 juillet 2017, donnant au titre de l'article L 2122-22 -9° du code général des collectivités territoriales, délégation au Maire pour décider d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,

Considérant que la délibération susvisée accepte que les décisions à prendre puissent être signées dans tous les cas par M. le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions,

Vu la proposition de don gracieux, faite aux musées Gadagne de la Ville de Lyon, par M. Dominique Deau demeurant au 9 cours général Giraud 69001 Lyon,

Vu l'arrêté du Maire de Lyon en date du 20 juillet 2017 déléguant à M. Richard Brumm, Premier Adjoint délégué aux Finances et à la Commande publique les compétences en matière d'acceptation des dons et legs à La Ville,

Décide :

Article Premier. - d'accepter le don à titre gracieux de M. Dominique Deau d'un ensemble de modèle réduit de métier à tisser la soie et de trois lettres manuscrites associées, par Georges Falais.

Grevé ni de conditions ni de charges pour la Ville de Lyon, d'une valeur estimative de 1 000€.

Art. 2. - M. le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa notification.

Fait à Lyon, le 28 février 2018

Pour le Maire de Lyon,
L'Adjoint délégué,
Richard BRUMM

Musées Gadagne - Don de M. Jacques-Henry Richard (Direction des affaires culturelles)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2017/3176 du Conseil municipal du 17 juillet 2017, envoyée en Préfecture le 19 juillet 2017, donnant au titre de l'article L 2122-22 -9° du code général des collectivités territoriales, délégation au Maire pour décider d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,

Considérant que la délibération susvisée accepte que les décisions à prendre puissent être signées dans tous les cas par M. le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions,

Vu la proposition de don gracieux, faite aux musées Gadagne de la Ville de Lyon, par M. Jacques-Henry Richard, demeurant 108 avenue Victor Hugo 92170 Vanves,

Vu l'arrêté du Maire de Lyon en date du 20 juillet 2017 déléguant à M. Richard Brumm, Premier Adjoint délégué aux Finances et à la Commande Publique les compétences en matière d'acceptation des dons et legs à La Ville,

Décide :

Article Premier. - d'accepter le don à titre gracieux de M. Jacques-Henry Richard d'un dessin de Léon Garraud (1877-1961) représentant les quais de Saône.

Don grevé ni de conditions ni de charges pour la Ville de Lyon, d'une valeur estimative de 300 €.

Art. 2. - M. le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa notification.

Fait à Lyon, le 28 février 2018

Pour le Maire de Lyon,
L'Adjoint délégué,
Richard BRUMM

Musées Gadagne - Don de Mme Denise Cateland-Devos (Direction des affaires culturelles)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2017/3176 du Conseil municipal du 17 juillet 2017, envoyée en Préfecture le 19 juillet 2017, donnant au titre de l'article L 2122-22 -9° du code général des collectivités territoriales, délégation au Maire pour décider d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,

Considérant que la délibération susvisée accepte que les décisions à prendre puissent être signées dans tous les cas par Monsieur le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions,

Vu la proposition de don gracieux, faite aux musées Gadagne de la Ville de Lyon, par Mme Denise Cateland-Devos, demeurant 57 boulevard Picpus 75012 Paris,

Vu l'arrêté du Maire de Lyon en date du 20 juillet 2017 déléguant à M. Richard Brumm, Premier Adjoint délégué aux Finances et à la Commande Publique les compétences en matière d'acceptation des dons et legs à La Ville,

Décide :

Article Premier. - d'accepter le don à titre gracieux de Mme Denise Cateland-Devos d'un ensemble de 13 dessins et relevés archéologiques par Amédée Cateland du site de l'abbaye de Savigny et de l'église de Sain Bel dans le Rhône

Grevé ni de conditions ni de charges pour la Ville de Lyon, d'une valeur estimative de 2 000€.

Art. 2. - M. le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa notification.

Fait à Lyon, le 28 février 2018

Pour le Maire de Lyon,
L'Adjoint délégué,
Richard BRUMM

Musées Gadagne - Don de Monsieur Paul Penin (Direction des affaires culturelles)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2017/3176 du Conseil municipal du 17 juillet 2017, envoyée en Préfecture le 19 juillet 2017, donnant au titre de l'article L 2122-22 -9° du code général des collectivités territoriales, délégation au Maire pour décider d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,

Considérant que la délibération susvisée accepte que les décisions à prendre puissent être signées dans tous les cas par Monsieur le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions,

Vu la proposition de don gracieux, faite aux musées Gadagne de la Ville de Lyon en date du 27 juin 2016, par M. Paul Penin, demeurant 70 rue d'Ypres, 69004 Lyon,

Vu l'arrêté du Maire de Lyon en date du 20 juillet 2017 déléguant à M. Richard Brumm, Premier Adjoint délégué aux Finances et à la Commande Publique les compétences en matière d'acceptation des dons et legs à La Ville,

Décide :

Article Premier. - d'accepter le don à titre gracieux de M. Paul Penin, d'un ensemble de 83 matrices et médailles provenant de l'atelier de graveur de la famille Penin

Grevé ni de conditions ni de charges pour la Ville de Lyon, d'une valeur estimative de 4 500€.

Art. 2. - M. le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa notification.

Fait à Lyon, le 28 février 2018

Pour le Maire de Lyon,

L'Adjoint délégué,

Richard BRUMM

Délégations de signature accordées par M. le Maire de Lyon au personnel municipal en matière de marchés publics - Attributions et abrogations de délégations - Modification de l'arrêté du 18 juillet 2017 modifié. (Direction générale des services – Secrétariat général - Direction commande publique)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2511-27 ;

Vu la réglementation en matière de marchés publics ;

Vu l'article 7 du décret n° 2014-90 du 31 janvier 2014 portant application de l'article 2 de la loi n°2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2017/3176 du 17 juillet 2017 portant délégation à M. le Maire pour accomplir certains actes de gestion ;

Considérant qu'il convient, afin de faciliter la marche journalière des activités municipales, de pouvoir déléguer la signature de certains marchés publics ;

Considérant la cessation de fonction de M. Yves Girier en tant que Directeur général des services de la mairie du 3e arrondissement ;

Considérant la cessation de fonction de M. Philippe Poullain en tant que Directeur de la Direction des Systèmes d'Information et Télécommunications ainsi que Directeur du Contrôle de Gestion ;

Considérant la cessation de fonction de M. Jean-Paul Gandelin en tant que Directeur de la Direction gestion technique des bâtiments ;

Considérant la cessation de fonction de M. Jack Bernon, en tant que Directeur de la Direction relations sociales et vie au travail ;

Arrête :

Article Premier. - Les pages listées ci-dessous de l'annexe de l'arrêté de délégation en date du 18 juillet 2017 sont remplacées par les pages du même nom en pièce jointe :

- page « Délégation générale au service public et à la sécurité » ;

- page « Direction générale des services et Secrétariat général » ;

- page « Délégation générale immobilier, travaux et sécurité juridique » ;

- page « Délégation générale aux ressources humaines ».

Art. 2. – Les articles et les autres annexes de l'arrêté du 18 juillet 2017 modifié restent inchangés.

Art. 3. – En application de l'article 7 du décret n° 2014-90 du 31 janvier 2014 portant application de l'article 2 de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique, lorsqu'un agent de la Ville de Lyon, titulaire d'une délégation de signature, estime se trouver en situation de conflit d'intérêts, il en informe, sans délai et par écrit, son supérieur hiérarchique en précisant la teneur des questions pour lesquelles il estime ne pas devoir exercer ses compétences.

Lorsque le supérieur hiérarchique estime qu'il y a lieu de confier le traitement de l'affaire à une autre personne placée sous son autorité, la personne dessaisie du dossier ne peut prendre part à aucune réunion ni émettre aucun avis en rapport avec les questions en cause.

Art. 4. - Le présent arrêté prendra effet, après publication et transmission au représentant de l'Etat dans le Département :

- dès que ces formalités seront accomplies pour la Délégation générale au service public et à la sécurité ;

- à compter du 19 mars 2018 pour la Direction générale des services et Secrétariat général ;

- à compter du 1er avril 2018 pour la Délégation générale immobilier, travaux et sécurité juridique et la Délégation générale aux ressources humaines.

Art. 5. - M. le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de la décision.

Lyon, le 7 mars 2018

Le Maire de Lyon,

Georges KÉPÉNÉKIAN

Annexe à l'arrêté de délégation

Type de délégation	Contenu de la délégation
Groupe 1	Signer les actes nécessaires à la prise de décisions et à leurs mise en oeuvre, dans le cadre de la préparation, la passation et l'exécution des marchés publics, quels que soit le montant et la procédure, notamment les demandes d'explications des justificatifs fournis, la détection des offres anormalement basses, les demandes de précisions ou de régularisation ainsi que le déroulement des négociations.
	Signer les décisions relatives à la préparation, à la passation, et à l'exécution des marchés publics y compris la résiliation et les actes de sous-traitance : des marchés issus d'une procédure incluse dans un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 50 000€ HT ; des marchés subséquents inférieurs à 50 000€ HT.
Groupe 2	Signer les actes nécessaires à la prise de décisions et à leurs mise en oeuvre, dans le cadre de la préparation, la passation et l'exécution des marchés publics, quels que soit le montant et la procédure, notamment les demandes d'explications des justificatifs fournis, la détection des offres anormalement basses, les demandes de précisions ou de régularisation ainsi que le déroulement des négociations.
	Signer les décisions relatives à la préparation, à la passation, et à l'exécution des marchés publics y compris la résiliation et les actes de sous-traitance : des marchés, hors achats de spectacles, issus d'une procédure incluse dans un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 25 000€ HT ; des marchés subséquents inférieurs à 25 000€ HT ; des achats de spectacles dont la valeur estimée est inférieure à 50 000€ HT.
Groupe 3	Signer les actes relatifs à l'ouverture des plis et les décisions relatives aux compléments de candidatures, pour les marchés issus d'une procédure dont la valeur estimée du besoin est supérieure ou égale à 50 000€ HT, ainsi que pour les marchés subséquents quel que soit le montant à l'exception des marchés dont l'ouverture des plis est déjà confiée à un autre directeur.
Groupe 4	Signer les actes nécessaires à la prise de décisions et à leurs mise en oeuvre, dans le cadre de la préparation, la passation et l'exécution des marchés publics, quels que soit le montant et la procédure, notamment les demandes d'explications des justificatifs fournis, la détection des offres anormalement basses, les demandes de précisions ou de régularisation ainsi que le déroulement des négociations.
	Signer les décisions relatives à la préparation, à la passation, et à l'exécution des marchés publics y compris la résiliation et les actes de sous-traitance : des marchés issus d'une procédure incluse dans un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 50 000€ HT ; des marchés subséquents inférieurs à 50 000€ HT.
	Signer les actes relatifs à l'ouverture des plis et les décisions relatives aux compléments des candidatures, pour les marchés issus d'une procédure dont la valeur estimée du besoin est supérieure ou égale à 50 000€ HT et inférieure au seuil des procédures formalisées en vigueur pour les fournitures et services ainsi que pour les marchés subséquents quel que soit le montant.

Type de délégation	Contenu de la délégation
Groupe 5	Signer les actes nécessaires à la prise de décisions et à leurs mise en oeuvre, dans le cadre de la préparation, la passation et l'exécution des marchés publics, quels que soit le montant et la procédure, notamment les demandes d'explications des justificatifs fournis, la détection des offres anormalement basses, les demandes de précisions ou de régularisation ainsi que le déroulement des négociations.
	Signer les décisions relatives à la passation et à l'exécution des marchés y compris la résiliation mais à l'exception des décisions relatives aux compléments de candidatures, pour : les marchés publics dont la valeur estimée du besoin est égale ou supérieure à 25 000€ HT (50 000€ HT pour les achats de spectacles) et inférieure au seuil des procédures formalisées en vigueur pour les fournitures et services ; les marchés subséquents dont le montant est égal ou supérieur à 25 000€ HT et inférieur au seuil des procédures formalisées en vigueur pour les fournitures et services.
	Pour toutes les procédures, y compris marchés subséquents, dont la valeur estimée du besoin est égale ou supérieure à 25 000€ HT (50 000€ HT pour les achats de spectacles) : signer les décisions concernant la préparation des marchés ; signer les actes de sous-traitance des marchés.
	Signer les actes relatifs à l'ouverture des plis et les décisions relatives aux compléments des candidatures, pour les marchés issus d'une procédure dont la valeur estimée du besoin est supérieure ou égale à 25 000€ HT (50 000€ HT pour les achats de spectacles) et inférieure au seuil des procédures formalisées en vigueur pour les fournitures et services ainsi que pour les marchés subséquents quel que soit le montant.

Type de délégation	Contenu de la délégation
Groupe 6	Signer les actes nécessaires à la prise de décisions et à leurs mise en oeuvre, dans le cadre de la préparation, la passation et l'exécution des marchés publics, quels que soit le montant et la procédure, notamment les demandes d'explications des justificatifs fournis, la détection des offres anormalement basses, les demandes de précisions ou de régularisation ainsi que le déroulement des négociations.
	Signer les décisions relatives à la préparation, à la passation, et à l'exécution des marchés publics y compris la résiliation et les actes de sous-traitance : des marchés issus d'une procédure incluse dans un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 50 000€ HT ; des marchés subséquents inférieurs à 50 000€ HT.
	Signer les actes relatifs à l'ouverture des plis et les décisions relatives aux compléments de candidatures, pour les marchés publics issus d'une procédure supérieure ou égale à 50 000€ HT.

Type de délégation	Contenu de la délégation
Groupe 7	Signer les décisions relatives à la passation et à l'exécution des marchés y compris la résiliation mais à l'exception des décisions relatives aux compléments de candidatures, pour : les marchés publics dont la valeur estimée du besoin est égale ou supérieure à 50 000€ HT et inférieure au seuil des procédures formalisées en vigueur pour les fournitures et services ; les marchés subséquents dont le montant est égal ou supérieur à 50 000€ HT et inférieur au seuil des procédures formalisées en vigueur pour les fournitures et services.
	Pour toutes les procédures, y compris marchés subséquents, dont la valeur estimée du besoin est égale ou supérieure à 50 000€ HT : signer les décisions concernant la préparation des marchés ; signer les actes de sous-traitance des marchés.
Groupe 8	Signer les décisions relatives à la passation et à l'exécution des marchés y compris la résiliation pour les marchés subséquents, relatifs à la fourniture de gaz et d'électricité, dont le montant est égal ou supérieur au seuil des procédures formalisées en vigueur pour les fournitures et services.

Délégation générale immobilier travaux

DIRECTION D'AFFECTATION DE L'AGENT DELEGATAIRE	NOM	PRENOM	FONCTION DE L'AGENT DELEGATAIRE	TYPE DE DELEGATION ACCORDEE (T=titulaire de la délégation; S1 = Suppléant n°1; S2 = Suppléant n°2; S3 = Suppléant n°3 S4 = Suppléant n°4)							
				Groupe1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6	Groupe 7	Groupe 8
Néant	Vacant		Directeur Général Adjoint	S1			S2		S2	T	T
Néant	Jestin	Anne	Directrice Générale Adjointe	S2			S3		S3	S1	S1
Néant	Cerutti	Christiane	Adjointe au DGA	S3			S4		S4	S2	S2
Direction centrale de l'immobilier	Cerutti	Christiane	Directrice	T							
Construction	Pose	Alain	Directeur						T		
Gestion technique des bâtiments	Boisson	Nausicaa	Directrice				T				
Logistique, garage et festivités	Gardin	Christian	Directeur	T							
Construction	Valin	Georges	Directeur adjoint						S1		
Gestion technique des bâtiments	Garnier	Serge	Directeur adjoint				S1				

La délégation accordée est faite pour le titulaire et en cas d'absence de ce dernier pour le suppléant dans l'ordre de priorité énoncée.

Sécurité Juridique

DIRECTION D'AFFECTATION DE L'AGENT DELEGATAIRE	NOM	PRENOM	FONCTION DE L'AGENT DELEGATAIRE	TYPE DE DELEGATION ACCORDEE (T=titulaire de la délégation; S1 = Suppléant n°1; S2 = Suppléant n°2)								
				Groupe1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6	Groupe 7	Groupe 8	
Néant	Vacant		Directeur Général Adjoint	S1							T	
Néant	Plaisant	Guilhem	Secrétaire général	S2							S1	
Affaires juridiques	Grillet-Carabajal	Valérie	Directrice	T								
Assurances	Chossat	Anne-Laure	Directrice	T								

La délégation accordée est faite pour le titulaire et en cas d'absence de ce dernier pour le suppléant dans l'ordre de priorité énoncée.

Délégation générale aux ressources humaines

DIRECTION D'AFFECTATION DE L'AGENT DELEGATAIRE	NOM	PRENOM	FONCTION DE L'AGENT DELEGATAIRE	TYPE DE DELEGATION AC-CORDEE (T=titulaire de la délégation; S1 = Suppléant n°1; S2 = Suppléant n°2; S3 = Suppléant n°3)								
				Groupe1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6	Groupe 7	Groupe 8	
Néant	Hakim	Géraldine	Directrice Générale Adjointe	S1							T	
Néant	Muller	Marc	Adjoint au DGA	S2							S1	
Emploi et compétences	Gachet	Sylviane	Directrice	T								
Administration des personnels	Mats	Marie-Ange	Directrice	T								
Relations sociales et vie au travail	Chaillou	Charles	Directeur	T								
Communication et coopérations internes	Muller	Marc	Directeur	T								
Pilotage financier et juridique RH	Bruyas	Christel	Directrice	T								
Systèmes d'information RH	Vacant		Directeur	T								

La délégation accordée est faite pour le titulaire et en cas d'absence de ce dernier pour le suppléant dans l'ordre de priorité énoncée.

Direction générale des services et Secrétariat général

Direction générale des services													
DIRECTION D'AFFECTATION DE L'AGENT DELEGATAIRE	NOM	PRENOM	FONCTION DE L'AGENT DELEGATAIRE	TYPE DE DELEGATION ACCORDEE (T=titulaire de la délégation; S1 = Suppléant n°1; S2 = Suppléant n°2; S3 = Suppléant n°3)									
				Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6	Groupe 7	Groupe 8		
Finances	Alberti-Jullien	Catherine	Directrice	T									
Contrôle de gestion	Vacant		Directeur	T									

La délégation accordée est faite pour le titulaire et en cas d'absence de ce dernier pour le suppléant dans l'ordre de priorité énoncée.

Secrétariat général													
DIRECTION D'AFFECTATION DE L'AGENT DELEGATAIRE	NOM	PRENOM	FONCTION DE L'AGENT DELEGATAIRE	TYPE DE DELEGATION ACCORDEE (T=titulaire de la délégation; S1 = Suppléant n°1; S2 = Suppléant n°2; S3 = Suppléant n°3)									
				Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6	Groupe 7	Groupe 8		
Secrétariat général pour les directions rattachées	Plaisant	Guilhem	Secrétaire général	S1		S1					T		
Secrétariat général pour les missions rattachées	Plaisant	Guilhem	Secrétaire général	T							T		
Assemblées	Coutanson	Anne-Laure	Directrice	T									
Ressources documentaires	François	Annick	Directrice	T									
Commande publique	Galliano	Denis	Directeur	T		T							
Systèmes d'information et télécommunications	Violette	Jean-François	Directeur	T									

La délégation accordée est faite pour le titulaire et en cas d'absence de ce dernier pour le suppléant dans l'ordre de priorité énoncée.

DIRECTION D'AFFECTION DE L'AGENT DELEGATAIRE	NOM	PRENOM	FONCTION DE L'AGENT DELEGATAIRE	TYPE DE DELEGATION ACCORDEE (T=titulaire de la délégation; S1 = Suppléant n°1; S2 = Suppléant n°2; S3 = Suppléant n°3)								
				Groupe1	Groupe2	Groupe3	Groupe4	Groupe5	Groupe6	Groupe7	Groupe8	
Néant	Pernette-Tixier	Christophe	Directeur Général Adjoint	S1							T	
Néant	Delobel	Matthias	Adjoint au DGA	S2							S1	
Service des Mairies d'arrondissement	Delobel	Matthias	Secrétaire Général	T								
Mairies d'arrondissement	Bosetti	Laurent	Directeur général Mairie du 1er arrondissement	T								
Mairies d'arrondissement	Thomas-Chaffange	Céline	Directrice générale Mairie du 2ème arrondissement	T								
Mairies d'arrondissement	Vaissaud	Virginie	Directrice générale Mairie du 3ème arrondissement	T								
Mairies d'arrondissement	Delaigue-Sacquepee	Céline	Directrice générale Mairie du 4ème arrondissement	T								
Mairies d'arrondissement	Faure	Gilles	Directeur général Mairie du 5ème arrondissement	T								
Mairies d'arrondissement	Verot	Bertrand	Directeur général Mairie du 6ème arrondissement	T								
Mairies d'arrondissement	Léger	Laurence	Directrice générale Mairie du 7ème arrondissement	T								
Mairies d'arrondissement	Alkoum	Rahim	Directeur général mairie du 8ème arrondissement	T								
Mairies d'arrondissement	Bono	Fabienne	Directrice générale mairie du 9ème arrondissement	T								
Lyon en direct	Cohen Salmon	Anne-Virginie	Directrice	T								
Cadre de vie	Coquaz	Jérôme	Directeur	T								
Cimetières	Cornu	Jean-Pierre	Directeur	T								
Ecologie urbaine	Pamies	Sophie	Directeur	T								
Police municipale	Fernandez	Henri	Directeur	T								
Sécurité et prévention	Poulet	Régine	Directrice	T								
Supervision globale	Poulet	Régine	Directrice par intérim	T								
Régulation urbaine	Weill	Bertrand	Directeur	T								

La délégation accordée est faite pour le titulaire et en cas d'absence de ce dernier pour le suppléant dans l'ordre de priorité énoncée.

Réglementation provisoire du stationnement des véhicules et de la circulation des véhicules et des piétons (Direction de la régulation urbaine - Service occupation temporaire de l'espace public)

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3348	Entreprise Bergues Frères Plomberie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux et une base vie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Duguesclin	sur 10 m au droit de l'immeuble situé au n° 111-111 bis	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au jeudi 19 avril 2018
3349	Entreprise Srpb	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Tronchet	sur 10 m au droit de l'immeuble situé au n° 78	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au dimanche 25 mars 2018
3350	Entreprise Hello Démolition Multiservices	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours de la Liberté	sur 15 m, au droit du n°2	A partir du jeudi 8 mars 2018 jusqu'au vendredi 9 mars 2018
3351	Entreprise Acrobart	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Tronchet	sur 15 m, au droit de l'immeuble situé au n° 79	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au jeudi 22 mars 2018
3352	Entreprise Jft	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Baraban	sur 15 m, au droit du n° 141	Le samedi 10 mars 2018
3353	Entreprise 3 M	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la République	sur 10 m au droit des n° 13 / 15	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au jeudi 22 mars 2018, de 7h à 19h
3354	Théâtre des Célestins	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Gaspard André	côté impair, sur 20 m en face des n° 4 à 8	Le dimanche 1 avril 2018 A partir du samedi 10 mars 2018 jusqu'au lundi 12 mars 2018 A partir du samedi 24 mars 2018 jusqu'au lundi 26 mars 2018
3355	Entreprise Si2p Se	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une formation incendie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue François Garcin	sur 15 m au droit du n° 8 (à l'Ouest des emplacements Vélo)	Le mardi 13 mars 2018, de 13h à 19h
3356	Entreprise Hilbrunner Jérôme	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	la mise en place de l'emprise de chantier du demandeur sera autorisée le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Burdeau	au droit du n°32	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au lundi 2 avril 2018

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3357	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Impasse de la Reine		A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au mercredi 11 avril 2018
				Rue Jean Louis Vincent	dans le carrefour avec l'impasse de la Reine	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Impasse de la Reine		
				Rue Jean Louis Vincent	sur 20 m des deux côtés de la chaussée dans le carrefour avec l'impasse de la Reine	
3358	La Mairie du 4ème arrondissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une manifestation culturelle	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Denfert Rochereau	sur 20 m, au droit du n° 24	Le vendredi 25 mai 2018, de 10h à 17h
3359	Entreprise Guillaume Simian	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Célu	sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n° 8	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au dimanche 1 avril 2018
3360	La Société Ef Education	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une opération promotionnelle Ef Education	l'accès et le stationnement du bus seront autorisés ainsi qu'un stand	Place Antonin Jutard		Le mardi 6 mars 2018, de 10h à 17h
3361	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Duguesclin	des deux côtés de la chaussée sur 30 m, entre la rue Sully et le n° 75	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au mardi 3 avril 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3362	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Vendôme	des deux côtés de la chaussée, entre le n° 32 et la rue Duquesne	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au vendredi 6 avril 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3363	Association France Prévention	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer le stationnement d'un véhicule de radiologie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Sébastien Gryphe	côté pair, sur 15 m au droit du n° 72	Le jeudi 8 mars 2018
3364	Entreprise Strada Marketing	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une opération promotionnelle	l'accès et le stationnement d'un foodtruck seront autorisés	Place Antonin Jutard		Le mercredi 16 mai 2018, de 9h à 21h
3365	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de chauffage urbain	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Philippe Fabia	entre la rue S. Coignet et la rue Leriche	A partir du jeudi 8 mars 2018 jusqu'au vendredi 30 mars 2018
			la circulation des véhicules sera interdite		sens Ouest/Est, entre la rue Leriche et la rue S. Coignet	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		entre la rue S. Coignet et la rue Leriche	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue S. Coignet et la rue Leriche	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3366	Entreprise Carré Roosevelt	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un vide-greniers	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Franklin Roosevelt	contre-allée Sud et Nord, entre la rue Duguesclin à l'avenue Maréchal de Saxe des 2 côtés, de la rue Duguesclin à la rue Garibaldi	A partir du mardi 5 juin 2018, 16h, jusqu'au samedi 9 juin 2018, 21h
3367	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour la Métropole de Lyon - Direction de l'eau	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type "KR11"	Rue des Docteurs Cordier	entre la rue Pierre Termier et la rue S. Simondan	A partir du jeudi 8 mars 2018 jusqu'au vendredi 16 mars 2018, de 7h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Pierre Termier et la rue S. Simondan	A partir du jeudi 8 mars 2018 jusqu'au vendredi 16 mars 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3368	Entreprise Errt	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Quai Tilsitt	sur 20 m, de part et d'autre de la rue Antoine de Saint Exupéry	A partir du jeudi 8 mars 2018 jusqu'au vendredi 9 mars 2018, de 9h à 16h
3369	Entreprise Spie City-networks	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer les travaux pour le compte de Decaux	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Mulet	entre la rue de la République et la rue de la Bourse	Les lundi 19 mars 2018 et mardi 20 mars 2018, de 7h30 à 17h30
			l'accès, la circulation et le stationnement du véhicule du demandeur seront autorisés	Rue de la République	sur le trottoir impair situé à l'angle de la rue Mulet	A partir du lundi 19 mars 2018, 7h30, jusqu'au mardi 20 mars 2018, 17h30
3370	Entreprise Tln Nettoyage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer le nettoyage de vitres à l'aide d'une nacelle	(sauf jours de Weekend) de 5h30 à 17h00, le stationnement des véhicules sera interdit gênant la circulation des piétons sera interdite	Boulevard Marius Vivier Merle	au droit de la façade de l'immeuble EDF (au droit du n° 106)	A partir du vendredi 9 mars 2018 jusqu'au mardi 13 mars 2018
3371	Entreprise Mercier Manutention	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances à l'aide d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite	Rue du Bocage	trottoir Nord, sur 35 m à l'Ouest de la rue J. Sarrazin	Le lundi 12 mars 2018
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 35 m à l'Ouest de la rue J. Sarrazin	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté Nord, sur 35 m à l'Ouest de la rue J. Sarrazin	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3372	Association Lyon 7 Rive Gauche	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une brocante / vide-greniers	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Maréchal de Saxe	du n° 59 au 163, et du n° 66 au 150	A partir du vendredi 8 juin 2018, 17h, jusqu'au samedi 9 juin 2018, 20h
					du n° 2 au n° 12	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Saint-Jérôme	terre-plein délimité par les rues Saint-Jérôme / Salomon Reinach / avenue Jean Jaurès	
				Rue Salomon Reinach	en face du n° 74	
			Avenue Jean Jaurès	du n° 1 au n° 79 et du n° 2 au n° 86		

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3373	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour la Direction de l'eau	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue André Bollier	entre le n° 36 et n° 40	A partir du lundi 12 mars 2018 jusqu'au vendredi 16 mars 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 36 et n° 40	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3374	Entreprise Paul Roche	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Raymond	sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n° 1-3	A partir du jeudi 8 mars 2018 jusqu'au mercredi 28 mars 2018
3375	Entreprise Ert	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour un opérateur Télécom	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Marietton	côté impair, au droit du n° 15	Les jeudi 15 mars 2018 et vendredi 16 mars 2018
3376	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue du Musée Guimet	des 2 côtés, entre la rue Duquesne et la rue Montgolfier	A partir du jeudi 8 mars 2018 jusqu'au vendredi 16 mars 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Lieutenant Colonel Prévost	des 2 côtés, sur 15 m de part et d'autre de la rue du Musée Guimet	
				Rue du Musée Guimet	des 2 côtés, entre la rue Duquesne et la rue Montgolfier	
3377	Entreprise Rtt	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Orange	la circulation des piétons sera interdite	Rue des Cuirassiers	trottoir Est, sur 20 m au Nord de la rue Desaix	A partir du lundi 12 mars 2018 jusqu'au vendredi 16 mars 2018
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 20 m, au Nord de la rue Desaix	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté Est, sur 20 m au Nord de la rue Desaix	
3378	Entreprise Idéactif	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du top 14 Rugby Tour 2018	des animations seront autorisées	Place Bellecour		A partir du vendredi 25 mai 2018 jusqu'au dimanche 27 mai 2018, de 10h à 20h
			des installations seront autorisées		partie Nord / Est	A partir du lundi 21 mai 2018, 8h30, jusqu'au lundi 28 mai 2018, 15h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		contre-allée Ouest, le long du trottoir Est entre les n° 33 et 35	A partir du lundi 21 mai 2018, 0h, jusqu'au lundi 28 mai 2018, 23h30
3379	Entreprise Sogea Lyon Entretien	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'eau potable	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Molière	sur 20 m, au droit du n° 60	A partir du jeudi 15 mars 2018 jusqu'au vendredi 16 mars 2018, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			A partir du jeudi 15 mars 2018 jusqu'au vendredi 16 mars 2018
3380	La Ville de Lyon - Direction des espaces verts	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'égavage	la circulation des piétons sera interdite	Rue d'Alsace Lorraine	trottoir pair en face des n° 11 à 15	A partir du mardi 13 mars 2018 jusqu'au mercredi 14 mars 2018, de 7h à 15h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, en face des n° 11 à 15	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3381	Entreprise Eif-fage Energie Infrastructures	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'éclairage public Ville de Lyon	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue de la Corderie	sur 30 m à l'Ouest du quai Jayr	A partir du jeudi 15 mars 2018 jusqu'au mardi 20 mars 2018, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Quai Jayr	sur 40 m de part et d'autre de la rue de la Corderie	
				Rue de la Corderie	sur 30 m à l'Ouest du quai Jayr	
3382	Entreprise Etp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue du Repos	au droit du n° 42/44	A partir du jeudi 15 mars 2018 jusqu'au vendredi 30 mars 2018, de 7h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, sur 20 m au droit du n° 42/44	A partir du jeudi 15 mars 2018 jusqu'au vendredi 30 mars 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3383	Entreprise Dsp Multiservices	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Jarente	côté pair, sur 10 m au droit du n° 10	A partir du mercredi 21 mars 2018 jusqu'au vendredi 23 mars 2018
3384	L'établissement Livestation Diy	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pasteur	côté pair, sur 8 m au Nord de la rue Bonald	A partir du lundi 30 avril 2018 jusqu'au dimanche 30 septembre 2018
3385	L'établissement la Lambretta	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Marseille	côté pair, sur 6 m, au droit du n° 74	A partir du lundi 30 avril 2018 jusqu'au dimanche 30 septembre 2018
3386	Entreprise Dulac Paysage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de lavage	la circulation des cycles sera interdite et les usagers empruntant la piste cyclable devront circuler à pied le long du chantier	Rue Mortier	sur la piste cyclable à contresens	Les jeudi 8 mars 2018 et vendredi 9 mars 2018
			la circulation des piétons sera interdite		trottoir impair, sur 20 m en face du n° 10	Les jeudi 8 mars 2018 et vendredi 9 mars 2018, de 7h30 à 17h30
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens			
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 20 m au droit du n° 10	
3387	Entreprise Colas Raa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Bossuet	entre la rue Professeur Weill et la rue Ney	Le vendredi 9 mars 2018, de 9h à 16h
				Rue Cuvier	entre la rue Masséna et la rue Ney	
3388	Entreprise Tarvel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue de l'Abbaye d'Ainay	entre le n° 5 et le n° 12	A partir du samedi 10 mars 2018 jusqu'au vendredi 23 mars 2018
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Quai Rambaud	entre le pont Kitchenier Marchand et le cours Suchet	
				Rue de l'Abbaye d'Ainay	entre le n° 5 et le n° 12	
3389	Entreprise Hexamanut	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Charrettes	sur 15 m, à droite de l'immeuble situé au n° 131	A partir du lundi 12 mars 2018 jusqu'au mercredi 14 mars 2018, de 7h à 19h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3390	Entreprise Tecmobat Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Lafayette	sur 10 m, au droit du n° 16 (sur l'aire de livraison)	A partir du lundi 12 mars 2018 jusqu'au mardi 27 mars 2018
3391	Entreprise la Lance Verte	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Tourette	côté pair, sur 7 m en face de l'immeuble situé au n° 13	Le lundi 12 mars 2018
3392	Entreprise Legros Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau d'éclairage public Ville de Lyon	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Romain Rolland	sur 15 m de stationnement réglementé "Autocar" situé en face du n° 19	A partir du lundi 12 mars 2018 jusqu'au vendredi 6 avril 2018
3393	Entreprise Sondalp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de sondages dans une copropriété	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai André Lasagne	sur 10 m, à droite de l'immeuble situé au n° 12	A partir du lundi 12 mars 2018 jusqu'au mardi 10 avril 2018
3394	L'établissement français du sang	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une collecte de sang	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Thiers	sur 20 m, en face de l'immeuble situé au n° 192	Le mardi 13 mars 2018, de 7h30 à 14h
3395	Entreprise Roche	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une base de vie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Romain Rolland	sur 8 m, à droite de l'immeuble situé au n° 15	A partir du lundi 12 mars 2018 jusqu'au jeudi 12 avril 2018
3396	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Orange	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite à 2 voies	Rue de Bonnel	entre la rue de la Villette et le pont SNCF	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au vendredi 6 avril 2018
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite d'une voie	Rue de la Villette	dans les deux sens de circulation, entre la rue Bonnel et la rue Riboud	A partir du lundi 12 mars 2018 jusqu'au vendredi 20 avril 2018
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue de Bonnel	contre-allée Taxi, sur 20 m à l'Ouest de la rue de la Villette	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au vendredi 6 avril 2018
3397	Entreprise Marion Martins	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Félix Rollet	au droit du n° 1 sur 20 m, à l'Est de l'entrée de l'école Emile Cohl	A partir du samedi 10 mars 2018, 6h, jusqu'au dimanche 11 mars 2018, 19h
3398	Association Jeunesse en Mission	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation sur l'éco-mobilité	des animations seront autorisées	Place Antonin Jutard		Le samedi 21 avril 2018, de 14h à 18h
			des installations seront autorisées			Les jeudi 19 avril 2018 et vendredi 20 avril 2018, de 18h à 22h
						Le samedi 21 avril 2018, de 13h à 19h
						Les jeudi 19 avril 2018 et vendredi 20 avril 2018, de 17h à 23h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3399	Entreprise Petit Bulletin	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de Lyon bière Festival	l'accès de stationnements de 6 foodtrucks seront autorisés	Quai Rambaud	devant le bâtiment la Sucrière, côté Saône	A partir du samedi 21 avril 2018 jusqu'au dimanche 22 avril 2018, de 7h à 23h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		en face du n° 49 jusqu'au n° 50, sur 75 m	A partir du vendredi 20 avril 2018, 9h, jusqu'au dimanche 22 avril 2018, 22h
3400	Entreprise Sogea et la direction de l'eau de la Métropole de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau d'eau en urgence	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Chemin de Chou-lans	sens Oues/Est (sens descendant) entre l'avenue Debrousse et le n° 101	A partir du mardi 6 mars 2018, 22h, jusqu'au mercredi 7 mars 2018, 6h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
3401	Entreprise la Taverne Gutenberg	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du vernissage d'une exposition collective	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Gutenberg	entre la rue de l'Épée et la rue Villeroy	A partir du jeudi 5 avril 2018, 16h, jusqu'au vendredi 6 avril 2018, 0h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de L'Épée	au droit du n° 5 sur 3 emplacements	
3402	Entreprise Groupe Médecine & Hygiène	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une manifestation	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Vercors	parking n° 4	Le samedi 2 juin 2018, de 8h à 13h
						Les jeudi 31 mai 2018 et vendredi 1 juin 2018, de 8h à 18h
3403	Entreprise Roche et Cie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un container de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Plat	sur 10 m, au droit du n° 40	A partir du jeudi 8 mars 2018 jusqu'au jeudi 5 avril 2018
3404	Entreprise Jft	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Baraban	sur 15 m, au droit du n° 141	Le vendredi 9 mars 2018
3405	L'union des Associations Aéronautiques	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une cérémonie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Bellecour	chaussée Ouest, voie Ouest, côté Ouest, sur 80 m	Le dimanche 22 avril 2018, de 8h à 13h
3406	Entreprise La Compagnie Vosgienne	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un container de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Albert Thomas	sur 6 m, au droit du n° 121	A partir du mardi 13 mars 2018 jusqu'au dimanche 13 mai 2018
3407	Association Grenade et l'établissement Le Court-Circuit	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un bal de quartier « Boom de Printemps »	des animations seront autorisées	Place Mazagran		Le samedi 21 avril 2018, de 16h à 23h
			des installations seront autorisées			Le samedi 21 avril 2018, de 9h à 23h
3408	Entreprise Eurl Chahelot	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Boulevard Pinel	sur 10 m, au droit du n° 18 bis	A partir du mardi 13 mars 2018 jusqu'au vendredi 13 avril 2018
3409	Entreprise Eben Agence	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Président Edouard Herriot	côté pair, sur 10 m au droit du n° 98	A partir du mardi 13 mars 2018 jusqu'au vendredi 16 mars 2018

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3410	Entreprise Se Levage Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue Ferdinand Buisson	trottoir pair, sur 30 m au droit du n° 12	Les mardi 13 mars 2018 et mercredi 14 mars 2018, de 9h à 17h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre l'avenue Lacassagne et la rue Bonnard	
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés, sur 30 m au droit du n°12	Les mardi 13 mars 2018 et mercredi 14 mars 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au débouché sur l'avenue Lacassagne	Les mardi 13 mars 2018 et mercredi 14 mars 2018, de 9h à 17h
3411	Entreprise Mosnier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue René Leynaud	sur 8 m à droite de l'immeuble situé au n° 6	A partir du lundi 12 mars 2018 jusqu'au lundi 9 avril 2018
3412	Entreprise Eiffage Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la réalisation du site propre C3 Sytral (asphalte)	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Cours Lafayette	transport collectif en site propre Nord entre l'avenue Maréchal de Saxe et la rue Garibaldi	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au vendredi 23 mars 2018, de 8h à 17h
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé		sur le trottoir Nord, partie comprise entre l'avenue Maréchal de Saxe et la rue Garibaldi	
3413	Entreprise Vial André	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage à l'aide d'un camion muni d'une grue auxiliaire	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Boissac	entre la place Bellecour et la rue Sala	Le mercredi 14 mars 2018, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite		côté pair, sur 20 m en face du n°1	Le mercredi 14 mars 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3414	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18 en fonction des besoins de l'entreprise	Passage Faugier	entre la rue Pierre Sémard et la rue Anna Marty	A partir du mardi 13 mars 2018 jusqu'au vendredi 6 avril 2018, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Pierre Sémard	entre la rue de Gerland et le passage Faugier	
				Passage Faugier	entre la rue Pierre Sémard et la rue Anna Marty	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Pierre Sémard	entre la rue de Gerland et le passage Faugier	
				Passage Faugier	entre la rue Pierre Sémard et la rue Anna Marty	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pierre Sémard	des 2 côtés de la chaussée, entre la rue de Gerland et le passage Faugier	
3415	Entreprise Roche	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une base de vie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Bossuet	sur 10 m à droite de l'immeuble situé au n° 31	A partir du lundi 12 mars 2018 jusqu'au jeudi 12 avril 2018

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3416	Entreprise Tarvel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des piétons sera interdite	Place Guichard	côté Est, entre la rue Mazenod et la rue de la Part Dieu	A partir du mercredi 14 mars 2018 jusqu'au vendredi 23 mars 2018, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue de Créqui	entre la rue Mazenod et la rue de la Part Dieu	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier sauf les jours de marchés	Place Guichard	côté Est, entre la rue Mazenod et la rue de la Part Dieu	
3417	Entreprise Fourneyron Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de renouvellement de chambre Free	la circulation des véhicules sera interdite	Rue René Leynaud	entre la rue l'Abbé Rozier et la rue Coysevox	Le vendredi 9 mars 2018, de 9h à 16h
			la circulation s'effectuera dans le sens Nord/Sud	Rue de l'Abbé Rozier	entre la rue René Leynaud et la rue Donnée	
3418	L'université Jean Moulin - Direction de la logistique	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un accès de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Cavenne	des deux côtés de la chaussée sur 10 m de part et d'autre du n° 28	A partir du mercredi 28 mars 2018 jusqu'au vendredi 30 mars 2018
3419	Entreprise Boscolo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de déchargement de matériaux au sol	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue de Jussieu	entre la rue Grôlée et le quai J. Courmont	Le mercredi 14 mars 2018, de 7h à 16h30
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Stella	côté pair, entre la rue Grôlée et le quai J. Courmont	
			les véhicules circulant dans le sens Est/Ouest devront marquer l'arrêt de sécurité «Stop»	Rue de Jussieu	au débouché sur la rue Grôlée	
3420	Entreprises Asten et Carrion Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie (oreilles de trottoir)	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier à deux voies	Quai Général Sarrail	entre la place Maréchal Lyautey et la rue Bugeaud	A partir du lundi 12 mars 2018 jusqu'au vendredi 6 avril 2018, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		entre la place Maréchal Lyautey et la rue Bugeaud	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		Rue Cuvier	entre le n° 8 et la rue Bugeaud
				Rue Bugeaud	entre le n° 6 et le quai Général Sarrail	
				Quai Général Sarrail	entre le n° 3 et la rue Cuvier	
			3421	Entreprise Médiaco	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la manœuvre d'une grue autoportée pour accéder au chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant
3422	L'établissement Au Pré Fleuri	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Sèze	au droit du n° 123 bis, sur une longueur de 11 m	A partir du lundi 30 avril 2018 jusqu'au dimanche 30 septembre 2018

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3423	Entreprises Gauthey / Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le Grand Hôtel Dieu	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Marcel Gabriel Rivière	sera traitée en voie sans issue accessible par la rue Chidebert	A partir du jeudi 8 mars 2018 jusqu'au lundi 30 avril 2018
3424	Entreprise Hase Hygiène Assistance Salub	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Sèze	sur 15 m, au droit de l'immeuble situé au n° 10	Le mardi 13 mars 2018, de 7h à 19h
3425	Entreprise Smmi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenance sur antenne au moyen d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite	Rue Basse Combalot	trottoir Nord, entre la rue de Marseille et le n° 14	Le vendredi 9 mars 2018, de 8h à 18h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, entre la rue de Marseille et le n° 14	
3426	Entreprise Carré Roosevelt	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une braderie des commerçants	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Franklin Roosevelt	contre-allée Sud et Nord, entre la rue Duguesclin à l'avenue Maréchal de Saxe	A partir du mardi 5 juin 2018, 16h, jusqu'au samedi 9 juin 2018, 21h
					des 2 côtés, de la rue Duguesclin à la rue Garibaldi	
3427	Entreprises Razel Bec / Guintoli / Coiro et Stal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la réalisation du site popre C3 Sytral (sondages)	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Rue Garibaldi	transport collectif en Site Propre Est, entre le n° 133 et le cours Lafayette	A partir du vendredi 9 mars 2018 jusqu'au jeudi 15 mars 2018, de 8h à 17h
3428	L'établissement La Shisha des Gones	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Ferrachat	au droit du n° 11, sur une longueur de 5 m	A partir du lundi 30 avril 2018 jusqu'au dimanche 30 septembre 2018
3429	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau Enedis	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Boulevard Edmond Michelet	sens Nord/Sud, sur 20 m au droit du n° 1	A partir du lundi 2 avril 2018 jusqu'au mercredi 18 avril 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté impair sur 20 m, au Sud de l'avenue Jean Mermoz (au droit du n° 1)	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3430	La Métropole de Lyon - Direction de l'eau	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Place Valmy		A partir du jeudi 12 avril 2018, 23h50, jusqu'au vendredi 13 avril 2018, 4h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3431	La Métropole de Lyon et les entreprises Altea - Gantelet Galaberthier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations d'osculation semestrielle du pont de l'île Barbe	la circulation des véhicules sera interdite, la desserte des riverains et des services de sécurité incendie de l'île Barbe sera assurée par un alternat et les services de la propreté devront accéder avant 9 heures	Pont de L'île Barbe	entre le quai Raoul Carrié (RD 433) et limite de Caluire et Cuire	Le lundi 9 avril 2018, de 9h à 16h
			la réglementation relative à la circulation sera signalée de façon très apparente par les soins de la Métropole de Lyon conformément à l'Instruction Ministérielle			
			un cheminement des piétons sera maintenu et balisé par les services de la Métropole en charge du suivi des travaux.			
			un itinéraire de déviation sera mis en place par les services de la Métropole			
3432	Entreprise Bfe Renovations	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Flesselles	sur 12 m, au droit de l'immeuble situé au n° 20	A partir du mardi 13 mars 2018 jusqu'au jeudi 15 mars 2018
3433	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Albert Jacquard	entre la rue Père Louis de Galard et la rue Françoise Giroud	Le mercredi 7 mars 2018
3434	Entreprise Folghera et Belay	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une base de vie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Capucins	sur 5 m, au droit de l'immeuble situé au n° 6	A partir du mardi 20 mars 2018 jusqu'au vendredi 20 avril 2018
3435	Entreprise Eiffage Construction Confluence	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de coulage de béton	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Voie Nouvelle Stalingrad Vitton	entre le cours Vitton et la rue Louis Guérin	Les mercredi 14 mars 2018 et mercredi 21 mars 2018, de 5h à 15h
3436	Entreprise Serfim Tic	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique	la circulation des véhicules sera interdite	Rue de Belfort	partie comprise entre la montée Justin Godart et la rue Joséphin Souлары	Le jeudi 15 mars 2018, de 1h à 5h
3437	Entreprise André Vial	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue André Philip	sur 15 m, au droit du n° 205	Le lundi 12 mars 2018
3438	Entreprise Eiffage Construction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réhabilitation de bâtiment	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Bouquetiers	sur 10 m, côté Sud sur l'aire de livraison	A partir du lundi 12 mars 2018 jusqu'au lundi 31 décembre 2018
				Place Saint-Nizier	sur 5 m, au droit du n° 6	
3439	Entreprise Duc et Preneuf	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'égagement pour le compte de la régie Immo de France	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Tuilliers	côté impair, entre les n° 33 et n° 35	A partir du lundi 12 mars 2018 jusqu'au vendredi 16 mars 2018

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3440	Entreprise Ert	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour une opération Télécom	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue André Bollier	sur 10 m en face du n° 94	Le lundi 12 mars 2018
3441	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de carottage d'enrobés	la circulation des véhicules sera réduite d'une voie à l'avancement du chantier	Quai Maréchal Joffre	entre la rue Franklin et le square Janmot	Le mercredi 14 mars 2018, de 9h à 16h
				Quai Tilsitt	entre le square Janmot et le pont Bonaparte	
				Quai des Célestins	entre le pont Bonaparte et la rue Port du Temple	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur chaussée	Quai Maréchal Joffre	entre la rue Franklin et le square Janmot	
				Quai Tilsitt	entre le square Janmot et le pont Bonaparte	
				Quai des Célestins	entre le pont Bonaparte et la rue Port du Temple	
3442	Entreprise Ert	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de tirage de câbles	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 en fonctions des besoins et de la configurations de la chaussée	Avenue Sidoine Apollinaire	sur 30 m, au droit des n° 189 et n° 143	A partir du vendredi 9 mars 2018 jusqu'au vendredi 16 mars 2018, de 9h à 16h
				Rue Sergent Michel Berthet	sur 30 m, à hauteur du n° 53	
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Avenue Sidoine Apollinaire	sur 30 m, au droit des n° 189 et n° 143	
				Rue Sergent Michel Berthet	sur 30 m, à hauteur du n° 53	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Avenue Sidoine Apollinaire	sur 30 m, au droit des n° 189 et n° 143	
				Rue Sergent Michel Berthet	sur 30 m, à hauteur du n° 53	
3443	Ville de Lyon - Direction des espaces verts	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élargage	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Pierre Baizet	entre la rue Maréchal de Lattre de Tassigny et le n° 62	A partir du mercredi 14 mars 2018 jusqu'au jeudi 15 mars 2018, de 7h à 16h
				Rue Maréchal de Lattre de Tassigny	sur 40 m au Nord de la rue Pierre Baizet (au droit du square Morlot)	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Pierre Baizet	entre la rue Maréchal de Lattre de Tassigny et le n° 62	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Maréchal de Lattre de Tassigny	des deux côtés de la chaussée, sur 40 m au Nord de la rue Pierre Baizet (au droit du square Morlot)	
				Rue Pierre Baizet	côté pair, entre la rue Maréchal de Lattre de Tassigny et le n° 62	
				Rue Pierre Baizet	côté pair (Sud) entre la rue Notre Dame et la rue des Charmettes	
3444	Entreprise Etanchéité Service (Ses)	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Germain	côté pair (Sud) entre la rue Notre Dame et la rue des Charmettes	A partir du vendredi 9 mars 2018 jusqu'au mercredi 14 mars 2018, de 8h à 18h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3445	Entreprise Imp2p Renov	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	la circulation des piétons sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Puvis de Chavannes	sur 20 m, au droit de l'immeuble situé au n° 6	Le vendredi 9 mars 2018, de 8h à 18h
3446	Entreprise Jaymot	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue d'Ivry	sur 15 m, au droit de l'immeuble situé au n°2	A partir du lundi 12 mars 2018 jusqu'au lundi 9 avril 2018
3447	Entreprise Atb	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble avec une nacelle	le cheminement piétons s'effectuera sur les emplacements de stationnement et sera balisé et sécurisé le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Crépet	côté Nord entre le n° 17 et le n° 21 côté impair entre le n° 17 et le n° 21	A partir du lundi 12 mars 2018 jusqu'au vendredi 16 mars 2018
3448	Théâtre de l'Homme	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du Printemps des Poètes	l'inscription de poèmes au blanc de Meudon sera autorisée sur les trottoirs	Rue Terme Rue Fernand Rey Rue de l'Annonciade Montée des Carmélites Rue Burdeau Rue Sergent Blandan Rue Bouteille Place Fernand Rey Rue de Savy Place Sathonay Rue des Fargues Rue du Jardin des Plantes	des deux côtés du n° 1 au 21 des deux côtés du n° 1 au 16 des deux côtés du n° 1 au 30 des deux côtés du n° 1 au 30 des deux côtés du n° 1 au 44 des deux côtés du n° 1 au 46 des deux côtés du n° 1 au 29 des deux côtés du n° 1 au 6 des deux côtés du n° 1 au 6 des deux côtés du n° 1 au 12	A partir du mercredi 7 mars 2018 jusqu'au dimanche 1 avril 2018
3449	Entreprise Citinée Ouvrages Résidentiel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation de véhicules lourds sera autorisée dans les deux sens de la circulation la circulation des cycles sera interdite la circulation des piétons sera interdite	Rue de la République Rue Grenette Rue du Bât d'Argent	entre la rue Grenette et la rue du Bât d'Argent entre le quai Jean Moulin et la rue de la République dans le sens Est / Ouest, dans la voie qui leurs est réservée, ils auront obligation de suivre le plan de déviation mis en place par la rue de l'Arbre Sec sur le trottoir situé au droit du n° 11, les piétons auront obligation de circuler sur le trottoir opposé	A partir du lundi 12 mars 2018 jusqu'au dimanche 8 avril 2018

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3449	Entreprise Citinéa Ouvrages Résidentiel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des véhicules pourra être interrompue ponctuellement pour permettre la manoeuvre de véhicules lourds à contre-sens de la circulation	Rue du Bât d'Argent	entre la rue de la République et la rue Président Edouard Herriot	A partir du lundi 12 mars 2018 jusqu'au dimanche 8 avril 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		en face du n° 11, pour permettre la création d'un passage piétons provisoire	
					sur la voie réservée aux bus durant la phase de fermeture à la circulation de cette dernière	
3450	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Françoise Giroud	entre la rue Albert Jacquard et la rue Denis-Joussot	Le jeudi 8 mars 2018
				Rue Albert Jacquard	entre la rue Père Louis de Galard et la rue Françoise Giroud	
3451	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera interdite	Rue des Aqueducs	sur le parking situé en face du n°11, au «Sud» de l'allée de l'aurore	A partir du lundi 12 mars 2018 jusqu'au vendredi 16 mars 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3452	Entreprise Htp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de tags	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pierre Blanc	sur 20 m, au droit de l'immeuble situé au n°4	A partir du mercredi 14 mars 2018 jusqu'au jeudi 15 mars 2018
3453	Entreprise Mtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Benoist Mary	sur 10 m, de part et d'autre du n° 33	A partir du mercredi 14 mars 2018 jusqu'au mardi 27 mars 2018, de 8h à 17h
3454	Entreprise Ascensio Et Valla	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances	la circulation des piétons sera interdite	Rue Fénélon	sur 10 m, de part et d'autre de l'immeuble situé au n° 30	Le mercredi 14 mars 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3455	Entreprise Etp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Trarieux	sur 20 m, au droit du n° 134	A partir du jeudi 15 mars 2018 jusqu'au lundi 26 mars 2018, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 20 m au droit du n° 134	
3456	Entreprise Mtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Sala	côté pair, sur 10 m au droit du n° 50	A partir du jeudi 15 mars 2018 jusqu'au jeudi 29 mars 2018, de 8h à 16h30
3457	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	Rue du Dauphiné	sur 30 m, au droit du n° 97	A partir du jeudi 15 mars 2018 jusqu'au vendredi 30 mars 2018, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 30 m au droit du n° 97	A partir du jeudi 15 mars 2018 jusqu'au vendredi 30 mars 2018, de 7h30 à 16h30

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3458	Entreprise La Sevensse	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux en toiture à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite	Rue Molière	côté impair, sur 20 m au droit de la façade située au n° 79	Le jeudi 15 mars 2018, de 7h30 à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3459	Entreprise Sip	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite	Quai Perrache	côté Ouest, entre la rue Dugas Montbel et le cours Suchet	Le vendredi 16 mars 2018, de 7h à 18h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3460	Entreprise Henri Germain	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue d'Auvergne	côté pair, sur 5 m au droit du n° 2	A partir du mardi 13 mars 2018 jusqu'au lundi 19 mars 2018
3461	Entreprise Proef	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux dans une chambre Télécom	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Quatre Chapeaux	côté pair, sur 10 m en face du n° 5	Le lundi 19 mars 2018, de 7h30 à 17h
3462	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Ferrandière	entre la rue du Président Edouard Herriot et la rue de Brest	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au vendredi 23 mars 2018, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite en fonction des besoins du chantier			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, entre le n° 8 et la rue du Président Edouard Herriot	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au vendredi 6 avril 2018, de 7h30 à 16h30
3463	Entreprise Médiaco	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des cycles sera interdite sur la piste cyclable à contresens et les usagers empruntant la piste cyclable devront circuler le pied à terre le long du chantier	Rue des Cuirassiers	à contresens sur 50 m, au Nord de la rue du Docteur Bouchut	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au vendredi 23 mars 2018
			la circulation des piétons sera interdite		trottoir Ouest, sur 50 m au Nord de la rue du Docteur Bouchut	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite d'une voie		côté Ouest, sur 30 m face au bâtiment de France 3	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3464	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type «KR11»	Quai Perrache	entre la rue Emile Duployé et la rue Nivière-Chol	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au vendredi 30 mars 2018, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté Ouest, entre la rue Nivière-Chol et la rue Emile Duployé	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au vendredi 20 avril 2018, de 7h30 à 16h30

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3464	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Emile Duployé	des deux côtés, entre le quai Perrache et la rue Vuillerme	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au vendredi 20 avril 2018, de 7h30 à 16h30
			un cheminement piéton d'une largeur minimum de 1,40 m devra être maintenu en permanence	Quai Perrache	trottoir Ouest, entre la rue Emile Duployé et la rue Nivière-Chol	
3465	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Mazenod	sur 30 m, au droit du n° 12	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au vendredi 23 mars 2018, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 25 m au droit du n° 12	
3466	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de remplacement de trappe Orange	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Marius Donjon	au carrefour avec la place Camille Flammarion	A partir du mardi 13 mars 2018 jusqu'au vendredi 23 mars 2018, de 7h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Imbert Colomès	côté impair, sur 15 m du n° 9	
				Place Camille Flammarion	côté Est, sur 15 m au Nord de la rue Donjon	
3467	Entreprises Asten et Eiffage Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue de Sèze	entre la rue Ney et le Boulevard des Brotteaux	A partir du lundi 5 mars 2018 jusqu'au vendredi 16 mars 2018
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Bossuet	sur 30 m de part et d'autre de la rue Professeur Weil	
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue de Sèze	entre la rue Ney et le Boulevard des Brotteaux	
				Rue Professeur Weil		
			le demandeur devra avancer les conteneurs à un point collecte accessible et les ramener à leur emplacement initial	Rue Professeur Weil	entre la rue Bossuet et la rue de Sèze	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Sèze	des 2 côtés, sur 30 m de part et d'autre de la rue Professeur Weil	
				Rue Professeur Weil	des 2 côtés, entre la rue Cuvier et la rue de Sèze	
Rue Bossuet	des 2 côtés, sur 30 m de part et d'autre de la rue Professeur Weil					
3468	Entreprise Tracer Urban Nature	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble avec une nacelle	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue Tony Garnier	sur la contre allée Nord au droit du n° 65	Les lundi 12 mars 2018 et mardi 13 mars 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur la contre allée Nord sur 20 m au droit du n° 65	
3469	Entreprise Fraisse	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de construction	la circulation des piétons sera interdite	Route de Vienne	trottoir Ouest, entre le n° 238 et le n° 244/250	A partir du lundi 12 mars 2018 jusqu'au mardi 5 mars 2019
			la circulation des véhicules 2 roues sera interrompue sur la bande cyclable		sens Nord/Sud, entre le n° 238 et le n° 244/250	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, entre le n° 238 et le n° 244/250	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3470	Entreprise Eif-fage Energie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de renouvellement de luminaires pour le compte de la Ville de Lyon	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue de la Fraternelle	entre les n° 3 et n° 21	A partir du lundi 12 mars 2018 jusqu'au vendredi 16 mars 2018, de 7h30 à 16h
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		entre les n° 24 et n° 23	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		entre les n° 3 et n° 21	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		entre les n° 24 et n° 23	
					côté pair entre les n° 24 et n° 23	
					côté Impair entre les n° 3 et n° 21	
3471	Entreprise Legros Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'éclairage public	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue de la Corderie	entre le n° 2 et la rue Roger Salengro	A partir du lundi 12 mars 2018 jusqu'au vendredi 6 avril 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Roger Salengro	sur 20 m à l'Ouest du rond point des Monts d'Or	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Corderie	entre le n° 2 et la rue Roger Salengro	
				Rue Roger Salengro	sur 20 m à l'Ouest du rond point des Monts d'Or	
				Rue de la Corderie	côté pair, au droit du n° 2	
3472	L'établissement Harvest Cuisine	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Hippolyte Flandrin	sur 6 m au droit du n° 22	A partir du samedi 3 mars 2018 jusqu'au dimanche 4 novembre 2018
3473	Entreprise Stracchi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau d'eau potable	la circulation des piétons sera maintenue et gérée par des ponts piétons	Rue Gabriel Chevalier	sur le carrefour avec la rue Marc Boegner et la rue Ernest Fabrègue	A partir du mardi 13 mars 2018 jusqu'au vendredi 13 avril 2018
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type «KR11»		entre la rue Ernest Fabrègue et la place Bernard Schönberg	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		entre la rue Ernest Fabrègue et la place Bernard Schonberg	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Ernest Fabrègue et la place Bernard Schonberg	
3474	L'établissement Le Terrier du Lapin Blanc	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Imbert Colomès	au droit du n° 37, sur une longueur de 6 m	A partir du lundi 30 avril 2018 jusqu'au dimanche 30 septembre 2018
3475	L'établissement la Tenaille	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Rivet	au droit du n° 8 sur une longueur de 11 m 50	A partir du lundi 30 avril 2018 jusqu'au dimanche 30 septembre 2018

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3476	Entreprise Carrion Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour la Métropole de Lyon	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Professeur Zimmermann	au droit du n° 2	A partir du mardi 13 mars 2018 jusqu'au vendredi 16 mars 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté pair, au droit du n° 2	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3477	Entreprise Acéo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'une cuve fuel	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Sébastien Gryphe	des deux côtés de la chaussée, sur 20 m au droit du n° 120	Les mercredi 14 mars 2018 et jeudi 15 mars 2018
3478	Entreprise Patru	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un échafaudage sur trottoir	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Sully	sur 5 m à droite de l'immeuble situé au n° 69	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au mercredi 21 mars 2018
3479	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de création d'une grille d'assainissement	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	Rue Marius Berliet	entre le n° 33 et la rue Santos Dumont	A partir du jeudi 15 mars 2018 jusqu'au jeudi 22 mars 2018, de 7h à 16h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 33 et la rue Santos Dumont	A partir du jeudi 15 mars 2018 jusqu'au jeudi 22 mars 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3480	Entreprise Fraisse Isolation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Dumont	sur 10 m à droite de l'immeuble situé au n° 12 - 14	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au lundi 2 avril 2018
3481	Entreprises Maia Sonnier - Aximum	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la plateforme Tramway dans le cadre du T6	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Professeur Beauvisage	entre la rue Paul Santy et le boulevard des Etats Unis	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018
				Boulevard des Etats Unis	chaussée Nord, sens Est/Ouest, sur 50 m à l'Est de la rue Professeur Beauvisage	
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue Professeur Beauvisage	sens Sud/Nord, entre le boulevard des Etats Unis et l'avenue Paul Santy	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Boulevard des Etats Unis	entre la rue Paul Santy et le boulevard des Etats Unis	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Professeur Beauvisage	chaussée Nord, sens Est/Ouest, sur 50 m à l'Est de la rue Professeur Beauvisage	
				Rue Professeur Beauvisage	côté impair, entre le boulevard des Etats Unis et l'avenue Paul Santy	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3481	Entreprises Maia Sonnier - Aximum	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la plateforme Tramway dans le cadre du T6	le tourne à gauche sera interdit	Rue Professeur Beauvisage	au débouché sur la rue Philippe Fabia	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018
			une voie de chantier sera matérialisée au droit de l'emprise réservée aux riverains et la desserte locale		chaussée Est, réglementée dans le sens Nord/Sud, entre l'avenue Paul Santy et la rue Fabia	
					chaussée Est, réglementée dans le sens Sud/Nord, entre le boulevard des Etats Unis et la rue Fabia	
3482	Entreprise Capar	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Sébastien Gryphe	des deux côtés de la chaussée, entre le n° 72 et n° 74	Le lundi 12 mars 2018
3483	La Ville de Lyon - Bibliothèque municipale	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du Forum Développement Durable	le stationnement d'un foodtruck dont les ventes seront destinées aux participants du forum et en aucun cas aux passants, sera autorisé	Boulevard Marius Vivier Merle	au droit du n° 30, sur le parvis de la bibliothèque le long de la rue Servient	Le mardi 20 mars 2018, de 10h30 à 14h30
3484	Entreprise Les Charpentiers d'aujourd'hui	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Place des Jacobins	sur 10 m, au droit du n° 4	A partir du lundi 12 mars 2018 jusqu'au mercredi 11 avril 2018, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur chaussée			
3485	Entreprise Subsistances	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du festival Week-end sur mars	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Saint-Vincent	du n° 8 jusqu'à la rue de la Muette	A partir du jeudi 22 mars 2018, 8h, jusqu'au dimanche 25 mars 2018, 21h
3486	Entreprise Speedway S.A.	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation commerciale Les Bikers Day 2018	des animations seront autorisées	Avenue Maréchal de Saxe	au droit du n° 144, sur le trottoir	A partir du vendredi 27 avril 2018 jusqu'au dimanche 29 avril 2018, de 8h à 20h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au droit du n° 144, sur 2 emplacements	A partir du vendredi 27 avril 2018, 8h, jusqu'au dimanche 29 avril 2018, 20h
			l'installation de 2 tentes sera autorisée		au droit du n° 144, sur le trottoir	
3487	Entreprise Citinéa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Jules Courmont	sur 10 m, au droit du n° 2	A partir du lundi 12 mars 2018 jusqu'au lundi 26 mars 2018
3488	Entreprise Ikken	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de cuisine	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Saint-Antoine	sur 15 m, au droit du n° 30 (devant le restaurant le Jols)	Le mardi 13 mars 2018, de 22h à 6h
3489	Entreprise Sondalp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'essai de pompage sur des forages géothermiques	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Sala	entre la rue de la Charité et la rue Auguste Comte	A partir du mardi 13 mars 2018 jusqu'au vendredi 16 mars 2018, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, entre le n° 40 et la rue Auguste Comte	A partir du mardi 13 mars 2018 jusqu'au vendredi 16 mars 2018

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3490	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'assainissement	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Garibaldi	entre la rue Marc Bloch et le n° 375	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au vendredi 23 mars 2018
			la continuité du cheminement piétons sera maintenue en permanence au droit de la fouille		trottoir Ouest, sur 50 m au Sud de la rue Chevreul	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		entre la rue Marc Bloch et le n° 375	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la route de Vienne et le n° 375	
3491	Association Club Lotus France	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une sortie pour les enfants de l'hopo de l'Hôpital Léon Bérard	le stationnement de 25 véhicules sera autorisé	Place Ambroise Courtois		Le dimanche 29 avril 2018, de 18h à 19h30
			le stationnement de 25 véhicules anciens sera autorisé			Le dimanche 29 avril 2018, de 9h à 10h30
3492	Entreprise Maia Sonnier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie dans le cadre des travaux du Tramway T6	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Boulevard Pinel	chaussée Ouest, sens Nord/Sud, entre l'avenue d'Esquirol et la rue Laënnec	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au vendredi 1 juin 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté Ouest, entre le boulevard Rockefeller et l'avenue d'Esquirol	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		côté Ouest, entre la rue Laënnec et le boulevard Rockefeller	
3493	Entreprise Sogea Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose de canalisations	la circulation des cycles sera interdite	Rue Desaix	entre la rue des Cuirassiers et le boulevard Marius Vivier Merle	A partir du lundi 12 mars 2018 jusqu'au vendredi 16 mars 2018
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens			
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés, entre la rue des Cuirassiers et le boulevard Marius Vivier Merle	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3494	Entreprise Engie Inéo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue des Jasmins	entre le n° 1 et n° 31	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au jeudi 22 mars 2018, de 8h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		entre le n° 2 et le n° 24	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		entre le n° 1 et n° 31	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		côté impair, entre le n° 1 et n° 31	
					côté pair, entre le n° 2 et le n° 24	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3495	Association Union des Joueurs et Sauveteurs de la Mulatière	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une compétition officielle de sauvetage nautique	des animations seront autorisées	Quai Antoine Riboud	sur la promenade entre le n° 5 et le n° 14	A partir du samedi 19 mai 2018 jusqu'au dimanche 20 mai 2018, de 13h à 18h30
			des installations seront autorisées			Les samedi 19 mai 2018 et dimanche 20 mai 2018, de 8h à 20h
3496	Monsieur Patrice Ferrando	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Laurencin	côté pair, sur 10 m au droit du n° 16	Le jeudi 15 mars 2018
3497	L'établissement Banoi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Moncey	au droit du n° 152 bis, sur une longueur de 9,80 m	A partir du lundi 30 avril 2018 jusqu'au dimanche 30 septembre 2018
3498	Entreprise Engie Ineo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour l'opérateur Orange	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue des Jasmins	des deux côtés de la chaussée	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au jeudi 22 mars 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
3499	Entreprise Technivap	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de ventilations de cuisine	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Meissonier	sur 10 m au droit du n° 1	Le mercredi 14 mars 2018, de 13h à 18h
3500	L'établissement Caselina	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pierre Comeille	côté impair, sur 5 m au droit du n° 77	A partir du lundi 30 avril 2018 jusqu'au dimanche 30 septembre 2018
3501	Entreprise Technivap	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de nettoyage de ventilations de cuisine	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Juliette Récamier	côté pair, sur 10 m au droit du n° 20	Le lundi 19 mars 2018, de 14h à 17h
3502	L'établissement Bar 405	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Rue Lanterne	sur 15 m sur la zone de desserte situé au droit du n° 1	Le samedi 17 mars 2018, de 9h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3503	La Métropole de Lyon - Direction de l'eau	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Rue Sergent Michel Berthet	au droit de la rue des Bains	A partir du lundi 19 mars 2018, 20h, jusqu'au jeudi 22 mars 2018, 1h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet	
3504	Entreprise Legros Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'éclairage public Ville de Lyon	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Quai dDu Commerce		A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au vendredi 13 avril 2018, de 9h à 16h	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h				
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier				
3505	Entreprise Sinctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Saint-Nestor	sur 20 m au droit du n° 32	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au vendredi 30 mars 2018	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h				
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant				
3506	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Cours d'Herbouville	dans les deux sens de la circulation entre les n°19 et 25	A partir du lundi 12 mars 2018 jusqu'au vendredi 30 mars 2018	
			la circulation des véhicules sera interdite				sens Nord/ Sud voie d'accès à la chaussée Sud / Nord au droit du n°21
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h				sens Sud / Nord voie d'accès au parking de l'îlot central et au couloir de bus à contresens situé en face du 21 - 22
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant				dans les deux sens de la circulation entre les n°19 et 25
							sens Sud / Nord côté Rhône sur 40 m en face de l'immeuble situé au n° 20
3507	Entreprise Cinéfabrique (Benjamin Lemaitre)	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage	la circulation des piétons sera interrompue lors des prises de vues	Boulevard Yves Farge	sur les trottoirs de la voûte SNCF, entre la rue Victor Lagrange et la rue Raoul Servant	Le vendredi 16 mars 2018, de 10h à 13h	
			la circulation des véhicules sera interrompue lors des prises de vues	Rue Desaugiers			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Camille Desmoulins	au droit du n° 3, sur 10 m	A partir du jeudi 15 mars 2018, 17h, jusqu'au vendredi 16 mars 2018, 18h	
				Grande Rue de Vaise	au droit du n° 8 sur 15 m	A partir du dimanche 11 mars 2018, 22h, jusqu'au jeudi 15 mars 2018, 18h	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3508	Entreprise Cinéfabrique (Noémie Colin)	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage	la circulation des piétons sera interrompue lors des prises de vues	Rue Félix Mangini	au droit du n° 18 jusqu'au n° 26	Le lundi 12 mars 2018, de 19h à 23h30
			la circulation des véhicules sera interrompue lors des prises de vues	Cours Vitton	au droit du n° 49 jusqu'au n° 53	Le mardi 13 mars 2018, de 21h à 23h30
			la circulation sera réduite à une voie		entre la rue Massena et la rue Ney	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Henri Lafoy	au droit du n° 1, sur 20 m	Le lundi 12 mars 2018, de 18h à 23h30
				Rue Masséna	au droit du n° 29, sur 30 m	A partir du mardi 13 mars 2018, 17h, jusqu'au mercredi 14 mars 2018, 6h
				Boulevard des Belges	au droit du n° 70, sur 30 m	
3509	Entreprise Cinéfabrique (Charlotte Le Moine)	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage	la circulation des piétons sera interrompue lors des prises de vues	Rue Mouton		Le lundi 12 mars 2018, de 21h à 23h45
				Rue Tramassac	entre la rue Jean Carries et la rue Mourguet	
				Rue de Gadagne	entre la rue de la Loge et la rue Soufflot	
			la circulation des véhicules sera interrompue lors des prises de vues	Montée de l'Observance	entre le n° 11 et le n° 23	Le lundi 12 mars 2018, de 18h à 20h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Saint-Georges	en face du n° 48, sur 20 m	A partir du lundi 12 mars 2018, 19h, jusqu'au mardi 13 mars 2018, 5h
				Rue de l'Angile	en face du n° 4, sur 20 m	
				Rue Tramassac	au nord de la rue de la Brèche, sur 20 m emplacements en épi	
				Montée de l'Observance	au droit du n° 21, sur 20 m	Le lundi 12 mars 2018, de 17h à 21h
3510	Entreprise Colas Raa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Jacques Louis Hénon	partie comprise entre la rue Chazière et la rue Philippe de Lassalle	A partir du lundi 12 mars 2018 jusqu'au mercredi 21 mars 2018, de 7h30 à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Philippe de Lassalle	des deux côtés de la chaussée, entre le n° 96 et la rue Jean Revel	A partir du lundi 12 mars 2018 jusqu'au mercredi 21 mars 2018
				Rue Jacques Louis Hénon	des deux côtés de la chaussée, entre la rue Philippe de Lassalle et la rue Chazière	
3511	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'eau en urgence	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Chemin de Chou-lans	sens Ouest /Est (sens descendant) entre l'avenue Debrousse et le n° 101	A partir du lundi 12 mars 2018, 9h, jusqu'au vendredi 16 mars 2018, 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3512	Entreprises Colas - Smac	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussée et aménagement de voirie	la circulation des riverains s'effectuera à double sens et sera gérée par du personnel de l'entreprise lors des fermetures occasionnelles des rues	Rue des Brasseries	au débouché sur la rue Félix Mangini	A partir du mardi 3 avril 2018 jusqu'au vendredi 13 avril 2018, de 7h30 à 18h
				Rue Henri Lafoy	au débouché sur la rue Joannès Carret	
				Rue Plasson et Chaize		
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	Rue Félix Mangini		
			la circulation des véhicules sera interdite en alternance et en fonction des besoins du chantier	Rue Henri Lafoy		
				Rue Plasson et Chaize		
				Rue Claudy		
				Rue des Brasseries		
			la circulation des véhicules sera interrompue sur les bandes cyclables en fonction des besoins du chantier	Rue Plasson et Chaize		
				Rue Claudy		
				Rue Henri Lafoy		
				Rue des Brasseries		
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Félix Mangini		
				Rue Plasson et Chaize		
Rue des Brasseries						
Rue Henri Lafoy						
	Rue Claudy					
	Rue Félix Mangini					
	Rue Plasson et Chaize					
	Rue des Brasseries					
le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Henri Lafoy	des deux côtés de la chaussée, entre la rue Félix Mangini et la rue Joannès Carret	A partir du mardi 3 avril 2018 jusqu'au vendredi 13 avril 2018			
	Rue des Brasseries	des deux côtés de la chaussée				
	Rue Félix Mangini	des deux côtés de la chaussée, entre la rue Joannès Carret et la rue Marcuit				
3513	Monsieur Erkan Bozbiyik	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Sèze	sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n° 95	A partir du vendredi 16 mars 2018 jusqu'au dimanche 25 mars 2018
3514	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau Enedis	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Berthe Morisot	sur 30 m au Sud de la rue Genton	A partir du mercredi 4 avril 2018 jusqu'au mercredi 18 avril 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
					des deux côtés de la chaussée, sur 30 m au Sud de la rue Genton	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3515	Entreprises Colas - Az Marquage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussée	la circulation des riverains s'effectuera à double sens et sera gérée par du personnel de l'entreprise	Rue Plasson et Chaize	au débouché sur la rue Joannès Carret	A partir du lundi 16 avril 2018 jusqu'au jeudi 19 avril 2018, de 18h à 6h
				Rue Henri Lafoy	au débouché sur la rue Félix Mangini et la rue Joannès Carret	
				Rue des Brasseries	au débouché sur la rue Félix Mangini	
			la circulation des véhicules sera interdite sauf accès riverains et secours	Rue Claudy		
				Rue Felix Mangini		
			la circulation des véhicules sera interdite sauf accès riverains et secours	Rue des Brasseries		
				Rue Plasson et Chaize		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Henri Lafoy		
				Rue Félix Mangini	des deux côtés de la chaussée	
				Rue Plasson et Chaize		
Rue des Brasseries						
Rue Henri Lafoy						
3516	Entreprise Msra	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne et un monte-charge	la circulation des piétons sera gérée par un homme trafic pendant le survol des charges	Rue de la Villette	trottoir Ouest, sur 15 m au droit du n° 20	Le lundi 12 mars 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 15 m, au droit du n° 20	
3517	Entreprise Asten	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de grenillage sur plateau asphalte pour le compte de la SPL Confluence	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Smith	entre la rue Casimir Périer et l'esplanade François Mitterrand	A partir du lundi 12 mars 2018 jusqu'au vendredi 16 mars 2018, de 8h à 16h
3518	Entreprise Eiffage Construction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Charité	côté impair, sur 5 m au droit du n° 47 et n° 51	A partir du jeudi 15 mars 2018 jusqu'au jeudi 29 mars 2018
3519	Entreprise Chesnot Plazat Sarl	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	la circulation des cycles sera interdite	Rue de la Barre	sens Ouest/Est, sur 15 m au droit du n° 12	Les lundi 19 mars 2018 et mardi 20 mars 2018, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 15 m, au droit du n° 12	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur la chaussée		sur 10 m, au droit du n° 12, dans le couloir BUS	
3520	Entreprise Tremabat/Vanitube	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux urgents sur fuite de chauffage urbain	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Garibaldi	contre-allée Est, sens Sud/Nord entre la rue du Pensionnat et la place des Martyrs de la Résistance	Les lundi 19 mars 2018 et mardi 20 mars 2018, de 7h à 17h
3521	Entreprise Ceroni	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Commandant Claude Bulard	sur 9 m au droit du n° 1	A partir du lundi 12 mars 2018 jusqu'au jeudi 12 avril 2018

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3522	Entreprise Olipac	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Raoul Carrie	côté Est, sur 5 m face au n° 4 (côté Saône)	A partir du jeudi 15 mars 2018 jusqu'au samedi 14 avril 2018
3523	Entreprise Eiffrage Energie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de marquage au sol	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Général Mouton Duvernet	sur 60 m, au Sud de l'avenue Félix Faure	Le lundi 19 mars 2018, de 9h à 16h
3524	Entreprise Proef France Sas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre pour le compte de Free	la circulation des véhicules sera interdite dans le couloir réservé aux autobus	Rue de Brest		Le lundi 19 mars 2018, de 22h à 6h
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé dans le couloir de Bus			
3525	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de levage à l'aide d'une grue autoportée	la circulation des piétons sera interdite	Avenue Jean François Raclet	trottoir Sud, entre le n° 58 et n° 64	Le mardi 13 mars 2018
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre le n° 58 et n° 64	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 58 et n° 64	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3526	Entreprise Asten	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des piétons sera interdite	Rue Baraban	trottoir pair, sur 20 m en face du n° 153	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au vendredi 23 mars 2018, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 50 m, au droit du n° 153	
			la circulation des véhicules sera interdite aux TCL et aux véhicules de plus de 3,5 tonnes		entre l'avenue Félix Faure et la rue Paul Bert	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 50 m au droit du n° 153	
3527	Entreprise Divercity	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Martinière	sur 15 m, au droit de l'immeuble situé au n° 7	A partir du mercredi 14 mars 2018 jusqu'au jeudi 15 mars 2018, de 7h à 19h
3528	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de GRDF	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Impasse de la Mouchonne		A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au vendredi 30 mars 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3529	Université Lyon 3 - Corpo Lyon 3	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une vente de billets dans le cadre du Bal du Droit	l'installation de barrières sera autorisée	Rue Professeur Rollet		Le lundi 12 mars 2018, de 7h30 à 17h30
3530	Etablissement français du sang Santé	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le stationnement du véhicule du don du sang	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Félix Mangini	côté pair, sur 20 m au droit du n° 22	Le lundi 19 mars 2018
3531	Entreprise Fondasol	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des études géotechniques	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Saint Agnan	côté pair, entre le n° 22 et n° 24	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au samedi 24 mars 2018
3532	Entreprise Mercier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une grue auxiliaire	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Marseille	côté pair, sur 25 m au droit du n° 50	Le lundi 19 mars 2018
3533	Entreprise Cinéfabrique (Charlotte Le Moine)	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage	la circulation des piétons sera interrompue lors des prises de vues	Passage de l'Abbaye de la Déserte	entre la rue de l'Annonciade et la rue Bouteille	Le mardi 13 mars 2018, de 19h à 23h45
				Rue Fernand Rey		
			la circulation des véhicules sera interrompue lors des prises de vues	Place Gabriel Rambaud	dans sa partie située au Nord de la rue de la Martinière	Le mardi 13 mars 2018, de 17h à 23h45
				le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Montée des Carmélites	au droit du n° 30, sur 20 m
Place Gabriel Rambaud	dans sa partie située au Sud de la rue de la Martinière en face du n° 18 sur 20 m					
3534	Entreprise Nbtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de l'Espérance	côté pair, sur 10 m au droit du n° 20	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au jeudi 19 avril 2018
3535	Association "De la place Louis Chazette"	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un vide-greniers	la circulation des véhicules sera interdite	Place Louis Chazette	dans son intégralité ainsi que le parking	Le samedi 26 mai 2018, de 6h à 20h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			Le samedi 26 mai 2018, de 5h à 21h
3536	Entreprise Tarvel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Métropole de Lyon - Service arbres	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue Félix Faure	sens Est/Ouest, sur 15 m au droit du n° 217	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au mardi 20 mars 2018, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 20 m au droit du n° 217	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au mardi 20 mars 2018, de 7h à 17h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3537	Conseil de quartier de Bellecour Carnot	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement Troc Boutures et plantes	des animations seront autorisées	Place Ampère		Le samedi 26 mai 2018, de 9h30 à 12h30
			des installations seront autorisées			Le samedi 26 mai 2018, de 8h30 à 13h
3538	Entreprise Progrès Evénements	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation commerciale "Street Liberté"	la pose de tapis rouge sur les trottoirs devant les magasins de meubles sera autorisée	Cours de la Liberté		A partir du jeudi 31 mai 2018, 9h, jusqu'au samedi 2 juin 2018, 19h
			une batucada sera autorisée sur les trottoirs			Le jeudi 31 mai 2018, de 19h à 22h
3539	Entreprise Fourneyron Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réparation de conduite Télécom	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Rue Garibaldi	au droit de l'immeuble situé au n° 140	A partir du mercredi 14 mars 2018 jusqu'au mercredi 21 mars 2018
3540	Entreprise Roche	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions d'échafaudage	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Rue de la République	sur 10 m, au droit du n° 39	Le lundi 12 mars 2018, de 8h à 16h
3541	Entreprise Fourneyron Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réparation de conduite Télécom	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Rue Garibaldi	sur le trottoir, au droit de l'immeuble situé au n° 140	A partir du mercredi 14 mars 2018 jusqu'au mercredi 21 mars 2018
3542	La Métropole de Lyon - Direction des bâtiments	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de terrassement d'une fouille dans le cadre des travaux du Tramway T6	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Professeur Beauvisage	sens Nord/Sud, sur 30 m au droit du n° 118 bis	A partir du jeudi 15 mars 2018 jusqu'au vendredi 16 mars 2018
			un cheminement piétons d'un minimum de 1,40 m sera maintenue en permanence au droit de la fouille		trottoir Ouest, sur 30 m au droit du n° 118 bis	
			une largeur de chaussée d'un minimum de 3,20 m sera maintenu en permanence au droit de la fouille		sens Nord/Sud, sur 30 m au droit du n° 118 bis	
3543	Entreprise Idrs	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de sondages	le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Dumont d'Urville	des deux côtés de la chaussée, entre le n° 1 et le n° 15	A partir du mercredi 14 mars 2018 jusqu'au vendredi 16 mars 2018
				Rue Célu		
				Rue du Chariot d'Or	des deux côtés de la chaussée, entre le n° 9 et le n° 25	
3544	Entreprise Cinéfabrique (Noémie Colin)	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage	la circulation des cyclistes sera interrompue lors des prises de vues	Cours de Verdun Gensoul	piste cyclable, voûte Ouest du centre d'échanges de Perrache	Le mercredi 14 mars 2018, de 22h à 23h45

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3544	Entreprise Cinéfabrique (Noémie Colin)	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage	la circulation des piétons sera interrompue lors des prises de vues	Rue Ozanam	côté impair, entre la rue de Crimée et le boulevard de la Croix-Rousse	Le jeudi 15 mars 2018, de 5h à 7h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Sèze	au droit du n° 44 sur 30 m	A partir du jeudi 15 mars 2018, 17h, jusqu'au vendredi 16 mars 2018, 5h
				Place Carnot	au droit du n° 19 sur 20 m	A partir du mercredi 14 mars 2018, 17h, jusqu'au jeudi 15 mars 2018, 6h
				Rue de Crimée		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Tourvielle	à l'Ouest de la rue de la Mère Elisabeth Rivet, côté pair sur 20 m	A partir du mercredi 14 mars 2018, 17h, jusqu'au jeudi 15 mars 2018, 6h
l'installation de deux projecteurs sera autorisée	en face du n° 8, sur le trottoir	Le mercredi 14 mars 2018, de 19h à 22h				
3546	La Métropole de Lyon - Service voirie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Perrache	sur le trottoir, côté Ouest entre la rue Dugas Montbel et le pont SNCF	A partir du mercredi 14 mars 2018 jusqu'au vendredi 16 mars 2018
3547	Entreprise Roche	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une base de vie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Vendôme	sur 8 m, au droit de l'immeuble situé au n° 109	A partir du jeudi 15 mars 2018 jusqu'au dimanche 15 avril 2018
3548	Entreprise Roche	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Créqui	sur 8 m, au droit de l'immeuble situé au n° 35	A partir du jeudi 15 mars 2018 jusqu'au dimanche 15 avril 2018
				Rue du Lieutenant Colonel Prévost	sur 12 m, au droit de l'immeuble situé au n° 27	
3549	Entreprise Htp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de tags	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pierre Blanc	sur 20 m, au droit de l'immeuble situé au n°21	A partir du mercredi 14 mars 2018 jusqu'au jeudi 15 mars 2018
3550	Entreprise Sarl Divercity	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Jean Larrivé	côté impair, sur 10 m au droit du n° 13	A partir du vendredi 16 mars 2018 jusqu'au lundi 19 mars 2018
3551	Entreprise Ginger Ce Btp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de mesures pour le SYTRAL C3	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Cours Lafayette		A partir du jeudi 15 mars 2018 jusqu'au vendredi 30 mars 2018, de 9h à 17h
3552	La Métropole de Lyon - Unité tunnels	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des interventions de maintenance	la circulation des bus et des piétons sera interdite	Tunnel Routier de la Croix Rousse	tube mode doux	A partir du vendredi 9 mars 2018, 21h, jusqu'au samedi 10 mars 2018, 6h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3553	Entreprise Ikken	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de cuisine	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Jules Ferry	sur 15 m au droit du n°1	Le vendredi 16 mars 2018, de 13h à 17h
3554	Entreprise Plattar Négoce et Monsieur Mangeret	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite	Rue Montgolfier	trottoir impair (Nord), entre la rue Jacques Moyron et la rue Masséna	Le jeudi 15 mars 2018, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		côté impair (Nord), entre la rue Jacques Moyron et la rue Masséna	
3555	Entreprise Se Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue de Cuire	trottoir pair (Est) entre le n°74 et 65	Le jeudi 15 mars 2018
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18		entre le n°74 et le n°65	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des 2 côtés, entre le n°74 et le n°65	
3556	Entreprise Egm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Boulevard de la Croix Rousse	entre le n° 153 et 155	Le jeudi 15 mars 2018
			l'accès et le stationnement seront autorisés		sur trottoir entre le n° 153 et 155	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
3557	Entreprise Constructel Energie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Vendôme	des 2 côtés de la chaussée, sur 20 m de part et d'autre de l'immeuble situé au n° 36	A partir du jeudi 15 mars 2018 jusqu'au vendredi 6 avril 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des 2 côtés de la chaussée, sur 20 m de part et d'autre de l'immeuble situé au n° 36	
3558	Entreprise Etp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre des travaux de branchement GRDF	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Calas	de part et d'autre du n° 8	A partir du mardi 20 mars 2018 jusqu'au vendredi 23 mars 2018, de 8h à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite		(durant des phases de terrassements et branchements)	
			les véhicules circulant dans le sens Est/Ouest devront marquer l'arrêt de sécurité STOP		au débouché sur la rue de Cuire	
3559	Entreprise Merlin Productions	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage d'un téléfilm	la circulation des piétons sera interrompue lors des prises de vues	Place de la Bourse		Le jeudi 15 mars 2018, de 7h à 18h
			la circulation des véhicules sera interrompue lors des prises de vues		entre la place des Cordeliers et la rue Gentil	Le jeudi 15 mars 2018, de 8h30 à 17h30
			la circulation sera réduite d'une voie	Rue Antoine Salles	voie Ouest, entre la rue Gentil et la place des Cordeliers	A partir du mercredi 14 mars 2018, 17h, jusqu'au jeudi 15 mars 2018, 18h30

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3559	Entreprise Merlin Productions	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage d'un téléfilm	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Bourse	entre le n° 39 et la rue Gentil	A partir du mercredi 14 mars 2018, 6h, jusqu'au vendredi 16 mars 2018, 18h
				Rue Gentil	entre la rue Antoine Sallès et la rue de la Bourse	
			l'installation des projecteurs sera autorisée	Rue de la Bourse	au droit du n°43, sur le trottoir	Le jeudi 15 mars 2018, de 7h à 18h
			l'installation du dispositif cantine de la société de production sera autorisée	Quai Jean Moulin	sur le trottoir Est, au Nord du Pont Lafayette	
3560	Entreprise Errt	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux dans une chambre Télécom	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Franklin	côté pair, sur 10 m au droit du n° 54	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au vendredi 23 mars 2018, de 7h30 à 16h30
3561	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur fuite d'eau potable	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue de l'Abondance	sur 20 m, au droit du n° 6	Le lundi 19 mars 2018, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 20 m au droit du n° 6	
3562	Entreprise Gantelet Galaberthier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la SNCF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Bichat	entre le n° 23 et le pont SNCF	Les lundi 19 mars 2018 et mardi 20 mars 2018, de 7h30 à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre le n° 23 et le pont SNCF	
3563	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de chauffage urbain	la circulation des bus sera interdite	Rue du Dauphiné	sens Est/Ouest, dans le couloir réservé aux autobus entre la rue Professeur Paul Sisley et la rue Jean Renoir	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au vendredi 1 juin 2018
			la circulation des piétons sera interdite		trottoir Nord, entre la rue Professeur Paul Sisley et la rue Jean Renoir	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre la rue Professeur Paul Sisley et la rue Jean Renoir	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre la rue Professeur Paul Sisley et la rue Jean Renoir	
3564	Entreprise Cinéfabrique (Charlotte Le Moine)	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage d'un téléfilm	la circulation des piétons sera interrompue lors des prises de vues	Rue Duquesne	au droit du n° 62	Le mercredi 14 mars 2018, de 21h à 23h45
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Paul Michel Perret	au droit du n° 1 sur 25 m	Le mercredi 14 mars 2018, de 18h à 23h45
3565	Entreprise Carré Phone	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue des Frères Lumière	côté pair, sur 10 m au droit du n° 88	A partir du lundi 12 mars 2018 jusqu'au mercredi 14 mars 2018

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3568	Entreprise Ab Maintenance	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'un camion équipé d'une grue auxiliaire et d'un monte-matériaux	la circulation des piétons sera interdite	Rue de l'Humilité	côté pair (Sud), entre le n° 2 et la rue Bonnefoi	Le lundi 19 mars 2018, de 7h à 18h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre le n° 2 et la rue Bonnefoi	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair (Sud), entre le n° 2 et la rue Bonnefoi	Le lundi 19 mars 2018
3569	Entreprise Eiffage Route	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Vendôme	des deux côtés, sur 30 m au Sud du cours Lafayette	A partir du jeudi 15 mars 2018 jusqu'au vendredi 23 mars 2018, de 7h à 17h
				Rue de Créqui		
				Rue Duguesclin		
3570	La Ville de Lyon - Direction garage logistique et festivités	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Edouard Nieuport	sur 20 m, au droit du n° 30	Les jeudi 15 mars 2018 et vendredi 16 mars 2018, de 6h à 18h
				Rue de Belfort	sur 20 m au droit du n° 16 Bis	Le vendredi 16 mars 2018, de 6h à 18h
3571	Association Union des métiers et des industries de l'hôtellerie - Umih Rhône	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Saint Patrick	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Sainte Catherine	entre la rue Romarin et la rue Sainte-Marie des Terreaux	A partir du samedi 17 mars 2018, 20h, jusqu'au dimanche 18 mars 2018, 1h
3572	Entreprise Parrot Air Support	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une inspection technique	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Smith	entre la rue Casimir Périer et l'esplanade François Mitterrand	A partir du vendredi 23 mars 2018 jusqu'au dimanche 25 mars 2018, de 6h30 à 7h30
			la circulation sera interrompue lors des prises de vues pour une durée maximum de 10 minutes	Cours Charlemagne	trottoir Est, entre l'esplanade François Mitterrand et la rue Casimir Périer	
				Rue Smith	sens Sud/Nord, entre la rue Casimir Périer et l'esplanade François Mitterrand	
3573	Entreprise A Dictum	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Marc Bloch	côté impair, entre le n° 31 et le n° 33	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au mardi 20 mars 2018
3574	Entreprise Mgb	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Rue de la Moselle	au débouché sur l'avenue Paul Santy	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au jeudi 22 mars 2018

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3574	Entreprise Mgb	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue Paul Santy	de part et d'autre du terre-plein central entre la rue Victor et Roger Thomas et la rue de la Moselle	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au mardi 27 mars 2018, de 8h à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite en fonction des besoins et de l'avancée du chantier	Rue Alphonse Rodet	au débouché sur l'avenue Paul Santy	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au jeudi 22 mars 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Avenue Paul Santy	de part et d'autre du terre-plein central, entre la rue Victor et Roger Thomas et la rue de la Moselle	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au mardi 27 mars 2018, de 8h à 17h
3575	La Métropole de Lyon - Direction de l'eau	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Quai Raoul Carrie	entre la rue Jolivet et la rue Malibrant	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au vendredi 23 mars 2018, de 14h à 16h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
3576	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer les travaux GRDF	la circulation de piétons s'effectuera sur un trottoir réduit	Rue de la République	sur le trottoir situé au droit du n° 2	A partir du lundi 12 mars 2018 jusqu'au vendredi 23 mars 2018
			l'accès, la circulation et le stationnement du véhicule du demandeur seront autorisés			
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Rue Pizay	sur 5 m sur les emplacements «Police» situés en face du n° 11	
3577	La Ville de Lyon - Direction garage logistique et festivités	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de l'Abondance	sur 20 m, au droit du n° 31	Le jeudi 15 mars 2018, de 6h à 18h
3578	Entreprise Bc Rénovation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des piétons sera interdite	Rue Duguesclin	côté pair, sur 10 m au droit du n° 252	A partir du jeudi 15 mars 2018 jusqu'au jeudi 12 avril 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Verlet Hanus	côté pair, sur 10 m au droit du n° 10	
				Rue Verlet Hanus	côté pair, sur 10 m au droit du n° 10	
				Rue Duguesclin	côté pair, sur 10 m au droit du n° 252	
3579	Entreprise Jean Rivière	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Xavier Privas	côté impair, sur 8 m au droit du n° 33	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au jeudi 19 avril 2018
3580	Entreprise MdtP	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de sondages et renouvellement poteaux LAC	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Pont Winston Churchill	voie d'accès au quai Charles de Gaulle	A partir du vendredi 16 mars 2018, 18h, jusqu'au vendredi 30 mars 2018, 18h
			la circulation des véhicules sera interdite		voie d'accès à l'avenue de Grande Bretagne	
					couloir de bus d'accès au site propre allée Achille Lignon	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3581	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de réparations d'une fuite d'eau	la circulation des riverains s'effectuera à double sens la circulation des véhicules sera interdite	Rue du Colombier	entre la rue Domer et la rue Jaboulay	Le lundi 19 mars 2018, de 8h30 à 16h30
3582	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie dans le cadre des travaux du Tramway T6	la circulation des véhicules 2 roues sera interrompue sur la bande cyclable la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Boulevard des Etats Unis	sens Est/Ouest, entre la contre-allée Ouest, la place du 8 mai 1945 et la rue Professeur Beauvisage (au droit de la place du 8 mai 1945) sens Ouest/Est, sur 50 m à l'Ouest de la rue Professeur Beauvisage côté Sud, entre la contre-allée Ouest de la place du 8 mai 1945 et la rue Professeur Beauvisage	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au vendredi 30 mars 2018
3583	Entreprise Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des véhicules sera interdite	Rue du Bourbonnais	entre la rue Sergent Michel Berthet et la place du Marché	Les lundi 19 mars 2018 et mardi 20 mars 2018, de 9h à 17h
3584	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage à l'aide d'une grue autoportée	la circulation des piétons sera interdite la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite à une voie de 3,50 m la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Tissot	trottoir Est, entre le n° 17 et la rue Marietton entre le n° 18 et la rue Marietton des deux côtés de la chaussée, entre le n° 18 et la rue Marietton	Le mardi 20 mars 2018
3585	Association Lyon Ultra Run	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du «Lyon Urban Trail»	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Célu Montée Nicolas de Lange Rue des Tables Claudiennes Rue Niepce Rue Joséphin Soulay Rue Tramassac	angle rue Joséphin Soulay en haut des escaliers du Nord de l'esplanade de Fourvière aux escaliers au droit des escaliers donnant vers la place Chardonnet côté Est, au carrefour avec la rue d'Ypres au droit des escaliers à l'Est de l'impasse au droit des escaliers côté immeuble (Est) entre la rue de la Bombarde et la rue de la Brèche	Le dimanche 1 avril 2018, de 5h à 15h30

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3585	Association Lyon Ultra Run	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du «Lyon Urban Trail»	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Montée des Epies	au débouché avec la rue Armand Cailliat	Le dimanche 1 avril 2018, de 5h à 15h30
				Rue Eugène Pons	côté pair, entre la rue Saint Dié et la rue des Trois Enfants	
				Rue du Président Edouard Herriot	côté pair, en face des n° 1 à 3 sur la zone de desserte (sauf transport de fonds)	A partir du vendredi 30 mars 2018, 6h, jusqu'au lundi 2 avril 2018, 10h
				Montée du Gourguillon	des deux côtés, sur 10 m au droit de la rue Armand Cailliat	Le dimanche 1 avril 2018, de 5h à 15h30
				Quai Arloing	côté immeubles, du n° 36 au quai Chauveau	
				Rue de la Platière	des 2 côtés de la chaussée, partie comprise entre la rue Paul Chenavard et la rue Lanterne	
				Place Meissonnier	côté Sud et côté Ouest	
				Passage Mermet	au droit des escaliers au niveau de la rue Burdeau, entre le n° 34 et n° 36	
				Rue des Tables Claudiennes	au droit des escaliers, entre les n° 34 et n° 36	
				Quai Chauveau	côté immeubles, sur 60 m au Sud du Pont Koening	
				Rue des Farges	côté Ouest, sur 100 m au Nord de la rue de l'Antiquaille	
				Rue Paul Chenavard	côté impair, entre la place des Terreaux et la rue Chavanne	
				Rue de Vauzelles	sur 5 m au droit de l'entrée du Parc Sutter	
				Quai Arloing	côté fleuve, de la remontée des bas ports au pont du Général Koening	
				Montée du Greillon	côté Est, sur 5 m de part et d'autre des escaliers rue du Docteur Raffin	
				Rue de la Carrière	au droit des escaliers	
				Rue Burdeau	entre le n° 10 et n° 12	
				Rue Ruplinger	côté Ouest, au droit de l'escalier de la rue Mascrary	
				Rue Mascrary	côté Ouest, au droit de l'escalier de la montée Joséphin Soulyard	
				Place Tolozan	côté Ouest, sur 15 m au Sud de la petite rue des Feuillants	
Rue de l'Antiquaille	parking situé au Nord de l'entrée de l'Amphithéâtre					

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3585	Association Lyon Ultra Run	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du «Lyon Urban Trail»	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Montée Saint Barthélémy	côté Ouest, entre la sortie de l'ECAM et la montée des Chazeaux	Le dimanche 1 avril 2018, de 5h à 15h30
				Rue des Fantasques	des 2 côtés, sur 10 m au droit des escaliers de la rue Grognard	
				Boulevard Antoine de Saint Exupéry	au droit du n° 27 sur 10 m en face du passage piétons	
				Rue Lebrun	en haut des escaliers de la montée du Boulevard	
3586	Entreprise Snef	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de relevé de chambre Free	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pernon	sur 10 m à droite de l'immeuble situé au n° 41	Le vendredi 16 mars 2018
					sur 10 m à droite de l'immeuble situé au n° 45	
3587	Association Lyon Ultra Run	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du «Lyon Urban Trail»	la circulation des véhicules pourra être interdite pendant le passage des coureurs	Rue Joseph Serlin	partie comprise entre la rue de la République et la rue du Président Edouard Herriot	Le dimanche 1 avril 2018, de 5h à 15h30
				Rue Puits Gaillot		
				Rue Constantine	de la rue Lanterne à la place des Terreaux	
				Place Louis Pradel	du quai Jean Moulin à la rue Puits Gaillot	
				Place des Terreaux	chaussées Sud et Ouest	
				Rue du Président Edouard Herriot	entre la rue du Bât d'Argent et la place des Terreaux	
				Rue Sainte Marie des Terreaux		
				Rue du Major Martin		
				Rue Pizay	entre la rue de la République et la rue Président Edouard Herriot	
				Rue de l'Arbre Sec		
				Rue d'Algérie	de la place des Terreaux à la rue Lanterne	
			Rue de la Platière	entre la rue Paul Chenavard et la rue Lanterne		
			Rue Paul Chenavard	entre la rue Chavanne et la place des Terreaux		
			la circulation des véhicules sera interdite pendant le passage des coureurs	Rue Terme	entre la rue d'Algérie et la rue du Jardin des Plantes	Le dimanche 1 avril 2018, de 7h30 à 9h
Rue du Jardin des Plantes						
Tunnel Routier rue Terme						

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3587	Association Lyon Ultra Run		la circulation des véhicules sera interdite pendant le passage des coureurs	Place de la Comédie		Le dimanche 1 avril 2018, de 9h à 15h
				Rue d'Algérie	sur toute sa longueur	Le dimanche 1 avril 2018, de 11h30 à 12h
				Montée Nicolas de Lange	entre l'esplanade de Fourvière et l'entrée du chemin du Viaduc	Le dimanche 1 avril 2018, de 7h30 à 13h
				Montée des Génomévains	entre la montée de Choulans et l'avenue Première Division Française Libre	
				Rue de la Poudrière		
				Rue d'Ypres		
				Montée Saint Barthélémy	entre la rue François Vernay et la rue de l'Antiquaille	
				Montée de la Butte	sens Sud/Nord	
Montée de l'Observance						
		la circulation des véhicules sera interrompue pendant le passage des coureurs	Rue Terme	partie comprise entre la rue d'Algérie et la rue Sergent Blandan	Le dimanche 1 avril 2018, de 10h à 12h	
3588	Entreprises Cogepa - Dm Services	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Duquesne	sur 7 m à droite de l'immeuble situé au n° 18	A partir du vendredi 16 mars 2018 jusqu'au samedi 14 avril 2018
3589	Entreprise Grand Angle Productions	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage à l'aide d'un drone	la circulation des piétons sera interrompue dans un périmètre délimité et balisé par le demandeur	Place Saint Jean		Le mercredi 14 mars 2018, de 11h30 à 14h
				Place Bellecour	(partie Est)	
				Place Louis Pradel		
				Place Charles Béraudier	(partie centrale)	
3590	Entreprise Hera	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours d'Herbouville	sur 10 m, au droit du n° 15	Le mardi 20 mars 2018, de 7h30 à 17h
3591	Entreprise Rampa Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Métropole de Lyon	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Charles Dullin	sur 20 m, au droit du n° 2	A partir du jeudi 15 mars 2018 jusqu'au vendredi 6 avril 2018, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 20 m au droit du n° 2	
3592	Entreprise Eiffage Energie Infrastructures	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de pose d'un mat d'éclairage public	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Emile Dupont	entre le n° 11 et n° 21	A partir du mardi 20 mars 2018 jusqu'au vendredi 23 mars 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3593	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Amiral Courbet	entre la rue Lamartine et la rue Jeanne d'Arc	Les lundi 19 mars 2018 et mardi 20 mars 2018, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite		côté pair, entre la rue Jeanne d'Arc et l'avenue Lacassagne	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au mardi 20 mars 2018
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		au débouché sur la rue lamartine	Les lundi 19 mars 2018 et mardi 20 mars 2018, de 9h à 16h
			les véhicules circulant dans le sens Nord/Sud devront marquer l'arrêt de sécurité "STOP"			
3594	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Saint Isidore	sur 15 m, au droit de la rue Jean Cardona	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au vendredi 20 avril 2018, de 7h30 à 16h30
				Rue Bonnefond	sur 15 m, au droit du n° 1	
				Rue Jean Cardona	sur 15 m, au droit de la rue Saint Isidore	
				Rue Saint Isidore	sur 15 m, au droit du cours du Docteur Long	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Bonnefond	côté impair, sur 15 m au droit du n° 1	
				Rue Jean Cardona	des deux côtés, sur 15 m au droit de la rue Saint Isidore	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Docteur Long	côté impair, sur 15 m au droit du n° 31	
				Rue Saint Isidore	des deux côtés, sur 15 m au droit du cours du Docteur Long des deux côtés, sur 15 m de part et d'autre de la rue Jean Cardona	
3595	Entreprise Essenciel Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une grue auxiliaire	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Marius Berliet	sens Est/Ouest, entre le n° 71 et la rue Saint Romain	Le mardi 20 mars 2018, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté Nord, entre la rue Saint Romain et le n° 71	Le mardi 20 mars 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		entre la rue Saint Romain et le n° 71	Le mardi 20 mars 2018, de 9h à 16h
			le véhicule de l'entreprise Essenciel sera autorisé à stationner sur le trottoir		trottoir Nord, entre la rue Saint Romain et le n° 71	
			un cheminement piétons sera maintenu le long de l'emprise chantier			
3596	Entreprise Dem'ailoj	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Laporte	côté impair, sur 10 m au droit du n° 13	Le mercredi 21 mars 2018, de 8h à 13h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3597	Entreprise Dem'ailoj	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Marietton	côté impair, sur 10 m au droit du n° 95	Le mercredi 21 mars 2018, de 10h à 18h
3598	Entreprise Picq Sas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Vaubecour	côté impair, sur 5 m au droit du n° 35	A partir du jeudi 15 mars 2018 jusqu'au mercredi 11 avril 2018
3599	Commissariat de Police	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer le report de places de stationnement réservées à la Police nationale	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Charité	côté impair, sur 15 m au droit du n° 51	A partir du jeudi 15 mars 2018 jusqu'au jeudi 29 mars 2018
3600	Entreprise Loxam Lev	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance sur antennes relais à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite	Place Gensoul	trottoir Est, sur 30 m au droit du n° 2	Le lundi 16 avril 2018, de 7h à 18h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 30 m, au droit du n° 2	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté Est, sur 30 m au droit du n° 2	
3601	Entreprise Rampa Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Métropole de Lyon - Service hydrants	la circulation des véhicules sera à double sens	Rue Bichat	sens Est/Ouest, entre la rue Claudius Collonge et l'accès à la caserne de la Gendarmerie	Les lundi 19 mars 2018 et mardi 20 mars 2018, de 7h30 à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite		sens Ouest/Est, entre le quai Rambaud et la rue Claudius Collonge	
			l'accès à la caserne de Gendarmerie sera autorisé en empruntant le sens interdit		sens Est/Ouest, entre la rue Claudius Collonge et l'accès à la caserne de la Gendarmerie	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 15 m à l'Est du quai Rambaud	A partir du vendredi 16 mars 2018 jusqu'au vendredi 23 mars 2018, de 7h30 à 16h30
3602	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Mazenod	sur 20 m, à l'ouest du cours de la Liberté	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au vendredi 30 mars 2018, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre le n° 12 et le cours de la Liberté	
3603	Entreprise Menuiserie Munoz	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	la circulation des piétons sera interdite	Rue Thomassin	côté pair, sur 30 m au droit du n° 38	A partir du lundi 19 mars 2018 jusqu'au lundi 2 avril 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Grôlée	côté impair, sur 14 m au droit du n° 7	
				Rue Thomassin	côté pair, sur 30 m au droit du n° 38	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
3604	Entreprise Loxam Lev	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la maintenance sur antenne relais à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite	Rue Thomassin	sur 30 m au droit du n° 2	Le jeudi 22 mars 2018, de 8h à 18h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		des deux côtés, sur 30 m au droit du n° 2	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 30 m au droit du n° 2	
			le stationnement et la circulation des véhicules du demandeur seront autorisés			
3605	Entreprise Ciné Fabrique (Charlotte Le Moine)	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage de film	la circulation des cyclistes sera interrompue lors des prises de vues	Pont Morand	sur la piste cyclable	Le jeudi 15 mars 2018, de 21h à 23h45
			la circulation des piétons sera interrompue lors des prises de vues		trottoir Ouest	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Entrepôts	en face du n° 1, 5 emplacements sur le parking	A partir du jeudi 15 mars 2018, 17h, jusqu'au vendredi 16 mars 2018, 5h
				Rue Godefroy	en face du n°33, sur 30 mètres	

L'original de chaque arrêté du Maire peut être consulté dans son intégralité au service Occupation temporaire de l'espace public - 11 rue Pizay - 69001 Lyon - Les jours ouvrables aux heures d'ouverture

Les mesures concernant la circulation sont signées par M. Pierre Abadie, Vice-Président délégué à la voirie à la Métropole de Lyon.

Les mesures concernant le stationnement sont signées par M. Jean-Yves Sécheresse, Adjoint au Maire de Lyon.

Registre de l'année 2018

Délégation Générale aux Ressources Humaines (Gestion administrative des personnels)

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Chaudet	Cathy	Educateur principal de jeunes enfants	Titulaire	01/03/2018	Enfance	Recrutement par mutation
Guillauby	Chloé	Adjoint Technique	Titulaire	01/03/2018	Enfance	Recrutement par mutation
Exbrayat	Virginie	Educatrice principale de jeunes enfants	Titulaire	19/02/2018	Enfance	Recrutement par mutation
Martin	Caroline	Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe	Contractuel	01/01/2018	Enfance	Recrutement remplaçant
Maillet	Anaïs	Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe	Contractuel	01/01/2018	Enfance	Recrutement remplaçant
Jobard	Stéphanie	Adjoint technique	Contractuel	01/01/2018	Enfance	Recrutement remplaçant
Lebeuf	Catherine	Adjoint technique	Contractuel	01/01/2018	Enfance	Recrutement remplaçant
Mayenson	Anaïs	Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe	Contractuel	01/02/2018	Enfance	Recrutement remplaçant
Poyendeh	Shahrazad	Adjoint technique	Contractuel	01/01/2018	Enfance	Recrutement remplaçant
Almany	Diangou	Adjoint technique	Contractuel	31/12/2017	Enfance	Recrutement remplaçant
Thivard	Léa	Adjoint technique	Contractuel	01/01/2018	Enfance	Recrutement remplaçant
Bennadji	Fatiha	Adjoint technique	Contractuel	01/01/2018	Education	Recrutement remplaçant
Coulibaly	Asta Fatim	ATSEM	Contractuel	01/02/2018	Education	Recrutement remplaçant
Messalti	Kathy	Adjoint technique	Stagiaire	01/02/2018	Education	Nomination stagiaire catégorie C
Gueffier	Sébastien	Brigadier chef principal	Titulaire	01/02/2018	Police municipale	Intégration suite à détachement

INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

Conseil municipal - Séance publique - Avis

Le Conseil municipal se réunira en séance publique le lundi 26 mars 2018 à 14 h 30, à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil municipal.

Comité syndical du Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon – Avis

Le Comité syndical du Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon se réunira le jeudi 26 avril 2018, à 14 heures au Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon, 4 montée Cardinal Decourtray 69005 Lyon

Direction de la Commande Publique - Avis

Les avis d'appel public à la concurrence sont disponibles sur le site internet de la Ville de Lyon à l'adresse suivante : www.marchespublics.lyon.fr

Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 19 au 23 février 2018

DP 069 384 18 00368 déposée le 19 février 2018 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 4 rue du Mail Lyon 4ème Superficie du terrain : 530 m² - Demandeur : M. Darde Maxime 7 rue de la Martinière 69001 Lyon

DP 069 383 18 00369 déposée le 19 février 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 153 cours du Docteur Long Lyon 3ème Superficie du terrain : 405 m² - Demandeur : M. Guenot Marc 153 cours du Docteur Long 69003 Lyon

DP 069 389 18 00370 déposée le 19 février 2018 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 53 rue Marietton Lyon 9ème Superficie du terrain : 593 m² - Demandeur : Station Pizza 53 rue Marietton 69009 Lyon - Mandataire : M. Herouan Salim

DP 069 385 18 00371 déposée le 19 février 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 1 rue Bellièvre Lyon 5ème Superficie du terrain : 283 m² - Demandeur : Point Artisans 97 avenue Berthelot 69007 Lyon - Mandataire : M. Cachard Philippe

DP 069 388 18 00372 déposée le 19 février 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 121 rue Professeur Beauvisage Lyon 8ème Superficie du terrain : 2013 m² - Demandeur : Assi 121 rue Professeur Beauvisage 69008 Lyon - Mandataire : Mme Psaltopoulos Jacqueline

DP 069 382 18 00373 déposée le 19 février 2018 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 31 rue de Brest Lyon 2ème Superficie du terrain : 212 m² - Demandeur : Mme Bazin Laurence 5 avenue Valioud 69110 Sainte-Foy-les-Lyon

DP 069 388 18 00374 déposée le 19 février 2018 - Projet : Modification et ravalement de façade - Terrain : 24 rue Carrier Lyon 8ème Superficie du terrain : 351 m² - Demandeur : M. Dupuy Cyril 24 rue Carrier 69008 Lyon

DP 069 385 18 00375 déposée le 19 février 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 110 quai Pierre Scize Lyon 5ème Superficie du terrain : 444 m² - Demandeur : M. Basset Lionel 16 rue de l'Estragon 69800 Saint-Priest

DP 069 386 18 00376 déposée le 19 février 2018 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 7 - 9 cours Franklin Roosevelt Lyon 6ème Superficie du terrain : 172 m² - Demandeur : Le Bonhomme de Bois Distribution ZI de la Sangle 44390 Nort sur Erdre - Mandataire : M. Delaporte Eric

DP 069 384 18 00377 déposée le 19 février 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 13 - 15 rue du Chariot d'or Lyon 4ème Superficie du terrain : 434 m² - Demandeur : Régie Agis 101 rue du Sèze 69006 Lyon - Mandataire : M. Papat Pascal

DP 069 386 18 00378 déposée le 19 février 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 35 rue Malesherbes Lyon 6ème Superficie du terrain : 344 m² - Demandeur : Cabinet Berne 11 quai Clémenceau 69300 Caluire-et-Cuire - Mandataire : M. Michaud Didier

DP 069 381 18 00379 déposée le 19 février 2018 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 36 rue du Président Edouard Herriot Lyon 1er Superficie du terrain : 234 m² - Demandeur : Jam 36 rue du Président Edouard Herriot 69001 Lyon - Mandataire : M. Gaillardin Joël

DP 069 381 18 00381 déposée le 19 février 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 6 rue Désirée Lyon 1er Superficie du terrain : 311 m² - Demandeur : Mme Mariller Sandrine 6 rue Désirée 69001 Lyon

DP 069 383 18 00382 déposée le 19 février 2018 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 257 avenue Lacassagne Lyon 3ème Superficie du terrain : 1596 m² - Demandeur : Sas Jean Rivière 5 allée des Erables 69200 Vénissieux - Mandataire : M. Rivière Patrice

DP 069 383 18 00383 déposée le 19 février 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 15 rue Ferdinand Buisson Lyon 3ème Superficie du terrain : 914 m² - Demandeur : Mme Montel Christine 30 cours du Docteur Long 69003 Lyon

DP 069 382 18 00384 déposée le 19 février 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 42 rue de Condé Lyon 2ème Superficie du terrain : 189 m² - Demandeur : Lyon Métropole Habitat 194 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Prade Bertrand

DP 069 383 18 00385 déposée le 20 février 2018 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement - Terrain : 30 rue François Garcin Lyon 3ème Superficie du terrain : 257 m² - Demandeur : Sci Kagb 189 rue Georges Clémenceau 42153 Riorges - Mandataire : M. Kilo Antoine

DP 069 384 18 00386 déposée le 20 février 2018 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 13 rue Dumenge Lyon 4ème Superficie du terrain : 589 m² - Demandeur : Ballada Sarl 4 rue Paul Vaillant Couturier 69310 Pierre-Bénite - Mandataire : M. Kauffmann Léonard

DP 069 388 18 00387 déposée le 20 février 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 158 cours Albert Thomas Lyon 8ème Superficie du terrain : 1159 m² - Demandeur : M. Minatchy Jean-Luc 158 cours Albert Thomas 69008 Lyon

DP 069 388 18 00388 déposée le 20 février 2018 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 45 avenue des Frères Lumière Lyon 8ème Superficie du terrain : 316 m² - Demandeur : Pizza Pippo 45 avenue des Frères Lumière 69008 Lyon - Mandataire : M. Thomas Pascal

DP 069 384 18 00389 déposée le 20 février 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 70 rue Jacquard Lyon 4ème Superficie du terrain : 384 m² - Demandeur : Mme Fernandez Isabelle 70 rue Jacquard 69004 Lyon

DP 069 385 18 00390 déposée le 20 février 2018 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 6 rue Octavio Rey Lyon 5ème Superficie du terrain : 360 m² - Demandeur : Le Cèdre Bleu 10 quai Romain Roland 69005 Lyon - Mandataire : M. Eid André

DP 069 386 18 00391 déposée le 20 février 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 100 rue de Créqui Lyon 6ème Superficie du terrain :

1932 m² - Demandeur : Escale Lyonnaise 100 rue de Créqui 69006 Lyon Cedex 06

DP 069 383 18 00392 déposée le 20 février 2018 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 83 rue Pierre Corneille Lyon 3ème Superficie du terrain : 272 m² - Demandeur : Ecoconfiance Rénovation 7 rue Justin Godart 69004 Lyon - Mandataire : Mme Verot Aubin

DP 069 383 18 00393 déposée le 20 février 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 48 - 50 rue Etienne Richerand Lyon 3ème Superficie du terrain : 3703 m² - Demandeur : Bet Savle 73 T rue Francis de Pressensé 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Savle Martial

DP 069 383 18 00394 déposée le 20 février 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 83 rue Pierre Corneille Lyon 3ème Superficie du terrain : 272 m² - Demandeur : Ecoconfiance Rénovation 7 rue Justin Godart 69004 Lyon - Mandataire : Mme Verot aubin

DP 069 387 18 00395 déposée le 21 février 2018 - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 70 avenue Jean Jaurès Lyon 7ème Superficie du terrain : 1150 m² - Demandeur : M. Chareyre Geoffrey 94 rue Masséna 69006 Lyon

DP 069 387 18 00396 déposée le 21 février 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 233 avenue Jean Jaurès Lyon 7ème Superficie du terrain : 1975 m² - Demandeur : Mme Auboeuf Marie-Claire 233 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon

DP 069 381 18 00397 déposée le 21 février 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 16 rue Imbert Colomès Lyon 1er Superficie du terrain : 528 m² - Demandeur : Cabinet B. Ferro 13 rue du Dauphiné 69003 Lyon Cedex 03

DP 069 382 18 00398 déposée le 21 février 2018 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 27 rue de Brest Lyon 2ème Superficie du terrain : 210 m² - Demandeur : Vues D'interieur 3 rue Jean Prevost 69005 Lyon - Mandataire : Mme Scalia Françoise

DP 069 386 18 00399 déposée le 21 février 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 109 rue Vendôme Lyon 6ème Superficie du terrain : 361 m² - Demandeur : M. Proenca José 109 rue Vendôme 69006 Lyon Cedex 06

DP 069 386 18 00400 déposée le 21 février 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 109 rue des Charmettes Lyon 6ème Superficie du terrain : 292 m² - Demandeur : Mme Pigeon Corinne Les Vigneaux de Ceysnac 43000 Ceysnac

DP 069 387 18 00402 déposée le 21 février 2018 - Projet : Changement de menuiseries et modification de façade - Terrain : 10 avenue Jean Jaurès Lyon 7ème Superficie du terrain : 420 m² - Demandeur : M. Thoinet Alexandre 10 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon

DP 069 387 18 00403 déposée le 22 février 2018 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 42 rue de Marseille Lyon 7ème Superficie du terrain : 131 m² - Demandeur : M. Chazallon Franck 42 rue de Marseille 69007 Lyon

DP 069 384 18 00404 déposée le 22 février 2018 - Projet : Réfection de devanture et changement de destination de bureaux en local commercial - Terrain : 2 rue Duviard Lyon 4ème Superficie du terrain : 182 m² - Demandeur : La Droguerie Sarl 137 boulevard de la Croix-Rousse 69004 Lyon - Mandataire : M. Chatraz Serge

DP 069 389 18 00405 déposée le 22 février 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 1 place Abbé Pierre Lyon 9ème Superficie du terrain : 2511 m² - Demandeur : Snc Lidl 35 rue Charles Péguy 67039 Strasbourg Cedex 02 - Mandataire : M. Corsant Anne Lise

DP 069 389 18 00406 déposée le 22 février 2018 - Projet : Réfection partielle de toiture - Terrain : 7 rue des docteurs Cordier Lyon 9ème Superficie du terrain : 348 m² - Demandeur : M. Deshors Xavier 7 rue des docteurs Cordier 69009 Lyon

DP 069 386 18 00407 déposée le 22 février 2018 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 9 cours Franklin Roosevelt Lyon 6ème Superficie du terrain : 172 m² - Demandeur : M. Michon Du Marais Charles 12 rue des Beaux-Arts 2000 Neuchatel

DP 069 383 18 00409 déposée le 23 février 2018 - Projet : Extension d'une piscine - Terrain : 34 rue de la Balme Lyon 3ème Superficie du terrain : 361 m² - Demandeur : M. Giberne Thierry Andre Louis 34 rue de la Balme 69003 Lyon

DP 069 384 18 00410 déposée le 23 février 2018 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en aire de stationnement - Terrain : 28 - 30 rue Valentin Couturier Lyon 4ème Superficie du terrain : 800 m² - Demandeur : Samp 65 chemin de la Samp 26600 Crozes Hermitage - Mandataire : M. Rancony Serge

DP 069 382 18 00411 déposée le 22 février 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 12 quai Maréchal Joffre Lyon 2ème Superficie du terrain : 900 m² - Demandeur : Voies Navigables de France 4 rue Jonas Salk 69007 Lyon - Mandataire : Mme Revol Maryline

DP 069 387 18 00412 déposée le 23 février 2018 - Projet : Changement de destination de bureaux en local commercial - Terrain : 13 avenue Jean Jaurès Lyon 7ème Superficie du terrain : 388 m² - Demandeur : Foodex Sud Rue Joseph Fournier 13310 Saint Martin de Crau - Mandataire : M. Cauffet Benoît

DP 069 385 18 00413 déposée le 23 février 2018 - Projet : Division parcellaire - Terrain : 11 rue des Noyers Lyon 5ème Superficie du terrain : 1200 m² - Demandeur : M. Bechaz Jean-Pierre 66 rue des Efraffeux 25220 Thise

DP 069 386 18 00414 déposée le 23 février 2018 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 140 - 142 avenue Thiers Lyon 6ème Superficie du terrain : 971 m² - Demandeur : DCF 1 cours Antoine Guichard 42008 Saint-Etienne Cedex 2 - Mandataire : M. Estienny Jean Bernard

DP 069 386 18 00415 déposée le 23 février 2018 - Projet : Coupe et abattage d'arbres - Terrain : 35 rue Bossuet Lyon 6ème Superficie du terrain : 1351 m² - Demandeur : OGPI 125 rue Garibaldi 69006 Lyon - Mandataire : M. Charles Xavier

DP 069 382 18 00416 déposée le 23 février 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 34 rue Sala Lyon 2ème Superficie du terrain : 110 m² - Demandeur : Cabinet Berne 11 quai Clémenceau 69300 Caluire-et-Cuire - Mandataire : M. Berne Eliott

DP 069 388 18 00417 déposée le 23 février 2018 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 71 avenue des Frères Lumière Lyon 8ème Superficie du terrain : 607 m² - Demandeur : Carre Phone 71 avenue des Frères Lumière 69008 Lyon - Mandataire : M. Sanchez Jérôme

DP 069 388 18 00425 déposée le 22 février 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 274 avenue Berthelot Lyon 8ème Superficie du terrain : 666 m² - Demandeur : M. Eveno Olivier 3 rue des Mariniers 69005 Lyon

Permis de construire déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 19 au 23 février 2018

PC 069 387 09 00317 M06 déposé le 23 février 2018 Modificatif - Projet : Démolition d'entrepôts - Construction d'une résidence étudiante de 146 chambres, d'une résidence sociale de 94 chambres, d'une résidence pour personnes âgées de 184 chambres, de 250 logements, et création 403 aires de stationnement - Surface créée : 22638 m² - Terrain : 387 rue Garibaldi Lyon 7ème Superficie du terrain : 15496 m² - Demandeur : Cali 66 quai Charles de Gaulle 69463 Lyon Cedex 06 - Mandataire : M. Marchal Frédéric - Auteur : Unanime Architectes 3 Rue Jangot 69007 Lyon

PC 069 388 12 00044 M02 déposé le 21 février 2018 Modificatif - Projet : Construction d'une maison individuelle - Surface créée : 146 m² - Terrain : 17 impasse Berchet Lot 5 Lyon 8ème Superficie du terrain : 890 m² - Demandeur : M. Blitte Philippe 14, rue des Alouettes 69008 Lyon - Auteur : Mme Remond Cécile 56 quai Joseph Gillet 69004 Lyon

PC 069 382 14 00097 M02 déposé le 21 février 2018 Modificatif - Projet : Réhabilitation et extension d'un hôtel - Surface créée : 721 m² - Terrain : 11 rue Grôlée Lyon 2ème Superficie du terrain : 1599 m² - Demandeur : Societe Immobilière Lyonnaise 12 boulevard Victor Hugo 06000 Nice - Mandataire : M. Boscolo Angelo - Auteur : M. Nussle Jérôme 5 rue Jussieu 69002 Lyon

PC 069 388 14 00284 M01 déposé le 20 février 2018 Modificatif - Projet : Construction d'un immeuble de 22 logements avec un local d'activité et création de 5 aires de stationnement - Surface créée : 830 m² - Terrain : 111 rue de Surville Lyon 8ème Superficie du terrain : 22668 m² - Demandeur : Lyon Métropole Habitat 194 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Brun Laurent - Auteur : Plan B Architectes Urbanistes 45 rue de Sèze 69006 Lyon

PC 069 386 15 00012 M01 déposé le 20 février 2018 Modificatif - Projet : Démolition partielle. Extension, surélévation et réhabilitation d'un immeuble de logements - Surface créée : 871 m² - Terrain : 36 rue Vendôme Lyon 6ème Superficie du terrain : 485 m² - Demandeur : Horizon Sas 96 chemin des Gorges 69370 Saint-Didier au Mont d'Or - Mandataire : M. Gagniere Eric - Auteur : Supermixx 65 Rue Hénon 69004 Lyon

PC 069 389 15 00438 M01 déposé le 20 février 2018 Modificatif - Projet : Construction d'un immeuble de 30 logements et création de 29 aires de stationnement - Surface créée : 1742 m² - Terrain : 25 - 27 rue des Tuileries Lyon 9ème Superficie du terrain : 1205 m² - Demandeur :

Marignan Résidences 2 avenue Lacassagne 69425 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Bonnet Jean-Xavier - Auteur : Htvs Architecture 2 rue de la Gare 69009 Lyon

PC 069 382 18 00069 déposé le 19 février 2018 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 35 place Bellecour Lyon 2ème Superficie du terrain : 669 m² - Demandeur : M. Eliard Bertrand 1 place Gailleton 69002 Lyon - Auteur : Atelier O. Blaise 34 avenue Barthélémy Buyer 69009 Lyon

PC 069 389 18 00070 déposé le 20 février 2018 - Projet : Construction d'un immeuble de 5 logements et création de 11 aires de stationnement - Surface créée : 517 m² - Terrain : 9002 montée des Balmes Lyon 9ème Superficie du terrain : 10538 m² - Demandeur : Noovel-R 50 cours Suchet 69002 Lyon - Mandataire : M. Girard Bertrand - Auteur : Archimix 9 rue du Bât d'Argent 69002 Lyon

PC 069 389 18 00071 déposé le 20 février 2018 - Projet : Construction d'un immeuble de 23 logements et création de 38 aires de stationnement - Surface créée : 1557 m² - Terrain : 9002 montée des Balmes Lyon 9ème Superficie du terrain : 10538 m² - Demandeur : Noovel-R 50 cours Suchet 69002 Lyon - Mandataire : M. Girard Bertrand - Auteur : Archimix 9 rue du Bât d'Argent 69002 Lyon

PC 069 388 18 00072 déposé le 21 février 2018 - Projet : Extension d'une maison individuelle et modification de clôture - Surface créée : 45 m² - Terrain : 21 rue de l'Argonne Lyon 8ème Superficie du terrain : 365 m² - Demandeur : M. Miletic Aleksandar 21 rue de l'Argonne 69008 Lyon

PC 069 385 18 00073 déposé le 21 février 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 27 rue du Bœuf Lyon 5ème Superficie du terrain : 234 m² - Demandeur : Cqfd Jérémie Galvan Restaurant 29 rue du Bœuf 69005 Lyon - Auteur : Atelier Chemin Neuf Sas 63 montée Chemin Neuf 69005 Lyon

PC 069 385 18 00074 déposé le 23 février 2018 - Projet : Construction d'une maison individuelle - Surface créée : 106 m² - Terrain : 7 impasse Cumin Lyon 5ème Superficie du terrain : 655 m² - Demandeur : M. Bessoud Jean-Louis 7 impasse Cumin 69005 Lyon - Auteur : M. Bansac James 2507 avenue de l'Europe 69140 Rillieux-la-Pape

Permis de démolir déposé à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 19 au 23 février 2018

PD 069 382 18 00008 déposé le 20 février 2018 - Projet : Démolition partielle d'un bâtiment - Terrain : 42 rue de Condé Lyon 2ème Superficie du terrain : 189 m² - Demandeur : Lyon Métropole Habitat 194 rue Duguesclin 69003 Lyon - Mandataire : M. Prade Bertrand

Changements d'usage déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 19 au 23 février 2018

US 069 382 18 00158 déposé le 19 février 2018 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 28 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 6 rue Président Carnot Lyon 2ème Superficie du terrain : 736 m² - Demandeur : M. Chefgrs Emmanuel 8 rue Président Carnot 69002 Lyon - Auteur : Limouzi 25 rue de la Charité 69002 Lyon

US 069 385 18 00159 déposé le 19 février 2018 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 17 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 1 rue des Macchabées Lyon 5ème Superficie du terrain : 216 m² - Demandeur : Mme Moussiegt Claire 36 rue Saint Philippe 69003 Lyon - Auteur : Régie Thiebaud 6 place Bellecour 69002 Lyon

US 069 381 18 00160 déposé le 21 février 2018 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 24 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 12 montée Saint-Sébastien Lyon 1er Superficie du terrain : 155 m² - Demandeur : M. Bellot Lyonel 47 rue de Cuire 69004 Lyon - Auteur : Fertoret Coppier 69 boulevard des Canuts 69004 Lyon

US 069 385 18 00161 déposé le 20 février 2018 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 33 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 109 quai Pierre Scize Lyon 5ème Superficie du terrain : 60 m² - Demandeur : Mme Castagna Catherine 2 montée des Roches 69340 Francheville - Auteur : Caverivière 2 rue Masaryk 69009 Lyon

US 069 387 18 00162 déposé le 20 février 2018 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 20 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 15 rue de Tourville Lyon 7ème Superficie du terrain : 149 m² - Demandeur : M. El Bilali Mehdi 39 rue Guilloud 69003 Lyon

US 069 381 18 00163 déposé le 21 février 2018 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 15 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 23 rue de Flesselles Lyon 1er Superficie du terrain : 480 m² - Demandeur : M. Borne Timothée 12 rue Bon Pasteur 69001 Lyon - Auteur : Billon Bouvet Bonnamour 119 avenue Maréchal de Saxe 69003 Lyon

US 069 381 18 00164 déposé le 21 février 2018 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 37,34 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 11 rue de Vauzelles Lyon 1er Superficie du terrain : 132 m² - Demandeur : Mme Smid Sophia 6 rue Magneval 69001 Lyon - Auteur : Régie Gindre Sas 3 grande rue de la Croix-Rousse 69004 Lyon

US 069 382 18 00165 déposé le 21 février 2018 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 39,70 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 26 rue Sala Lyon 2ème Superficie du terrain : 1006 m² - Demandeur : M. Mick Franck 6 A Sommerhouse Str 85049 Ingolstadt - Mandataire : Appart' Ambiance - M. Pastouret Bruno - Auteur : Billon Bouvet Bonnamour 119 avenue Maréchal de Saxe 69003 Lyon

US 069 381 18 00166 déposé le 21 février 2018 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 35,90 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 3 rue de la République Lyon 1er Superficie du terrain : 294 m² - Demandeur : M. Cotte Gérard 9 place des Jacobins 69002 Lyon - Mandataire : Appart'ambiance M. Pastouret - Auteur : Foncia Saint Antoine 4 quai Saint-Antoine 69002 Lyon

US 069 387 18 00167 déposé le 22 février 2018 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 20 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 15 rue de Tourville Lyon 7ème Superficie du terrain : 149 m² - Demandeur : Mme Pascal Manon 39 rue Guilloud 69003 Lyon

Déclarations préalables délivrées à la Ville de Lyon pendant la période du 19 au 23 février 2018

DP 069 385 17 02034 Décision du 20 février 2018 à Sas Juliand 1 chemin des Verchères 01700 Neyron - Projet : Division parcellaire - Terrain : 38 rue Belissen Lyon 5ème

DP 069 382 17 02143 Décision du 22 février 2018 à Mme Micolle Marie Pierre 7 quai Tilsitt 69002 Lyon - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 1 place Bellecour Lyon 2ème

DP 069 388 17 02291 Décision du 22 février 2018 à Mairie de Lyon Direction de la Construction 69205 Lyon Cedex 01 - Projet : Installation de panneaux photovoltaïques - Terrain : 14 rue Stéphane Coignet Lyon 8ème

DP 069 382 17 02327 Décision du 22 février 2018 à M. Picard Gaël 17 rue Sainte Catherine 69001 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 6 rue Victor Hugo Lyon 2ème

DP 069 381 17 02367 Décision du 20 février 2018 à Association Aluse 2 place Chardonnet 69001 Lyon - Projet : Réfection de la cour intérieure - Terrain : 2 place Chardonnet Lyon 1er

DP 069 387 17 02431 Décision du 23 février 2018 à Agéa Garibaldi Lp St Joseph 327 rue Garibaldi 69007 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 327 rue Garibaldi Lyon 7ème

DP 069 382 17 02470 Décision du 20 février 2018 à Five Guys France 1 b rue de la République 75011 Paris - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 77 rue de la République Lyon 2ème

- DP 069 386 17 02477 Décision du 21 février 2018 à Plénétude 63 Avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 57 cours Franklin Roosevelt Lyon 6ème
- DP 069 387 17 02541 Décision du 20 février 2018 à Sci Gerland 17 5 rue de l'Humilité 69003 Lyon - Projet : Création d'un local poubelles - Terrain : 17 rue de Gerland Lyon 7ème
- DP 069 386 17 02631 Décision du 21 février 2018 à Cabinet Dps 65 rue Hénon 69004 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 2 rue Cuvier Lyon 6ème
- DP 069 381 17 02650 Décision du 20 février 2018 à Mme Della Torre Valérie 28 allée de la Clavelière 69310 Pierre-Bénite - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 8 rue du Gare Lyon 1er
- DP 069 381 17 02655 Décision du 20 février 2018 à Mme Perdrieu Véronique impasse Cotton 69300 Caluire-Et-Cuire - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 23 rue des Tables Claudiennes Lyon 1er
- DP 069 387 17 02723 Décision du 20 février 2018 à Konex 61 rue Duquesne 69006 Lyon - Projet : Modification de façade et de toiture avec changement de menuiseries - Surface créée : 7 m² - Terrain : 131 avenue Jean Jaurès Lyon 7ème
- DP 069 381 17 02728 Décision du 22 février 2018 à LG2R 23 quai de Bondy 69005 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 2 rue des Capucins Lyon 1er
- DP 069 385 18 00020 Décision du 20 février 2018 à M. Hettak Mehdi 261 rue du 4 Août 1789 69100 Villeurbanne - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 1 B rue de la Loge Lyon 5ème
- DP 069 385 18 00021 Décision du 20 février 2018 à M. HettaK Mehdi 261 rue du 4 Août 1789 69100 Villeurbanne - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 1 B rue de la Loge Lyon 5ème
- DP 069 382 18 00067 Décision du 20 février 2018 à Mme Berard-Colin Isabelle 1 rue Aimé Boussange 69004 Lyon - Projet : Changement de destination de bureaux en hébergement hôtelier - Terrain : 21 place Carnot Lyon 2ème
- DP 069 385 18 00074 Décision du 20 février 2018 à Garage Mondon 31 avenue Barthélémy Buyer 68005 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 31 avenue Barthélémy Buyer Lyon 5ème
- DP 069 388 18 00078 Décision du 22 février 2018 à Couleur de Façade 12 avenue Eugène Henaff 69120 Vaulx-en-Velin - Projet : Modification et ravalement de façade (ITE) - Terrain : 134 rue Villon Lyon 8ème
- DP 069 386 18 00086 Décision du 22 février 2018 à Les Enfants Rêveurs 22 cours Franklin Roosevelt 69006 Lyon - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 22 cours Franklin Roosevelt Lyon 6ème
- DP 069 384 18 00087 Décision du 21 février 2018 à Xav 81 grande rue de la Croix-Rousse 69004 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 81 grande rue de la Croix-Rousse Lyon 4ème
- DP 069 386 18 00088 Décision du 22 février 2018 à Urps 20 rue Barrier 69006 Lyon - Projet : Changement de menuiseries et modifications de façade et de toiture - Terrain : 20 rue Barrier Lyon 6ème
- DP 069 381 18 00094 Décision du 20 février 2018 à Sas Bexley 19 rue Louis Guérin 69100 Villeurbanne - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 38 rue Edouard Herriot Lyon 1er
- DP 069 384 18 00125 Décision du 21 février 2018 à Couleurs Et Facades 24 avenue Joannès Masset 69009 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 21 rue Pailleron Lyon 4ème
- DP 069 382 18 00131 Décision du 20 février 2018 à Bet Savle 73 t rue Francis de Pressensé 69100 Villeurbanne - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 27 rue de Brest Lyon 2ème
- DP 069 384 18 00136 Décision du 21 février 2018 à Biau Guilhem Chemin de Clapezine 38510 Passins - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 24 cours d'Herbouville Lyon 4ème
- DP 069 387 18 00143 Décision du 20 février 2018 à Fresh Burritos 24 avenue Berthelot 69007 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 24 avenue Berthelot Lyon 7ème
- DP 069 382 18 00171 Décision du 20 février 2018 à Cisa Des Marronniers 9 rue des Marronniers 69002 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 9 rue des Marronniers Lyon 2ème
- DP 069 383 18 00176 Décision du 23 février 2018 à M. Spennato Julien 72 rue Jeanne d'Arc 69003 Lyon - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 47 m² - Terrain : 72 rue Jeanne d'Arc Lyon 3ème
- DP 069 382 18 00197 Décision du 20 février 2018 à Mme Gontard Sylvie 18 rue François Dauphin 69002 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 18 rue François Dauphin Lyon 2ème
- DP 069 382 18 00204 Décision du 20 février 2018 à White Knight C Grolee Carnot 2013 47 b avenue Hoche 75008 Paris - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 7 - 9 rue Grolée Lyon 2ème
- DP 069 388 18 00220 Décision du 22 février 2018 à M. Giroud Jean 100 place Maurice Flandrin 84300 Cavaillon - Projet : Changement de destination de logement en bureaux - Terrain : 167 boulevard des Etats Unis Lyon 8ème
- DP 069 387 18 00226 Décision du 23 février 2018 à Alliad Habitat 173 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Projet : Ravalement de façade avec changement de menuiseries - Terrain : 176 avenue Berthelot Lyon 7ème
- DP 069 382 18 00227 Décision du 20 février 2018 à Restaurant des Iles 4 place Carnot 69002 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 4 place Carnot Lyon 2ème
- DP 069 387 18 00280 Décision du 23 février 2018 à Entreprise Thabuis 7 rue de la Convention 69600 Oullins - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 54 rue André Bollier Lyon 7ème
- DP 069 381 18 00286 Décision du 22 février 2018 à Colette Moreteau 15 rue du Président Edouard Herriot 69001 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 15 rue du Président Edouard Herriot Lyon 1er
- DP 069 381 18 00296 Décision du 21 février 2018 à Menuiserie Ferlay 1 RD1 26140 Andancette - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 23 rue Sergent Blandan Lyon 1er

Permis de construire délivrés pendant la période du 19 au 23 février 2018

- PC 069 389 14 00437 M01 - Arrêté du 22 février 2018 Modificatif à Sci Lyon La Duchere 129 rue Servient 69003 Lyon - Projet : Construction de 2 bâtiments de 29 logements et création 32 aires de stationnement. Affectation de 4 aires de stationnement au permis de construire 69 389 14 00436 - Surface créée : 2049 m² - Terrain : Zac de la Duchère - Ilot 23 A Lyon 9ème
- PC 069 383 17 00108 T01 - Arrêté du 22 février 2018 Transfert à Sccv Esprit Montchat 63 rue André Bollier 69007 Lyon - Projet : Construction de 2 maisons accolées, avec 2 aires de stationnement - Surface créée : 262 m² - Terrain : 8 rue des Sports Lyon 3ème
- PC 069 387 17 00311 - Arrêté du 22 février 2018 à Sci Passet 12 rue Passet 69007 Lyon - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement avec modification de façade - Surface créée : 134 m² - Terrain : 12 rue Passet Lyon 7ème
- PC 069 387 17 00441 - Arrêté du 22 février 2018 à M. Drogue Emmanuel René Nicolas 83 rue de Marseille 69007 Lyon - Projet : Démolition d'une mezzanine existante, reconstruction d'une mezzanine et modification de façades - Surface créée : 43 m² - Terrain : 83 rue de Marseille Lyon 7ème

Permis de démolir délivrés pendant la période du 19 au 23 février 2018

PD 069 383 17 00017 T01 - Arrêté du 22 février 2018 Transfert à Sccv Esprit Montchat 63 rue André Bollier 69007 Lyon - Projet : Démolition de 3 bâtiments de garages - Terrain : 8 rue des Sports Lyon 3ème

PD 069 385 18 00004 - Arrêté du 22 février 2018 à Les Minimes Bâtonnier Cretinon 65 rue des Aqueducs 69005 Lyon - Projet : Démolition d'un préfabriqué - Terrain : 65 rue des Aqueducs Lyon 5ème

Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 26 février au 02 mars 2018

DP 069 384 18 00418 déposée le 26 février 2018 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 5 rue Belfort Lyon 4ème Superficie du terrain : 303 m² - Demandeur : Mme Coquard Eliane 9 rue Pailleron 69004 Lyon

DP 069 386 18 00419 déposée le 26 février 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 2 boulevard des Brotteaux Lyon 6ème Superficie du terrain : 361 m² - Demandeur : Brasserie du Parc 2 boulevard des Brotteaux 69006 Lyon - Mandataire : M. Sabia Antonio

DP 069 386 18 00420 déposée le 26 février 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 74 rue Garibaldi Lyon 6ème Superficie du terrain : 228 m² - Demandeur : M. Brodard Jean-Jacques 74 rue Garibaldi 69006 Lyon

DP 069 381 18 00421 déposée le 26 février 2018 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 15 rue Jean-Baptiste Say Lyon 1er Superficie du terrain : 347 m² - Demandeur : Versus 17 rue de Nuits 69004 Lyon - Mandataire : M. Antoine Julien

DP 069 383 18 00422 déposée le 26 février 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 197 avenue Félix Faure Lyon 3ème Superficie du terrain : 1 218 m² - Demandeur : M. Herb Jacques 197 avenue Félix Faure 69003 Lyon

DP 069 387 18 00423 déposée le 26 février 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 293 rue Garibaldi Lyon 7ème Superficie du terrain : 1 715 m² - Demandeur : M. Jailler Eric 293 rue Garibaldi 69007 Lyon

DP 069 383 18 00424 déposée le 26 février 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 5 rue Commandant Dubois Lyon 3ème Superficie du terrain : 965 m² - Demandeur : Snc Mouton & Compagnie 5 rue du Commandant Dubois 69003 Lyon - Mandataire : Mme Mouton Patricia

DP 069 382 18 00427 déposée le 26 février 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 18 cours Suchet Lyon 2ème Superficie du terrain : 751 m² - Demandeur : Faculté Libre d'Ethiopathie de Lyon 18 cours Suchet 69002 Lyon - Mandataire : Mme Buan Mélanie

DP 069 385 18 00428 déposée le 26 février 2018 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 1 place de la Baleine Lyon 5ème Superficie du terrain : 120 m² - Demandeur : Bari 14 rue Tronchet 69006 Lyon - Mandataire : Mme Millierey Christiane

DP 069 381 18 00429 déposée le 26 février 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 14 rue Sainte-Catherine Lyon 1er Superficie du terrain : 172 m² - Demandeur : Dps - Economie de la Construction 65 rue Hénon 69004 Lyon - Mandataire : M. Jolly Simon

DP 069 383 18 00430 déposée le 26 février 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 30 avenue Lacassagne Lyon 3ème Superficie du terrain : 363 m² - Demandeur : Bnp Paribas 15 rue des Cuirassiers 69487 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Mari Pierre-André

DP 069 388 18 00431 déposée le 26 février 2018 - Projet : Installation d'un portail et d'un portillon - Terrain : 5t rue du Puisard Lyon 8ème Superficie du terrain : 1 719 m² - Demandeur : Syndic du Lotissement 5 t rue du Puisard 69008 Lyon - Mandataire : Mme Courbon Christelle

DP 069 388 18 00432 déposée le 26 février 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 113 avenue des Frères Lumière Lyon 8ème Superficie du terrain : 656 m² - Demandeur : Bnp Paribas 15 rue des Cuirassiers 69487 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Mari Pierre-André

DP 069 386 18 00433 déposée le 26 février 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 87 cours Lafayette Lyon 6ème Superficie du terrain : 439 m² - Demandeur : Bet Savle 73 t rue Francis de Pressensé 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Savle Martial

DP 069 388 18 00434 déposée le 27 février 2018 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 17 rue Desparmet Lyon 8ème Superficie du terrain : 505 m² - Demandeur : Sas Jean Rivière 5 allée des Erables 69200 Vénissieux - Mandataire : M. Rivière Patrice

DP 069 385 18 00435 déposée le 27 février 2018 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 56 rue Saint-Jean Lyon 5ème Superficie du terrain : 163 m² - Demandeur : Cygerma 41 rue Paul Chenavard 69001 Lyon - Mandataire : Mme Pellin Cyrielle

DP 069 384 18 00436 déposée le 27 février 2018 - Projet : Changement de destination d'un local artisanal en logement - Terrain : 5 rue Belfort Lyon 4ème Superficie du terrain : 303 m² - Demandeur : Mme L'hélgoualch Valérie 5 rue Belfort 69004 Lyon

DP 069 384 18 00437 déposée le 27 février 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 19 rue du Chariot d'Or Lyon 4ème Superficie du terrain : 366 m² - Demandeur : Syndic Copro 19 Rue Chariot d'Or 19 rue du Chariot d'Or 69004 Lyon - Mandataire : M. Voisin Christophe

DP 069 388 18 00438 déposée le 27 février 2018 - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 320 avenue Berthelot Lyon 8ème Superficie du terrain : 376 m² - Demandeur : Domiko 5 allée des Pins 69110 Sainte-Foy les Lyon - Mandataire : Mme Rey Katarzyna

DP 069 389 18 00439 déposée le 27 février 2018 - Projet : Construction d'une IOP (installation ouverte au public) - Surface créée : 6 m² - Terrain : 1 rue Albert Falsan Lyon 9ème Superficie du terrain : 38 273 m² - Demandeur : Mjc Saint-Rambert Ile Barbe 4 rue Sylvain Simondan 69009 Lyon - Mandataire : M. Goncalves Sébastien

DP 069 385 18 00440 déposée le 27 février 2018 - Projet : Installation de panneaux photovoltaïques - Terrain : 18b rue de Belissen Lyon 5ème Superficie du terrain : 1 928 m² - Demandeur : Edf Enr Solaire 350 chemin de Paisy 69760 Limonest - Mandataire : M. Rioufreyt Renan

DP 069 384 18 00441 déposée le 28 février 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 30 rue Jérôme Dulaar Lyon 4ème Superficie du terrain : 348 m² - Demandeur : Mme Le Boulch Caroline 30 rue Jérôme Dulaar 69004 Lyon

DP 069 381 18 00442 déposée le 28 février 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 30 montée des Carmélites Lyon 1er Superficie du terrain : 382 m² - Demandeur : M. Jambon Eric 30 montée des Carmélites 69001 Lyon

DP 069 382 18 00443 déposée le 28 février 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 53 rue de la Charité Lyon 2ème Superficie du terrain : 387 m² - Demandeur : M. Baudin Jean 53 rue de la Charité 69002 Lyon

DP 069 385 18 00444 déposée le 28 février 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 22 rue de l'Aube Lyon 5ème Superficie du terrain : 752 m² - Demandeur : M. Coulet Julien 22 rue de l'Aube 69005 Lyon

DP 069 383 18 00445 déposée le 28 février 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 201 avenue Félix Faure Lyon 3ème Superficie du terrain : 1 471 m² - Demandeur : M. Fiches Guy 201 avenue Félix Faure 69003 Lyon

DP 069 385 18 00446 déposée le 28 février 2018 - Projet : Coupe et abattage d'arbres - Terrain : 6 montée du Chemin Neuf Lyon 5ème Superficie du terrain : 2 680 m² - Demandeur : M. Gagneux Nicolas 19 Vieille Route 69630 Chaponost

DP 069 385 18 00447 déposée le 28 février 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 106 rue Saint-Georges Lyon 5ème Superficie du terrain : 147 m² - Demandeur : M. Froissard Jean Pierre 106 rue Saint-Georges 69005 Lyon

DP 069 383 18 00448 déposée le 28 février 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 2 avenue Pompidou Lyon 3ème Superficie du terrain : 3 008 m² - Demandeur : Spl Lyon Part-Dieu 192 rue Garibaldi 69003 Lyon - Mandataire : M. Boyron Ludovic

DP 069 386 18 00449 déposée le 28 février 2018 - Projet : Construction d'une terrasse commerciale - Terrain : 34b boulevard des Brotteaux Lyon 6ème Superficie du terrain : 20 m² - Demandeur : L'horloge des Brotteaux 34 b boulevard des Brotteaux 69006 Lyon - Mandataire : M. Liveneau Aurélien

DP 069 381 18 00450 déposée le 28 février 2018 - Projet : Construction d'une terrasse - Terrain : 2 rue Louis Vitet Lyon 1er Superficie du terrain : 13 m² - Demandeur : Toke Sas 1 avenue Berthelot 69007 Lyon - Mandataire : M. Gervasi Loucas

DP 069 386 18 00451 déposée le 28 février 2018 - Projet : Changement de destination d'un logement en bureaux - Terrain : 34 - 36 rue Robert

Lyon 6ème Superficie du terrain : 707 m² - Demandeur : Société civile Immobilière Ventose 95 91 cours Lafayette 69006 Lyon - Mandataire : M. Alcaix Jacques-Louis

DP 069 382 18 00452 déposée le 28 février 2018 - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 86 quai Perrache Lyon 2ème Superficie du terrain : 329 m² - Demandeur : Métropole de Lyon 20 rue du Lac 69505 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. le Président

DP 069 382 18 00453 déposée le 28 février 2018 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 12 cours Suchet Lyon 2ème Superficie du terrain : 1 005 m² - Demandeur : Méduse Sarl 12 cours Suchet 69002 Lyon - Mandataire : M. El Bouri Sofiane

DP 069 388 18 00455 déposée le 28 février 2018 - Projet : Construction d'une véranda - Surface créée : 12 m² - Terrain : 8 rue Saint-Gervais Lyon 8ème Superficie du terrain : 1 303 m² - Demandeur : M. Cornardeau Benoît 8 rue Saint-Gervais 69008 Lyon

DP 069 381 18 00456 déposée le 28 février 2018 - Projet : Coupe et abattage d'arbres avec modification d'un mur de clôture - Terrain : Place Colbert Lyon 1er Superficie du terrain : 1 871 m² - Demandeur : Métropole Grand Lyon 20 rue du Lac 69505 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. le Président

DP 069 383 18 00457 déposée le 28 février 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 52 - 56 rue Ferdinand Buisson Lyon 3ème Superficie du terrain : 2 547 m² - Demandeur : Association Cours Pierre Termier 23 rue des Alouettes 69008 Lyon - Mandataire : M. Courvoisier Jean Luc

DP 069 383 18 00458 déposée le 28 février 2018 - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 9 rue Girié Lyon 3ème Superficie du terrain : 326 m² - Demandeur : M. Le Page Sébastien 9 rue Girié 69003 Lyon

DP 069 386 18 00459 déposée le 1er mars 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 5 rue Barrier Lyon 6ème Superficie du terrain : 4 389 m² - Demandeur : Atelier d'architecture Marie-Alix Bruyas 38 chemin des Villas 69300 Caluire-et-Cuire - Mandataire : Mme Bruyas Marie-Alix

DP 069 388 18 00460 déposée le 1er mars 2018 - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 14 m² - Terrain : 52 boulevard Ambroise Paré Lyon 8ème Superficie du terrain : 423 m² - Demandeur : Mme Guillet Maryline 52 boulevard Ambroise Paré 69008 Lyon

DP 069 382 18 00461 déposée le 1er mars 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 12 cours Charlemagne Lyon 2ème Superficie du terrain : 564 m² - Demandeur : Hôtel Tour du Pin 12 cours Charlemagne 69002 Lyon - Mandataire : M. Kacem Noredine

DP 069 387 18 00462 déposée le 1er mars 2018 - Projet : Installation d'une pergola - Terrain : 51 C avenue Jean-François Raclet Lyon 7ème Superficie du terrain : 3 449 m² - Demandeur : Mme Vigouroux Caroline 51 C avenue Jean-François Raclet 69007 Lyon

DP 069 388 18 00463 déposée le 1er mars 2018 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 44 rue des Tuilleries Lyon 8ème Superficie du terrain : 669 m² - Demandeur : Aqua Fleurs 44 rue des Tuilleries 69008 Lyon - Mandataire : Mme Planchon Isabelle

DP 069 384 18 00464 déposée le 2 mars 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 5 - 7 Grande rue de la Croix Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 78 m² - Demandeur : G.Guiraud 30 rue du Chariot d'Or 69004 Lyon - Mandataire : M. Pons Fabrice

DP 069 382 18 00465 déposée le 2 mars 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 39 quai Docteur Gailleton Lyon 2ème Superficie du terrain : 1 338 m² - Demandeur : Mme Fond Véronique 39 quai Docteur Gailleton 69002 Lyon

DP 069 381 18 00466 déposée le 2 mars 2018 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement - Terrain : 8 rue Mulet Lyon 1er Superficie du terrain : 132 m² - Demandeur : Régie Pedrini 62 rue de Bonnel 69003 Lyon - Mandataire : M. Soula Gérard

DP 069 382 18 00467 déposée le 2 mars 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 50 rue Mercière Lyon 2ème Superficie du terrain : 316 m² - Demandeur : Mme Deveze Odile 29 rue Denfert Rochereau 69004 Lyon

DP 069 383 18 00468 déposée le 2 mars 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 197 - 201 avenue Félix Faure Lyon 3ème Superficie du terrain : 1218 m² - Demandeur : M. Borjon Yann 201 avenue Félix Faure 69003 Lyon

DP 069 383 18 00469 déposée le 2 mars 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 199 avenue Félix Faure Lyon 3ème Superficie du terrain : 1 218 m² - Demandeur : M. Akel Alain 199 avenue Félix Faure 69003 Lyon

DP 069 385 18 00470 déposée le 2 mars 2018 - Projet : Installation d'un portail et d'un portillon - Terrain : 24 rue Sœur Bouvier Lyon 5ème Superficie du terrain : 5 640 m² - Demandeur : Ares 2266 avenue de l'Europe 69140 Rillieux la Pape - Mandataire : M. Radisson Ghislain

Permis d'aménager déposé à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 26 février au 02 mars 2018

PA 069 383 18 00003 déposé le 28 février 2018 - Projet : Aménagement d'un espace public - Terrain : Rue Maurice Flandin Lyon 3ème Superficie du terrain : 5 922 m² - Demandeur : Spl Lyon Part-Dieu 192 rue Garibaldi 69003 Lyon - Mandataire : M. Boyron Ludovic - Auteur : Passagers des Villes 1 rue de la République 69001 Lyon

Permis de construire déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 26 février au 02 mars 2018

PC 069 387 12 00238 M01 déposé le 1er mars 2018 Modificatif - Projet : Extension, réhabilitation et rénovation du centre nautique du Rhône - Surface créée : 154 m² - Terrain : 8 quai Claude Bernard Lyon 7ème Superficie du terrain : 7 650 m² - Demandeur : Ville De Lyon Direction de la Construction 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire : M. Le Maire - Auteur : Soho - Atlas 45 quai Charles de Gaulle 69463 Lyon

PC 069 388 15 00121 M02 déposé le 27 février 2018 Modificatif - Projet : Extension et réhabilitation d'équipements sportifs - Terrain : 13 avenue Viviani Lyon 8ème Superficie du terrain : 4 087 m² - Demandeur : Ville de Lyon Direction de la Construction 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire : M. le Maire - Auteur : Cbxs 25 rue Saint-Simon 69009 Lyon

PC 069 384 16 00115 M01 déposé le 26 février 2018 Modificatif - Projet : Construction de 2 bâtiments (soit 80 logements) et création de 127 aires de stationnement - Surface créée : 5302 m² - Terrain : 1 bis rue Aimé Boussange Lyon 4ème Superficie du terrain : 5 126 m² - Demandeur : Crédit Agricole Immobilier Résidentiel 12 place des Etats-Unis 92545 Montrouge - Mandataire : M. Chambond Bertrand - Auteur : Soho Architecture et Urbanisme 30 quai Perrache 69286 Lyon Cedex 02

PC 069 383 16 00352 M01 déposé le 1er mars 2018 Modificatif - Projet : Démolitions partielles, extension, surélévation d'un centre commercial et création de 1642 aires de stationnement - Surface créée : 47342 m² - Terrain : 17 rue Docteur Bouchut Centre Commercial La Part-Dieu Lyon 3ème Superficie du terrain : 67 958 m² - Demandeur : Sas Uni-Commerces 7 place du Chancelier Adenauer 75772 Paris Cedex 16 - Mandataire : M. Dubois Alexis - Auteurs : Sud Architectes 27 rue Joannès Masset - CS 10711 69256 Lyon Cedex 09 Mvrdv Achterklooster 7 3011 Ra Rotterdam

PC 069 385 17 00130 M02 déposé le 1er mars 2018 Modificatif - Projet : Construction d'une maison individuelle et création de 2 aires de stationnement - Surface créée : 83 m² - Terrain : 22 rue Chazay Lyon 5ème Superficie du terrain : 583 m² - Demandeur : M. Gallien Jérémy 32 rue Domer 69007 Lyon - Auteur : Mme Reguieg Christelle 13 place des Maisons Neuves 69100 Villeurbanne

PC 069 387 17 00201 T01 déposé le 28 février 2018 Transfert - Projet : Démolition, construction d'un immeuble de 44 logements, de 2 locaux commerciaux et création de 49 aires de stationnement - Surface créée : 3346 m² - Terrain : 156 - 162 Grande rue de la Guillotière Lyon 7ème Superficie du terrain : 1 551 m² - Demandeur : Sci Utei Tourville Guillotière 62 rue de Bonnel 69446 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Mougnot Vincent - Auteur : Okho Architectures 2 rue Claude Farrère 69003 Lyon

PC 069 385 18 00075 déposé le 27 février 2018 - Projet : Changement de destination d'un local artisanal en local commercial avec modification de façade - Terrain : 4 quai Romain Rolland Lyon 5ème Superficie du terrain : 408 m² - Demandeur : Oyster Sas 4 quai Romain Rolland 69005 Lyon - Mandataire : M. Picard Romain

PC 069 389 18 00076 déposé le 27 février 2018 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement avec changement de

menuiseries - Terrain : 2 quai Arloing Lyon 9ème Superficie du terrain : 370 m² - Demandeur : Sci Tago 4 rue Royale 69001 Lyon - Mandataire : M. Fayard Rudy

PC 069 389 18 00077 déposé le 28 février 2018 - Projet : Surélévation d'un immeuble de logements - Surface créée : 33 m² - Terrain : 1 rue Dumas Lyon 9ème Superficie du terrain : 258 m² - Demandeur : Mme Mangeant Morane 10 rue de Bourgogne 69009 Lyon

PC 069 389 18 00079 déposé le 2 mars 2018 - Projet : Démolition partielle et construction de locaux industriels et entrepôts - Terrain : 14 impasse Pierre Baizet Lyon 9ème Superficie du terrain : 37 379 m² - Demandeur : Bayer Sas 14 impasse Pierre Baizet 69009 Lyon - Mandataire : Mme Lachaise Hélène - Auteur : In Fine-Architectes 24 avenue Joannès Masset 69009 Lyon

Permis de démolir déposé à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 26 février au 02 mars 2018

PD 069 383 18 00009 déposé le 28 février 2018 - Projet : Démolition d'une passerelle - Terrain : Avenue Pompidou Lyon 3ème Superficie du terrain : 3 027 m² - Demandeur : SPL Lyon Part-Dieu 192 rue Garibaldi 69003 Lyon - Mandataire : M. Boyron Ludovic

Changements d'usage déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 26 février au 02 mars 2018

US 069 383 18 00169 déposé le 26 février 2018 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 33 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 20 rue Paul Bert Lyon 3ème - Demandeur : Mme Poteau Mélanie 6 allée Jorge Semprum 33600 Pessac - Auteur : Régie Gambetta 125 rue Garibaldi 69006 Lyon

US 069 382 18 00174 déposé le 28 février 2018 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 18 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 31 rue Saint-Hélène Lyon 2ème Superficie du terrain : 444 m² - Demandeur : Mme Mercier-Gallay Virginie 58 rue Coste 69300 Caluire-et-Cuire - Auteur : Foncia Saint Antoine 4 quai Saint-Antoine 69291 Lyon Cedex 02

US 069 388 18 00175 déposé le 1er mars 2018 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 32 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 37 boulevard Jean XXIII Lyon 8ème Superficie du terrain : 9440 m² - Demandeur : M. Assogba Kokou 428 avenue du Covet 73000 Chambéry - Auteur : Régie Rolin Bainsion 7 cours Charlemagne 69002 Lyon

US 069 384 18 00176 déposé le 1er mars 2018 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 52 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 2 place de la Croix-Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 134 m² - Demandeur : M. dambrosio Frédéric 41 rue des Char treux 69001 Lyon - Auteur : Régie Lery 165 boulevard de la Croix-Rousse 69004 Lyon
US 069 386 18 00177 déposé le 1er mars 2018 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 33 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 109 rue de Sèze Lyon 6ème Superficie du terrain : 1413 m² - Demandeur : Mme Atger Sandrine 109 rue de Sèze 69006 Lyon - Auteur : Roma Immobilier 109 rue de Sèze 69006 Lyon

Déclarations préalables délivrées pendant la période du 26 février au 02 mars 2018

DP 069 389 17 02561 Décision du 26 février 2018 à Terga 33 rue de Saint-Cyr 69009 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 33 rue de Saint-Cyr Lyon 9ème

DP 069 382 17 02589 Décision du 1er mars 2018 à Picq 8 rue Mimi Pinson 69100 Villeurbanne - Projet : Modification et réfection de toiture - Terrain : 41 rue de la République Lyon 2ème

DP 069 386 17 02730 Décision du 1er mars 2018 à M. Gay Laurent 19 rue du Robert 69340 Francheville - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 89 boulevard des Belges Lyon 6ème

DP 069 385 18 00037 Décision du 26 février 2018 à Sci Louis de Saint-André 11 avenue Saint-Jean 69390 Millery - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 54 rue Saint-Georges Lyon 5ème

DP 069 386 18 00038 Décision du 2 mars 2018 à M. Fournier Jean-Claude 31 avenue du Maréchal de Saxe 69006 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 31 avenue du Maréchal de Saxe Lyon 6ème

DP 069 386 18 00053 Décision du 2 mars 2018 à M. Boubakour Cyrille 104 rue Tronchet 69006 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 12 -14 rue du Lieutenant-Colonel Prévost Lyon 6ème

DP 069 385 18 00058 Décision du 26 février 2018 à Certa Toiture 252 rue Benoît Mulsant 69400 Villefranche-sur-Saône - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 26 rue du Doyenné Lyon 5ème

DP 069 389 18 00059 Décision du 26 février 2018 à Dealer de Cook 3 rue Saint-Pierre de Vaise 69009 Lyon - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 3 rue Saint-Pierre de Vaise Lyon 9ème

DP 069 383 18 00070 Décision du 1er mars 2018 à Pome 9 rue Chaponnay 69003 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 9 rue Chaponnay Lyon 3ème

DP 069 381 18 00095 Décision du 1er mars 2018 à Mme Devaux Caroline 3 rue Nectoux 69160 Tassin-La-Demi-Lune - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 4 rue de la République Lyon 1er

DP 069 389 18 00111 Décision du 26 février 2018 à Roche & Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Vénissieux - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 31 Grande rue de Vaise Lyon 9ème

DP 069 383 18 00112 Décision du 1er mars 2018 à Agasca Identification 19 rue du 35ème Régiment d'Aviation 69500 Bron - Projet : Installation d'un portail - Terrain : 7 - 9 rue Guy Lyon 3ème

DP 069 388 18 00113 Décision du 28 février 2018 à M. Vincent André 26 rue des Alouettes 69008 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 34 rue Villon Lyon 8ème

DP 069 381 18 00115 Décision du 1er mars 2018 à Atimmo 1 rue du Jardin des Plantes 69001 Lyon - Projet : Changement de destination d'un local commercial en bureaux - Terrain : 49 quai Saint-Vincent Lyon 1er

DP 069 383 18 00139 Décision du 1er mars 2018 à Régie Billon Bouvet Bonnamour 119 avenue de Saxe 69003 Lyon - Projet : Modification de clôture - Terrain : 62 rue Professeur Florence Lyon 3ème

DP 069 387 18 00142 Décision du 1er mars 2018 à Fiducia 7 boulevard des Brotteaux 69006 Lyon - Projet : Modification de façade et de toiture avec ravalement de façade et changement de menuiseries - Terrain : 34 rue Montesquieu Lyon 7ème

DP 069 385 18 00170 Décision du 26 février 2018 à M. Touboul Paul 18 C chemin du Lavoir 69570 Dardilly - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 145 avenue Barthélemy Lyon 5ème

DP 069 383 18 00174 Décision du 1er mars 2018 à Régie Lery 165 boulevard de la Croix-Rousse BP4468 69241 Lyon Cedex 04 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 69b place Voltaire Lyon 3ème

DP 069 382 18 00185 Décision du 1er mars 2018 à M. Curis Aymeric 545 montée de Buisante 69480 Pommiers - Projet : Changement de destination d'un local commercial en bureaux - Terrain : 27 rue Sainte-Hélène Lyon 2ème

DP 069 387 18 00211 Décision du 1er mars 2018 à Sarl King Marcel Chevreul 41 rue Juliette Récamier 69006 Lyon - Projet : Réfection de

devanture - Terrain : 29 rue de Chevreul Lyon 7ème

DP 069 386 18 00233 Décision du 2 mars 2018 à Bet Savle 73 t rue Francis de Pressensé 69100 Villeurbanne - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 46 rue Bugeaud Lyon 6ème

DP 069 385 18 00238 Décision du 26 février 2018 à M. Tedde Julien 25 rue des Aqueducs 69005 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 35 rue du Docteur Albéric Pont Lyon 5ème

DP 069 388 18 00261 Décision du 28 février 2018 à M. Chopinaud Jérémy 33 rue Président Kruger 69008 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 33 rue Président Kruger Lyon 8ème

DP 069 382 18 00263 Décision du 1er mars 2018 à Ad42 1 rue du Plat 69002 Lyon - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 1 rue du Plat Lyon 2ème

DP 069 383 18 00271 Décision du 1er mars 2018 à M. Peyret Bernard 11 impasse Rampon 69003 Lyon - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 3 m² - Terrain : 11 impasse Rampon Lyon 3ème

DP 069 382 18 00277 Décision du 1er mars 2018 à Le République 19 rue Louis Paufigue 69002 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 19 rue Louis Paufigue Lyon 2ème

DP 069 388 18 00290 Décision du 28 février 2018 à M. Portier Roger 51 b rue Trarieux 69003 Lyon - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 214 boulevard Pinel Lyon 8ème

DP 069 389 18 00323 Décision du 26 février 2018 à M. Vuarchey Benjamin 5 rue du Chapeau Rouge 69009 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 5 rue du Chapeau Rouge Lyon 9ème

DP 069 383 18 00331 Décision du 1er mars 2018 à Plénétude Sarl 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 128 rue Paul Bert Lyon 3ème

DP 069 383 18 00369 Décision du 1er mars 2018 à M. Guenot Marc 153 cours du Docteur Long 69003 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 153 cours du Docteur Long Lyon 3ème

Permis de construire délivrés pendant la période du 26 février au 02 mars 2018

PC 069 381 14 00144 M01 - Arrêté du 2 mars 2018 Modificatif à Ehd 69 chemin de Vassieux 69300 Caluire-et-Cuire - Projet : Réhabilitation d'un bâtiment de 14 logements - Surface créée : 14 m² - Terrain : 17 rue Saint Francois d'Assise Lyon 1er

PC 069 382 14 00214 M03 - Arrêté du 2 mars 2018 Modificatif à Icade Promotion 78 rue de la Villette 69425 Lyon Cedex 03 - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 172 logements, bureaux, 11 locaux commerciaux, création de 67 aires de stationnement et affectation de 6 aires de stationnement du Permis de Construire 69382 14 0215 - Surface créée : 19395 m² - Terrain : Cours Charlemagne - Sud Lyon 2ème

PC 069 387 15 00270 M02 - Arrêté du 2 mars 2018 Modificatif à Sci Lyon 2 rue du Professeur Zimmermann 69007 Lyon - Projet : Changement de destination d'un établissement scolaire en bureaux avec modification de façade et toiture et création de 13 aires de stationnement - Terrain : 107 rue de Marseille Lyon 7ème

PC 069 387 16 00128 M01 - Arrêté du 2 mars 2018 Modificatif à Ville de Lyon Direction de la Construction 69205 Lyon Cedex 01 - Projet : Réfection de toiture et façades - Terrain : 20 place des docteurs Charles et Christophe Mérieux - Halle Tony Garnier Lyon 7ème

PC 069 385 16 00431 - Arrêté du 26 février 2018 à Centre Scolaire Aux Lazaristes 24 montée Saint-Barthélémy 69005 Lyon - Projet : Réaménagement intérieur d'un établissement scolaire - Surface créée : 1417 m² - Terrain : 24 montée Saint-Barthélémy Lyon 5ème

PC 069 385 17 00074 M01 - Arrêté du 2 mars 2018 Modificatif à Ecole Catholique d'arts et métiers 40 montée Saint-Barthélémy 69321 Lyon Cedex 05 - Projet : Extension d'un bâtiment et restructuration d'un restaurant scolaire - Surface créée : 159 m² - Terrain : 9 montée Nicolas de Lange Lyon 5ème

PC 069 387 17 00388 - Arrêté du 2 mars 2018 à Foyer Notre-Dame Des Sans Abris 3 rue du Père Chevrier 69361 Lyon Cedex 07 - Projet : Installation de bâtiments provisoires ou modulaires à usage d'habitation - Surface créée : 627 m² - Terrain : 24 boulevard Jules Carteret Lyon 7ème

PC 069 383 17 00422 - Arrêté du 2 mars 2018 à M. Belaich Patrick 15 avenue Maréchal Foch 69006 Lyon - Projet : Extension et restructuration d'une maison individuelle, construction de garages et d'une piscine - Surface créée : 57 m² - Terrain : 18 rue Saint-Isidore Lyon 3ème

PC 069 385 17 00432 - Arrêté du 2 mars 2018 à Fil 62 rue de Bonnel 69003 Lyon - Projet : Démolition, construction de deux immeubles (soit 34 logements) et création de 46 aires de stationnement - Surface créée : 2207 m² - Terrain : 88 rue Commandant Charcot Lyon 5ème

PC 069 388 17 00433 - Arrêté du 2 mars 2018 à Ville de Lyon 69205 Lyon Cedex 01 - Projet : Installation d'un bâtiment modulaire à usage de restaurant scolaire - Surface créée : 297 m² - Terrain : 11 rue de Narvik Lyon 8ème

PC 069 384 18 00030 - Arrêté du 2 mars 2018 à M. Mongrand Arnaud 61 b rue Hénon 69004 Lyon - Projet : Construction d'une mezzanine - Surface créée : 109 m² - Terrain : 31 rue de Cuire Lyon 4ème

PC 069 385 18 00043 - Arrêté du 1er mars 2018 à Hcl 3 quai des Célestins 69229 Lyon Cedex 02 - Projet : Construction d'un bâtiment de service public ou d'intérêt collectif et création de 50 aires de stationnement - Surface créée : 8029 m² - Terrain : 136 rue du Commandant Charcot Lyon 5ème

Permis de démolir délivré pendant la période du 26 février au 02 mars 2018

PD 069 387 18 00003 - Arrêté du 2 mars 2018 à Champion Sas 2 rue du Bois de Boulogne 75116 Paris - Projet : Démolition d'un entrepôt - Terrain : 8 rue d'Avignon - Port Edouard Herriot Lyon 7ème

Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 05 au 09 mars 2018

DP 069 383 18 00471 déposée le 05 mars 2018 - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 2 rue Sainte-Marie Lyon 3ème Superficie du terrain : 634 m² - Demandeur : Millidère 8 rue de la Ligne de l'Est 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Firat Ekrem

DP 069 383 18 00472 déposée le 05 mars 2018 - Projet : Réfection de toiture avec changement de menuiseries - Terrain : 80 rue Paul Bert Lyon 3ème Superficie du terrain : 227 m² - Demandeur : M. Gevorgyan Tigran 37 rue Albert Thomas 69150 Décines Charpieu

DP 069 384 18 00473 déposée le 05 mars 2018 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 11 Grande rue de la Croix-Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 773 m² - Demandeur : Réglisse 11 Grande rue de la Croix-Rousse 69004 Lyon - Mandataire : Mme Armagnat Béatrice

DP 069 384 18 00474 déposée le 05 mars 2018 - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 62 rue de Cuire Lyon 4ème Superficie du terrain : 405 m² - Demandeur : Mme Viguier Charlotte 64 rue de Cuire 69004 Lyon

DP 069 382 18 00475 déposée le 05 mars 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 3 rue Colonel Chambonnet Lyon 2ème Superficie du terrain : 736 m² - Demandeur : M. André Jean-Michel 11 rue Pierre Dupont 69001 Lyon

DP 069 386 18 00476 déposée le 05 mars 2018 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 47 avenue du Maréchal Foch Lyon 6ème Superficie

du terrain : 265 m² - Demandeur : M. Gargeot Frédéric 47 avenue du Maréchal Foch 69006 Lyon

DP 069 386 18 00477 déposée le 05 mars 2018 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 51 cours Vitton Lyon 6ème Superficie du terrain : 200 m² - Demandeur : Golf Plus 31 cours Vitton 69006 Lyon - Mandataire : M. Brochet Eric

DP 069 386 18 00478 déposée le 05 mars 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 68 rue Duquesne Lyon 6ème Superficie du terrain : 689 m² - Demandeur : M. Lourtoux Olivier 68 rue Duquesne 69006 Lyon

DP 069 385 18 00479 déposée le 05 mars 2018 - Projet : Division parcellaire - Terrain : 30 rue Chazay Lyon 5ème Superficie du terrain : 642 m² - Demandeur : M. Tarlet Pierre 143 chemin de la Bassette 69530 Orléans

DP 069 383 18 00480 déposée le 05 mars 2018 - Projet : Modification de toiture et de façade - Terrain : 20 rue de l'Espérance Lyon 3ème Superficie du terrain : 3732 m² - Demandeur : Ministère de l'Intérieur 20 rue de l'Espérance 69405 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Le Préfet

DP 069 381 18 00481 déposée le 05 mars 2018 - Projet : Réfection de souches de cheminées - Terrain : 3 place Meissonnier Lyon 1er Superficie du terrain : 449 m² - Demandeur : Toitures Barski 2 boulevard Jean Moulin 69490 Pontcharra-sur-Turdine - Mandataire : M. Barski Frédéric

DP 069 386 18 00482 déposée le 05 mars 2018 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 28 cours Vitton Lyon 6ème Superficie du terrain : 592 m² - Demandeur : Bet Savle 73 t rue Francis de Pressensé 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Savle Martial

DP 069 386 18 00483 déposée le 05 mars 2018 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 3 rue du Professeur Weill Lyon 6ème Superficie du terrain : 374 m² - Demandeur : M. Excoffier Bruno 3 rue du Professeur Weill 69006 Lyon

DP 069 381 18 00484 déposée le 06 mars 2018 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 25 rue du Président Edouard Herriot Lyon 1er Superficie du terrain : 424 m² - Demandeur : Boutique 1 1 impasse Beausoleil 69300 Caluire-et-Cuire - Mandataire : Mme Amsallem Géraldine

DP 069 381 18 00485 déposée le 06 mars 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 3 rue d'Algérie Lyon 1er Superficie du terrain : 74 m² - Demandeur : M. Putot Louis 3 rue d'Algérie 69001 Lyon

DP 069 389 18 00486 déposée le 06 mars 2018 - Projet : Réfection du mur de soutènement de la balme - Terrain : 3 quai Chauveau Lyon 9ème Superficie du terrain : 24598 m² - Demandeur : Cnsmd 3 quai Chauveau 69009 Lyon - Mandataire : M. Moutier Géry

DP 069 381 18 00487 déposée le 06 mars 2018 - Projet : Création d'une - Surface de plancher - Surface créée : 39 m² - Terrain : 3 quai Lassagne Lyon 1er Superficie du terrain : 507 m² - Demandeur : Ppvl 32 cours de la Liberté 69003 Lyon - Mandataire : M. Vion Lombard Pierre

DP 069 383 18 00488 déposée le 06 mars 2018 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 92 rue de la Part-Dieu Lyon 3ème Superficie du terrain : 3855 m² - Demandeur : Lfp Pierre 128 boulevard Raspail 75006 Paris - Mandataire : M. Allard Eric

DP 069 381 18 00489 déposée le 06 mars 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 32 rue Burdeau Lyon 1er Superficie du terrain : 436 m² - Demandeur : M. Chaillou Emmanuel 29 rue de Saint-Cyr 69009 Lyon

DP 069 385 18 00490 déposée le 06 mars 2018 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 10 rue Lainerie Lyon 5ème Superficie du terrain : 110 m² - Demandeur : M. Binachon Brice 36 rue Burdeau 69001 Lyon

DP 069 381 18 00491 déposée le 06 mars 2018 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 2 quai de la Pêcherie Lyon 1er Superficie du terrain : 416 m² - Demandeur : Bergues Frères 211 chemin de Chêne 69140 Rillieux-la-Pape - Mandataire : M. Bergues Matthieu

DP 069 383 18 00492 déposée le 06 mars 2018 - Projet : Ravèlement de façade, isolation par l'extérieur et changement de menuiseries - Terrain : 31 rue Professeur Paul Sisle Lyon 3ème Superficie du terrain : 820 m² - Demandeur : Plénétude 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Rambaud Thomas

DP 069 388 18 00493 déposée le 06 mars 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 14-16-18 avenue Rockefeller Lyon 8ème Superficie du terrain : 1450 m² - Demandeur : Mme Jouvot Odile 2 chemin de la Guiche 39160 Saint-Amour

DP 069 384 18 00494 déposée le 06 mars 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 30 rue Jérôme Dulaar Lyon 4ème Superficie du terrain : 348 m² - Demandeur : M. Gallon Philippe 30 rue Jérôme Dulaar 69004 Lyon

DP 069 383 18 00495 déposée le 07 mars 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 67 rue Etienne Richerand Lyon 3ème Superficie du terrain : 1009 m² - Demandeur : Mme Goguel Perrine 42 Grande rue de la Guillotière 69007 Lyon

DP 069 388 18 00496 déposée le 07 mars 2018 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 147 route de Vienne Lyon 8ème Superficie du terrain : 178 m² - Demandeur : Autodistribution Gobillot Rhône 2 rue Pierre Timabaud 69200 Vénissieux - Mandataire : M. Ferrieres Jean Marc

DP 069 385 18 00497 déposée le 07 mars 2018 - Projet : Réhabilitation d'un immeuble de logements - Terrain : 64 rue Saint-Georges Lyon 5ème Superficie du terrain : 366 m² - Demandeur : GrandLyon Habitat 2 place de Francfort 69444 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Perron Eric

DP 069 381 18 00498 déposée le 07 mars 2018 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en 2 logements - Terrain : 11 rue Sainte-Catherine Lyon 1er Superficie du terrain : 215 m² - Demandeur : Mme Henri Micheline 11 rue Sainte-Catherine 69001 Lyon

DP 069 385 18 00499 déposée le 07 mars 2018 - Projet : Division parcellaire - Terrain : 95 rue Joliot Curie Lyon 5ème Superficie du terrain : 3528 m² - Demandeur : M. Doyen Patrick 13 voie Romaine 69290 Craponne

DP 069 381 18 00500 déposée le 07 mars 2018 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 1 - 3 rue Désirée Lyon 1er Superficie du terrain : 268 m² - Demandeur : La Toiture Rhodanienne 6 rue Jean Chabry 69200 Vénissieux - Mandataire : M. D'Export Aurélien

DP 069 387 18 00501 déposée le 07 mars 2018 - Projet : Modification et ravèlement de façade avec changement de menuiseries et réfection de toiture - Terrain : 18 rue de Bonald Lyon 7ème Superficie du terrain : 307 m² - Demandeur : Batigère Rhône Alpes 31 b rue Bossuet 69415 Lyon cedex 06 - Mandataire : Mme Julliard Christine

DP 069 387 18 00502 déposée le 07 mars 2018 - Projet : Modification et ravèlement de façade avec changement de menuiseries et réfection de toiture - Terrain : 4 - 6 rue Salomon Reinach Lyon 7ème Superficie du terrain : 1769 m² - Demandeur : Batigère Rhône-Alpes 31 b rue Bossuet 69415 Lyon cedex 06 - Mandataire : Mme Julliard Christine

DP 069 387 18 00503 déposée le 07 mars 2018 - Projet : Modification et ravèlement de façade avec changement de menuiseries et réfection de toiture - Terrain : 8 rue Salomon Reinach Lyon 7ème Superficie du terrain : 1179 m² - Demandeur : Batigère Rhône Alpes 31 b rue Bossuet 69415 Lyon Cedex 06 - Mandataire : Mme Julliard Christine

DP 069 387 18 00504 déposée le 07 mars 2018 - Projet : Modification et ravèlement de façade avec changement de menuiseries et réfection de toiture - Terrain : 50 rue Pasteur Lyon 7ème Superficie du terrain : 473 m² - Demandeur : Batigère Rhône Alpes 31 b rue Bossuet 69415 Lyon Cedex 06 - Mandataire : Mme Julliard Christine

DP 069 386 18 00505 déposée le 07 mars 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 60 rue Duguesclin Lyon 6ème Superficie du terrain : 1463 m² - Demandeur : lcp-Texifine 60 rue Duguesclin 69006 Lyon - Mandataire : M. Guttierrez Gilles

DP 069 386 18 00506 déposée le 07 mars 2018 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 12 cours Vitton Lyon 6ème Superficie du terrain : 346 m² - Demandeur : G2M 41 route de la Libération 69110 Sainte Foy les Lyon - Mandataire : M. Girard Adrien

DP 069 387 18 00507 déposée le 07 mars 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 19 rue Elie Rochette Lyon 7ème Superficie du terrain : 227 m² - Demandeur : M. Roux Jean 3 avenue du Val Fleuri 43750 Vals Près le Puy

DP 069 388 18 00508 déposée le 07 mars 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 8 rue Joseph Chapelle Lyon 8ème Superficie du terrain : 572 m² - Demandeur : Lcpr Groupe 6 allée Jean Prouvé 92110 Clichy - Mandataire : M. Rossetti Stéphane

DP 069 381 18 00509 déposée le 07 mars 2018 - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 5 rue Rivet Lyon 1er Superficie du terrain : 108 m² - Demandeur : Roche & Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Venissieux - Mandataire : Mme Roche-Garin Michèle

DP 069 389 18 00510 déposée le 07 mars 2018 - Projet : Modification et ravèlement de façade - Terrain : 2-4-6-8 rue de la Piémonte Lyon 9ème Superficie du terrain : 47226 m² - Demandeur : Oralia Sogelem 69 boulevard des Canuts 69004 Lyon - Mandataire : M. Charvier Stéphane

DP 069 383 18 00511 déposée le 07 mars 2018 - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 149 rue Garibaldi Lyon 3ème Superficie du terrain : 14594 m² - Demandeur : Ville de Lyon Direction de la Construction 69205 Lyon cedex 01 - Mandataire : M. Le Maire

DP 069 382 18 00512 déposée le 08 mars 2018 - Projet : Changement de destination de bureaux en local de service public ou d'intérêt collectif - Terrain : 12 t quai Perrache Lyon 2ème Superficie du terrain : 3469 m² - Demandeur : People And Baby 9 avenue Hoche 75008 Paris - Mandataire : M. Durieux Christophe

DP 069 383 18 00513 déposée le 08 mars 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 288 rue Duguesclin Lyon 3ème Superficie du terrain : 8730 m² - Demandeur : Sci du 288 rue Duguesclin 30 avenue Kléber 75116 Paris - Mandataire : M. Legrand Jacques

DP 069 381 18 00514 déposée le 08 mars 2018 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement - Terrain : 2 rue Neyret Lyon 1er Superficie du terrain : 230 m² - Demandeur : Sci Cyin 47 rue Alsace Lorraine 69500 Bron - Mandataire : Mme Chatti Chantal

DP 069 383 18 00515 déposée le 08 mars 2018 - Projet : Modification de façade (installation d'une pergola) - Terrain : 50 rue Antoine Charial Lyon 3ème Superficie du terrain : 115 m² - Demandeur : M. Montaud Claude 50 rue Antoine Charial 69003 Lyon

DP 069 383 18 00516 déposée le 08 mars 2018 - Projet : Construction d'une véranda avec modification de toiture - Surface créée : 12 m² - Terrain : 17 rue Claudius Penet Lyon 3ème Superficie du terrain : 348 m² - Demandeur : M. Vardon Laurent 85 boulevard des Belges 69006 Lyon

DP 069 386 18 00517 déposée le 08 mars 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 15 place Jules Ferry Lyon 6ème Superficie du terrain : 1418 m² - Demandeur : Chanel 12 rue de l'Industrie 69200 Vénissieux - Mandataire : M. Dufer Raphaël

DP 069 382 18 00518 déposée le 08 mars 2018 - Projet : Ravatement de façade - Terrain : 42 - 42 b quai Gailleton Lyon 2ème Superficie du terrain : 390 m² - Demandeur : Galyo 4 rue de la Charité 69002 Lyon - Mandataire : M. Gerentet de Saluneux Bruno

DP 069 386 18 00519 déposée le 08 mars 2018 - Projet : Ravatement de façade avec changement de menuiseries - Terrain : 77 rue Tronchet Lyon 6ème Superficie du terrain : 126 m² - Demandeur : Grand Lyon Habitat 2 place de Francfort 69003 Lyon - Mandataire : M. Godet Daniel

DP 069 383 18 00520 déposée le 08 mars 2018 - Projet : Changement de menuiseries avec modification de façade - Terrain : 2 place du Château Lyon 3ème Superficie du terrain : 304 m² - Demandeur : M. Bobrosky Sébastien 2 place du Château 69003 Lyon

DP 069 388 18 00521 déposée le 08 mars 2018 - Projet : Ravatement de façade - Terrain : 12 rue des Maçons Lyon 8ème Superficie du terrain : 250 m² - Demandeur : Roche & Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Venissieux - Mandataire : Mme Roche-Garin Michèle

DP 069 383 18 00522 déposée le 08 mars 2018 - Projet : Ravatement de façade - Terrain : 40 rue Turbil Lyon 3ème Superficie du terrain : 540 m² - Demandeur : Régie Pedrini 62 rue de Bonnel 69448 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Pedrini

DP 069 384 18 00523 déposée le 09 mars 2018 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 3 place Marcel Bertone Lyon 4ème Superficie du terrain : 173 m² - Demandeur : M. Gouvernaire Antoine 10 rue Louis Thévenet 69004 Lyon

DP 069 385 18 00524 déposée le 09 mars 2018 - Projet : Installation d'un portail et d'un portillon - Terrain : 48 rue de la Garde Lyon 5ème Superficie du terrain : 9771 m² - Demandeur : Régie Franchet 2 place Bellecour 69002 Lyon - Mandataire : M. Franchet Luc

DP 069 384 18 00525 déposée le 09 mars 2018 - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 114 rue Hénon Lyon 4ème Superficie du terrain : 5469 m² - Demandeur : Régie Sogelem 69 boulevard des Canuts 69317 Lyon cedex 04 - Mandataire : M. Puzenat Denis

DP 069 389 18 00526 déposée le 09 mars 2018 - Projet : Pose de mobilier urbain - Terrain : 300 rue Andreï Sakharov Lyon 9ème Superficie du terrain : 70002 m² - Demandeur : Région Auvergne Rhône Alpes 1 Esplanade François Mitterrand 69269 Lyon cedex 02 - Mandataire : M. Pignon Yohann

DP 069 382 18 00527 déposée le 09 mars 2018 - Projet : Aménagement d'espaces verts - Terrain : 55 quai Rambaud Lyon 2ème Superficie du terrain : 1605 m² - Demandeur : Mob Hotel Lyon Confluence 55 quai Rambaud 69002 Lyon - Mandataire : Mme Carminati Clémence

DP 069 384 18 00528 déposée le 09 mars 2018 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 12 place de la Croix-Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 407 m² - Demandeur : M. Pinard Max 12 place de la Croix-Rousse 69004 Lyon

DP 069 386 18 00529 déposée le 09 mars 2018 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 144 rue Vendôme Lyon 6ème Superficie du terrain : 337 m² - Demandeur : M. Peillon Antoine 144 rue Vendôme 69006 Lyon

DP 069 383 18 00530 déposée le 09 mars 2018 - Projet : Ravatement de façade avec changement de menuiseries - Terrain : 32 rue Jules Michelet Lyon 3ème Superficie du terrain : 1017 m² - Demandeur : M. Feray Olivier 69 cours Eugénie 69003 Lyon

DP 069 381 18 00531 déposée le 08 mars 2018 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en bureaux avec modification de façade - Terrain : 7 rue du Président Edouard Herriot Lyon 1er Superficie du terrain : 429 m² - Demandeur : Poste Immo 10 place Antonin Poncet 69218 Lyon cedex 02 - Mandataire : Mme Van Boxesom Valérie

DP 069 388 18 00532 déposée le 09 mars 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 37 rue Saint-Romain Lyon 8ème Superficie du terrain : 10206 m² - Demandeur : Lumiro 1 quai Jules Coumont 69002 Lyon - Mandataire : M. Gaden Romain

DP 069 385 18 00533 déposée le 09 mars 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 6 allée des Tamaris - 171 rue Pierre Valdo Lyon 5ème Superficie du terrain : 732 m² - Demandeur : M. Cardonnel Matthieu 6 allée les Tamaris - 171 rue Pierre Valdo 69005 Lyon

DP 069 386 18 00534 déposée le 09 mars 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 7 - 19 rue Lalande Lyon 6ème Superficie du terrain : 2451 m² - Demandeur : Icf Sud Est Méditerranée 124 boulevard Vivier Merle 69003 Lyon - Mandataire : M. Amico Patrick

DP 069 383 18 00535 déposée le 09 mars 2018 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 10 rue des Dahlias Lyon 3ème Superficie du terrain : 1997 m² - Demandeur : Billon Bouvet Bonnamour 119 avenue Maréchal de Saxe 69003 Lyon - Mandataire : Mme Destouches Lucie

DP 069 384 18 00536 déposée le 09 mars 2018 - Projet : Installation de panneaux photovoltaïques - Terrain : 21 rue Henri Gorjus Lyon 4ème Superficie du terrain : 761 m² - Demandeur : Oralia 69 boulevard des Canuts 69004 Lyon - Mandataire : Mme Tardy Laurent

DP 069 383 18 00537 déposée le 09 mars 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 71 rue Molière Lyon 3ème Superficie du terrain : 598 m² - Demandeur : Ecole des Psychologues Praticiens 71 rue Molière 69003 Lyon - Mandataire : M. Arenes Jacques

DP 069 386 18 00538 déposée le 09 mars 2018 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 81 rue d'Inkermann Lyon 6ème Superficie du terrain : 371 m² - Demandeur : Entreprise Bouvard 49 avenue Lefèvre 69120 Vaulx-en-Velin - Mandataire : M. Bouvard Eric

DP 069 382 18 00539 déposée le 09 mars 2018 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 62 rue de la République Lyon 2ème Superficie du terrain : 650 m² - Demandeur : SCI Lyon 1 69 boulevard Haussmann 75008 Paris - Mandataire : Mme Lucas Sara

DP 069 381 18 00540 déposée le 09 mars 2018 - Projet : Pose de mobilier urbain - Terrain : Quai Jean Moulin Lyon 1er Superficie du terrain : 5 m² - Demandeur : Mairie de Lyon 1er 2 place Sathonay 69283 Lyon cedex 01 - Mandataire : Mme Perrin-Gilbert Nathalie

DP 069 381 18 00541 déposée le 09 mars 2018 - Projet : Pose de mobilier urbain - Terrain : Place Morel Lyon 1er Superficie du terrain : 359 m² - Demandeur : Mairie de Lyon 1er 2 place Sathonay 69283 Lyon cedex 01 - Mandataire : Mme Perrin-Gilbert Nathalie

DP 069 381 18 00542 déposée le 09 mars 2018 - Projet : Pose de mobilier urbain - Terrain : 25 montée Saint-Sébastien Lyon 1er Superficie du terrain : 383 m² - Demandeur : Mairie de Lyon 1er 2 place Sathonay 69283 Lyon Cedex 01 - Mandataire : Mme Perrin-Gilbert Nathalie

DP 069 381 18 00543 déposée le 09 mars 2018 - Projet : Pose de mobilier urbain - Terrain : Place Bellevue Lyon 1er Superficie du terrain : 5 m² - Demandeur : Mairie de Lyon 1er 2 place Sathonay 69283 Lyon Cedex 01 - Mandataire : Mme Perrin-Gilbert Nathalie

DP 069 383 18 00544 déposée le 09 mars 2018 - Projet : Ravatement de façade - Terrain : 87 cours Lafayette Lyon 3ème Superficie du terrain : 540 m² - Demandeur : Régie Pedrini 62 rue de Bonnel 69448 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Pedrini Mathieu

DP 069 386 18 00545 déposée le 09 mars 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 15 - 15b rue Germain Lyon 6ème Superficie du terrain : 670 m² - Demandeur : Régie Pozetto 106 boulevard des Belges 69006 Lyon - Mandataire : M. Pozetto Vincent

Permis de construire déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 05 au 09 mars 2018

PC 069 384 11 00209 M04 déposé le 06 mars 2018 Modificatif - Projet : Démolition d'une maison individuelle, construction de 7 logements, bureaux et création de 39 aires de stationnement - Surface créée : 1827 m² - Terrain : 48 boulevard des Canuts Lyon 4ème Superficie du terrain : 1372 m² - Demandeur : Sccv Les Canuts 47 avenue Victor Hugo 69160 Tassin-la-Demi-Lune - Mandataire : M. Delfour François Xavier - Auteur : Insolites Architectures 60 rue Chaponnay 69003 Lyon

PC 069 388 13 00334 M02 déposé le 07 mars 2018 Modificatif - Projet : Extension d'une maison individuelle, création de 2 logements étudiants, d'un abri de jardin, et modification de clôture - Terrain : 88 rue Laënnec Lyon 8ème Superficie du terrain : 447 m² - Demandeur : M. Dumas Stéphane 88 rue Laënnec, 69008 Lyon

PC 069 384 14 00414 M03 déposé le 09 mars 2018 Modificatif - Projet : Démolition partielle, construction d'un immeuble de 22 logements et création de 28 aires de stationnement - Surface créée : 1381 m² - Terrain : 10 rue Claudius Linossier Lyon 4ème Superficie du terrain : 600 m² - Demandeur : SCI Lyon 4 - Rue Thevenet Domaine du Bois Dieu 69380 Lissieu - Mandataire : M. Mercier Patrick - Auteur : Newa 20 rue Octavie 69100 Villeurbanne

PC 069 387 15 00351 M02 déposé le 07 mars 2018 Modificatif - Projet : Construction d'un immeuble de bureaux et création de 63 aires de stationnement - Surface créée : 2684 m² - Terrain : ZAC rue Professeur Jean Bernard - Angle Saint-Jean de Dieu Lyon 7ème Superficie du terrain : 1873 m² - Demandeur : Sci Technopark 2 33 avenue Foch 69006 Lyon - Mandataire : M. Lazard Laurent - Auteur : Xanadu Architectes et Urbanistes 58 bis rue Sala 69002 Lyon

PC 069 381 17 00172 T01 déposé le 06 mars 2018 Transfert - Projet : Démolition, construction d'un immeuble de 8 logements et création de 12 aires de stationnement - Surface créée : 836 m² - Terrain : 16 rue Duroc Lyon 1er Superficie du terrain : 335 m² - Demandeur : Rue Duroc 13 b quai Pierre Scize 69009 Lyon - Mandataire : M. Clemente Mario - Auteur : Atelier A.I.D 16 rue Duroc 69001 Lyon

PC 069 387 17 00184 T01 déposé le 06 mars 2018 Transfert - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 83 logements, de bureaux, de 4 locaux commerciaux, d'une résidence services seniors et création de 334 aires de stationnement - Surface créée : 26888 m² - Terrain : 174 -188 avenue Jean Jaurès Zac des Girondins Lyon 7ème Superficie du terrain : 6719 m² - Demandeur : Sci Lyon 7 Félizat 66 quai Charles de Gaulle 69006 Lyon - Mandataire : M. Marchal Frédéric - Auteurs : MM. Vergely Clément 12 rue de la Charité 69002 Lyon - Trevelo Viger-Kohler 23 rue Oliver Metra 75020 Paris

PC 069 385 18 00080 déposé le 05 mars 2018 - Projet : Réaménagement d'un local commercial, création d'une mezzanine et changement de menuiseries - Terrain : 3 place du Change Lyon 5ème Superficie du terrain : 408 m² - Demandeur : Sci Stream Invest 1 3 rue du Change 69005 Lyon - Mandataire : M. Ponchon Alexandre - Auteur : M. Arrivert Jean-Yves 8 quai Rolland 69005 Lyon

PC 069 381 18 00081 déposé le 09 mars 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 15 quai André Lassagne Lyon 1er Superficie du terrain : 316 m² - Demandeur : M. Braillard Christophe 3 La Vretille 25870 Tallenay

PC 069 381 18 00082 déposé le 09 mars 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 15 quai André Lassagne Lyon 1er Superficie du terrain : 316 m² - Demandeur : Sci Atimmo 34 cours Aristide Briand 69300 Caluire-et-Cuire - Mandataire : M. Tokaev Ibrahim

Changements d'usage déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 05 au 09 mars

2018 US 069 387 18 00180 déposé le 07 mars 2018 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation en cabinet infirmier - Terrain : 126 avenue Berthelot Lyon 7ème - Demandeur : Mme Guillaumot Mélissa 126 avenue Berthelot 69007 Lyon

US 069 385 18 00182 déposé le 05 mars 2018 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 43 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 145 rue Joliot Curie Lyon 5ème Superficie du terrain : 27812 m² - Demandeur : M. Journoud Bruno 138 rue du Grand Pré 69210 Fleurieux-sur-l'Arbresle - Auteur : Billon Bouvet Bonnamour 119 avenue de Saxe 69427 Lyon Cedex 03

US 069 381 18 00183 déposé le 05 mars 2018 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 30 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 7 rue Terraille Lyon 1er Superficie du terrain : 188 m² - Demandeur : Mme Quillot Liliane 170 chemin du Lanchet 69140 Rillieux-la-Pape - Auteur : Régie Pedrini 62 rue de Bonnel 69448 Lyon cedex 03

US 069 385 18 00184 déposé le 05 mars 2018 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 28 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 11 rue des Trois Maries Lyon 5ème Superficie du terrain : 271 m² - Demandeur : M. Pons Olivier 320 avenue Michel Ange 83700 Saint-Raphaël - Auteur : Régie Mitanchet 2 rue Saint-Hélène 69002 Lyon

US 069 382 18 00185 déposé le 05 mars 2018 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 37 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 6 rue Saint-Nizier Lyon 2ème Superficie du terrain : 103 m² - Demandeur : Mme Descamps Anne 19 rue Saint-Georges 69005 Lyon - Auteur : Régionale Immobilière 87 rue de Sèze 69457 Lyon cedex 06

US 069 382 18 00186 déposé le 06 mars 2018 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation en location meublée de courte durée - Terrain : 3 rue Gasparin Lyon 2ème Superficie du terrain : 105 m² - Demandeur : M. Abdou Rachid 46 b cours Richard Vitton 69003 Lyon - Auteur : Galyo 4 rue de la Charité 69002 Lyon

US 069 381 18 00187 déposé le 06 mars 2018 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 28.7 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 14 rue Sergent Blandan Lyon 1er Superficie du terrain : 135 m² - Demandeur : Mme Roche Valérie 7 rue de la Galoche 69290 Craonne - Auteur : Foncia 4 quai Saint-Antoine 69002 Lyon

US 069 381 18 00189 déposé le 05 mars 2018 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 32.19 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 33 rue Royale Lyon 1er - Demandeur : M. Dumond Pierre 33 rue Royale 69001 Lyon - Auteur : La Régionale Immobilière 87 rue de Sèze 69457 Lyon cedex 06

US 069 385 18 00192 déposé le 07 mars 2018 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 59.40 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 72 rue Saint-Georges Lyon 5ème Superficie du terrain : 189 m² - Demandeur : M. et Mme Brun Daniel et Sandrine 26 quai Victor Augagneur 69003 Lyon - Auteur : Immobilière Soufflot 25 rue Doyenne 69005 Lyon

Déclarations préalables délivrées pendant la période du 05 au 09 mars 2018

DP 069 385 17 02292 Décision du 06 mars 2018 à Mairie de Lyon Direction de la Construction 69205 Lyon cedex 01 - Projet : Installation de panneaux photovoltaïques - Terrain : 54 rue Pierre Valdo Lyon 5ème

DP 069 384 17 02449 Décision du 05 mars 2018 à Mme Ovize Maude 16 rue Jean Jullien 69004 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 16 rue Jean Jullien Lyon 4ème

DP 069 388 17 02524 Décision du 05 mars 2018 à Mme Vergne Danièle 32 rue Saint Nestor 69008 Lyon - Projet : Construction d'un mur de clôture - Terrain : 32 rue Saint Nestor Lyon 8ème

DP 069 385 17 02633 Décision du 06 mars 2018 à M. Buton Clément 10 montée des Epies 69005 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 10 montée des Epies Lyon 5ème

DP 069 386 17 02683 Décision du 05 mars 2018 à M. Houssaini Mouaad 114 allée des Peupliers 01120 Dagneux - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 152 rue Duguesclin Lyon 6ème

DP 069 386 17 02684 Décision du 05 mars 2018 à M. Houssaini Mouaad 114 allée des Peupliers 01120 Dagneux - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 152 rue Duguesclin Lyon 6ème

DP 069 385 17 02703 Décision du 06 mars 2018 à Alrom 11 rue de Brest 69002 Lyon - Projet : Aménagement intérieur d'un local - Terrain : 14 rue Saint-Georges Lyon 5ème

DP 069 383 18 00049 Décision du 05 mars 2018 à Plénétude 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 54 rue Saint Antoine Lyon 3ème

DP 069 386 18 00066 Décision du 05 mars 2018 à Cabinet Berne 11 quai Clémenceau 69300 Caluire-et-Cuire - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 43 rue Pierre Corneille Lyon 6ème

DP 069 387 18 00068 Décision du 05 mars 2018 à Mme Piedallu Sonia 255 impasse du Sous-Marin Casabianca 83000 Toulon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 58 route de Vienne Lyon 7ème

DP 069 385 18 00073 Décision du 06 mars 2018 à M. Hourde Benjamin 19 rue de Trion 69005 Lyon - Projet : Modification de façade avec changement de menuiseries - Terrain : 19 rue de Trion Lyon 5ème

DP 069 385 18 00093 Décision du 06 mars 2018 à Over Craft 4 rue de la Baleine 69005 Lyon - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 4 rue de la Baleine Lyon 5ème

DP 069 389 18 00132 Décision du 06 mars 2018 à M. Augagneur Sylvain 78 rue des Docteurs Cordier 69009 Lyon - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 78 rue des Docteurs Cordier Lyon 9ème

DP 069 381 18 00135 Décision du 06 mars 2018 à Biau Guilhem chemin de Clapezine 38510 Passins - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 7 quai Jean Moulin Lyon 1er

DP 069 386 18 00137 Décision du 06 mars 2018 à M. Moriou Cyrille 35 rue Malesherbes 69006 Lyon - Projet : Changement de menuiseries et modification de façade - Terrain : 35 rue Malesherbes Lyon 6ème

DP 069 383 18 00145 Décision du 06 mars 2018 à Psychologue Sarl 50 cours Eugénie 69003 Lyon - Projet : Changement de destination de logement en bureaux - Terrain : 50 cours Eugénie Lyon 3ème

DP 069 385 18 00148 Décision du 06 mars 2018 à M. Richard Jean Jacques 60 b rue de la Garenne 69005 Lyon - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 13 m² - Terrain : 60b rue de la Garenne Lyon 5ème

DP 069 387 18 00165 Décision du 05 mars 2018 à Audace Immobilier 18 rue Jean Moulin 38200 Vienne - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 154 boulevard Yves Farge Lyon 7ème

DP 069 385 18 00184 Décision du 06 mars 2018 à Mme Asnar Aurélie 3 rue Henri Vincenot 69650 Saint-Germain-au Mont-d'Or - Projet : Modification de façade - Terrain : 51 rue Trion Lyon 5ème

DP 069 384 18 00193 Décision du 05 mars 2018 à Bet Savle 73 t rue Francis de Pressensé 69100 Villeurbanne - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 39 rue Jacquard Lyon 4ème

DP 069 387 18 00199 Décision du 05 mars 2018 à Sci Perrin Frères 2 rue Louis Dansard 69007 Lyon - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 2 rue Louis Dansard Lyon 7ème

DP 069 381 18 00200 Décision du 06 mars 2018 à 2TCZ 5 route du Chapoly 69290 Saint-Genis-les-Ollières - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 5 rue Neuve Lyon 1er

DP 069 384 18 00205 Décision du 05 mars 2018 à A.N. Toiture Bardage 76 route de Fleurieux 69380 Chatillon - Projet : Réfection d'une souche de cheminée - Terrain : 4 rue Pierre Antoine Perrod Lyon 4ème

DP 069 382 18 00206 Décision du 05 mars 2018 à Bruno Eurl 65 rue Paul Cazeneuve 69008 Lyon - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 13 cours Suchet Lyon 2ème

DP 069 385 18 00208 Décision du 06 mars 2018 à Comptoir Chabert 2 rue de la Baleine 69005 Lyon - Projet : Réaménagement intérieur d'un local commercial - Terrain : 2 rue de la Baleine Lyon 5ème

DP 069 386 18 00209 Décision du 05 mars 2018 à Mme De Planchard Anne 66 boulevard des Belges 69006 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 66 boulevard des Belges Lyon 6ème

DP 069 386 18 00228 Décision du 09 mars 2018 à Méric 80 avenue du 8 Mai 1945 69120 Vaulx-en-Velin - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 4 Petite rue de la Viabert Lyon 6ème

DP 069 386 18 00234 Décision du 05 mars 2018 à M. Mahinc Gautier 32 rue Molière 69006 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 32 rue Molière Lyon 6ème

DP 069 386 18 00236 Décision du 05 mars 2018 à Id Architecture Agencement Ameublement 19 route d'Anse 69480 Lucenay - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 102 rue Duguesclin Lyon 6ème

DP 069 386 18 00268 Décision du 09 mars 2018 à M. Gréco Alban 80 rue Masséna 69006 Lyon - Projet : Modification de toiture et de façade - Terrain : 80 rue Masséna Lyon 6ème

DP 069 382 18 00270 Décision du 06 mars 2018 à Eric Prudent Renovation 1 rue Pierre Valdo 69005 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 27 rue de Brest Lyon 2ème

DP 069 388 18 00274 Décision du 05 mars 2018 à M. Soume Maximilien 23 rue Victor et Roger Thomas 69008 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 23 rue Victor et Roger Thomas Lyon 8ème

DP 069 384 18 00298 Décision du 09 mars 2018 à M. Frezal Pierre 12 rue Denfert-Rochereau 69004 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 45 boulevard des Canuts Lyon 4ème

DP 069 387 18 00324 Décision du 09 mars 2018 à Nexans 29 rue Pré-Gaudry 69007 Lyon - Projet : Division parcellaire - Terrain : 29 rue Pré-Gaudry Lyon 7ème

DP 069 387 18 00329 Décision du 05 mars 2018 à Société Générale 189 rue d'Aubervilliers 75886 Paris cedex 18 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 100 cours Gambetta Lyon 7ème

DP 069 383 18 00335 Décision du 06 mars 2018 à Nexity Lamy 100 rue Garibaldi 69006 Lyon - Projet : Remise en peinture d'un soubassement d'immeuble - Terrain : 2-4-6 rue des Cadets de la France Libre Lyon 3ème

DP 069 389 18 00365 Décision du 06 mars 2018 à Grand Lyon Habitat 2 rue de Francfort 69444 Lyon Cedex 03 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 200 - 204 rue Marcel Cerdan Lyon 9ème

DP 069 389 18 00370 Décision du 06 mars 2018 à Station Pizza 53 rue Marietton 69009 Lyon - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 53 rue Marietton Lyon 9ème

DP 069 386 18 00400 Décision du 05 mars 2018 à Mme Pigeon Corinne Les Vigneaux de Ceyszac 43000 Ceyszac - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 109 rue des Charmettes Lyon 6ème

Permis de construire délivré pendant la période du 05 au 09 mars 2018

PC 069 381 15 00036 - Arrêté du 07 mars 2018 Prorogé à Sci Les Beaux-Arts 16 rue André le Nôtre, La Chaufferie 69140 Rillieux-la-Pape - Projet : Construction d'un bâtiment de 7 logements et création de 7 aires de stationnement - Surface créée : 360 m² - Terrain : 35 rue Neyret Lyon 1er

Changements d'usage délivrés pendant la période du 05 au 09 mars 2018

US 069 385 18 00030 - Arrêté du 09 mars 2018 à M. et Mme Alexandre - Degallaix Olivier et Alexandra 15 boulevard des Brotteaux 69006 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 28 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 9 rue du Doyenné Lyon 5ème

US 069 387 18 00035 - Arrêté du 09 mars 2018 à M. Camensuli Jérémie 7 rue des Trois Pierres 69007 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 38m² en location meublée de courte durée - Terrain : 32 avenue Jean Jaurès Lyon 7ème

US 069 388 18 00038 - Arrêté du 09 mars 2018 à Mme Ravat Marion 31 rue Sainte Anne de Baraban 69003 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 50,37 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 15 rue Saint-Fulbert Lyon 8ème

US 069 385 18 00040 - Arrêté du 09 mars 2018 à Mme Mouton-Perronnet Françoise 7 quai Fulchiron 69005 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 50 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 16 rue du Boeuf Lyon 5ème

US 069 385 18 00041 - Arrêté du 09 mars 2018 à M. Mouton Patrick 7 quai Fulchiron 69005 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 22 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 3 B place du petit collège Lyon 5ème

US 069 385 18 00048 - Arrêté du 09 mars 2018 à Mme Gallant Anne-Sophie 12 quai Saint Antoine 69002 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 55 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 1 rue des Trois Maries Lyon 5ème

US 069 382 18 00053 - Arrêté du 09 mars 2018 à M. Favry Arnaud 19 rue Desaix 69003 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 55 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 3 rue des Quatre Chapeaux Lyon 2ème

US 069 382 18 00057 - Arrêté du 09 mars 2018 à M. Canat Guillaume 10 rue Palais Grillet 69002 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 43 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 10 rue Palais Grillet Lyon 2ème

US 069 386 18 00061 - Arrêté du 09 mars 2018 à Mme Poyet Françoise 119 rue Vauban 69006 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 33m² en location meublée de courte durée - Terrain : 42 rue Barrier Lyon 6ème

US 069 389 18 00062 - Arrêté du 09 mars 2018 à M. et Mme Rondi et Oddon Thierry et Carole 353 rue de la Grande Charnière 69250 Montanay - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 45m² en location meublée de courte durée - Terrain : 12 quai Arloing Lyon 9ème

US 069 382 18 00065 - Arrêté du 09 mars 2018 à M. Jehle Christian Barriquand 42670 Belmont de La Loire - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 40 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 6 place des Jacobins Lyon 2ème

US 069 382 18 00071 - Arrêté du 09 mars 2018 à M. Bourgeois Jean Marie 18 chemin des Combes 69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 35 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 4 rue de l'Ancienne Préfecture Lyon 2ème

US 069 385 18 00074 - Arrêté du 09 mars 2018 à M. Casanova Julien 41 rue Saint Georges 69005 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 30 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 2 place Neuve Saint-Jean Lyon 5ème

US 069 381 18 00076 - Arrêté du 09 mars 2018 à M. Poly Fabien 7 montée Bonafous 69004 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 24.5 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 5 rue Sainte-Catherine Lyon 1er

US 069 384 18 00078 - Arrêté du 09 mars 2018 à Mme André Pauline 34 montée de Verdun 69160 Tassin-la-Demi-Lune - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 24 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 3 rue Dumenge Lyon 4ème

US 069 383 18 00133 - Arrêté du 09 mars 2018 à Sci Vanessandry 16 route Part Dieu 1630 Bulle - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 72.75 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 23 rue Roger Bréchan Lyon 3ème